



Baromètre des places d'apprentissage Août 2012 Rapport détaillé

Enquête auprès des jeunes et des entreprises
sur mandat de l'Office fédéral de la formation professionnelle
et de la technologie OFFT

LINK, études N°s 11.0615/11.0616 – octobre 2012



Qualitätsgarantie Garantie de qualité Garanzia di qualità



Impressum

Baromètre des places d'apprentissage
Août 2012

Editeur:
Office fédéral de la
formation professionnelle et de la technologie
Effingerstrasse 27
3003 Berne

Rédaction:
Institut LINK de recherche marketing et sociale
Spannortstrasse 7/9
6003 Lucerne
Susanne Graf

Sommaire (1/2)

- **Vue d'ensemble de la situation du marché de l'apprentissage au 31 août 2012** P. 5
 - Situation du marché de l'apprentissage au 31 août 2012 P. 6
 - Vue d'ensemble des entreprises P. 7
 - Vue d'ensemble des jeunes P. 8
 - Entrées en formation professionnelle initiale P. 9

- **L'offre de places d'apprentissage: les entreprises** P. 10
 - Places d'apprentissage offertes et attribuées au 31 août 2012 P. 11
 - Etat de l'attribution des places d'apprentissage P. 15
 - Places d'apprentissage demeurées vacantes P. 19
 - Evolution du nombre des places d'apprentissage P. 23
 - Situation des jeunes sortant d'apprentissage P. 27

Sommaire (2/2)

- **La demande de places d'apprentissage: les jeunes** P. 29
 - Jeunes face au choix d'une formation le 31 août 2012 P. 30
 - Situation actuelle des jeunes le 31 août 2012 P. 31
 - Jeunes sans solution le 31 août 2012 P. 36
 - Entrées en formation professionnelle initiale P. 39
 - Situation actuelle des jeunes intéressés par la formation professionnelle initiale P. 42
 - Satisfaction des jeunes à l'égard de leur solution actuelle P. 48
 - Information des jeunes sur les possibilités de carrière P. 54
 - Evaluation et plan d'avenir des jeunes avec et sans place d'apprentissage P. 58
 - Poursuite de la formation après la solution transitoire P. 62
 - Jeunes en «file d'attente» P. 66
 - Nombre de postulations à une formation professionnelle initiale P. 72
 - Assistance au processus de choix d'une profession P. 77

- **Annexes** P. 81
 - Remarques P. 82
 - Définition des groupes cibles P. 83
 - Description de l'étude P. 84



Vue d'ensemble de la situation du marché de l'apprentissage au 31 août 2012

Situation du marché de l'apprentissage au 31 août 2012

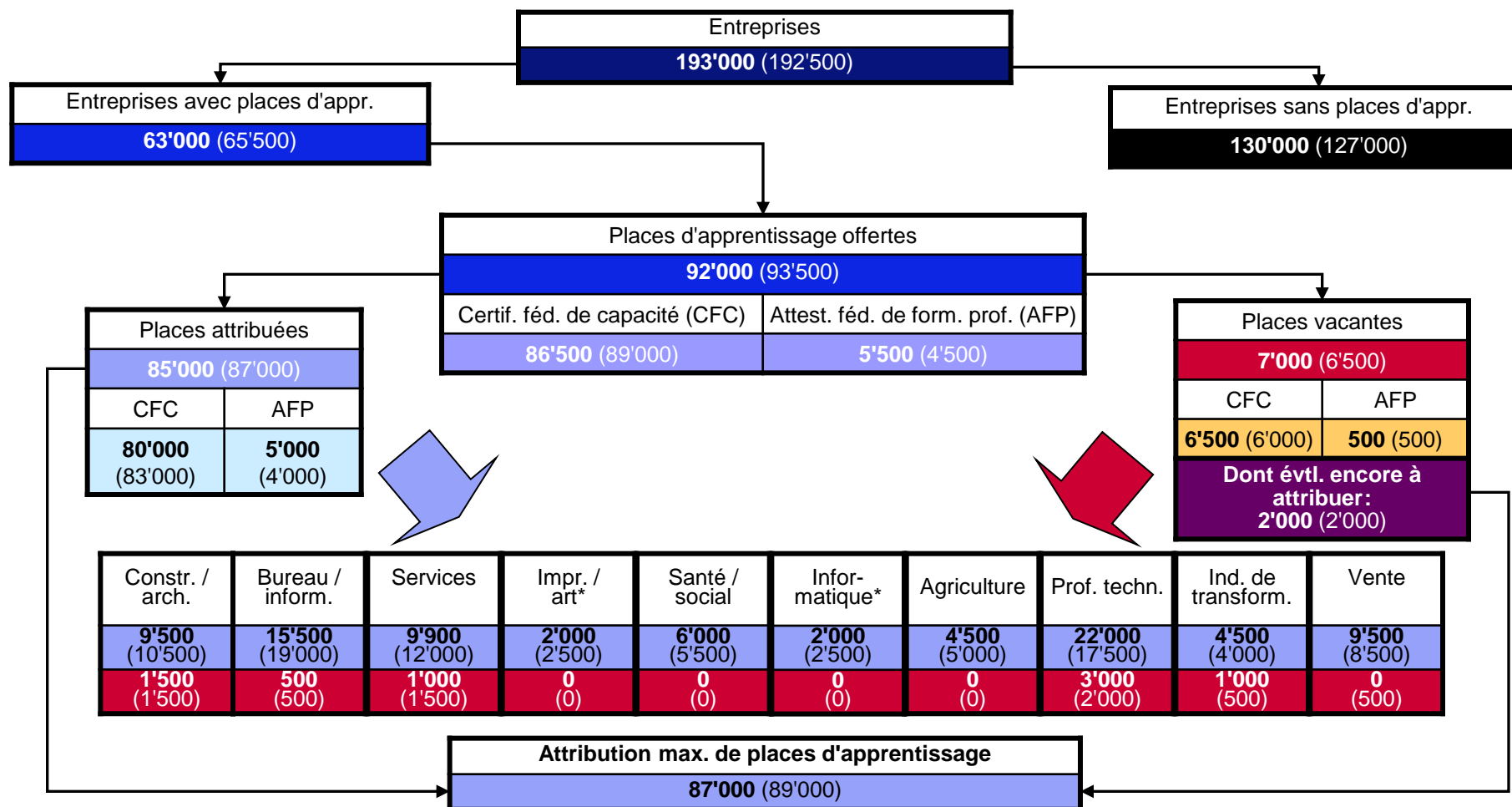
Stabilité de l'offre de places d'apprentissage – davantage d'entrées

L'offre de places d'apprentissage des entreprises surpasse les entrées en formation professionnelle initiale des jeunes. Globalement, les places d'apprentissage offertes sont moins nombreuses que l'an dernier; cependant, le nombre de places demeurées vacantes demeure stable. Le nombre des jeunes qui commencent une formation professionnelle initiale a augmenté par rapport à l'année dernière.

- L'offre de places d'apprentissage des entreprises se situe à 92'000 après extrapolation (2011: 93'500). Parmi elles, 85'000 places d'apprentissage ont été attribuées (2011: 87'000); 7'000 places d'apprentissage sont demeurées vacantes (2011: 6'500).
- Le nombre des jeunes intéressés par une formation professionnelle initiale se monte à 96'500 personnes après extrapolation (2011: 90'000). 80'500 jeunes ont commencé une formation professionnelle initiale (2011: 72'500).
- Le nombre des jeunes qui se trouvaient en 2012 face au choix d'une formation et qui s'intéressent à une place d'apprentissage pour 2013, ou qui disposent déjà d'un accord pour une place en 2013 («file d'attente»), a diminué de 500 personnes par rapport à l'an dernier, pour atteindre 17'500 jeunes cette année.

Vue d'ensemble des entreprises

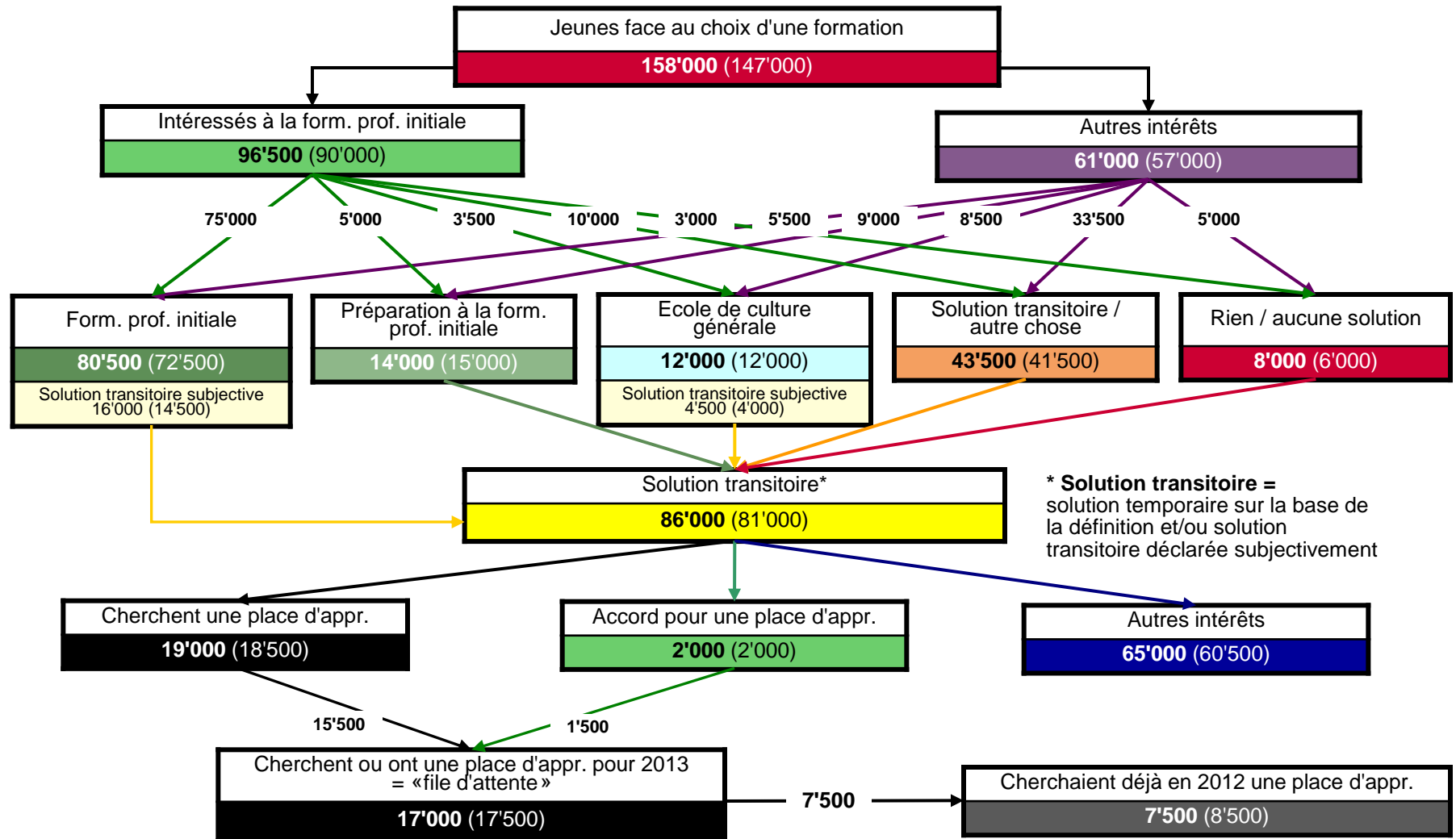
- 2'000 places d'apprentissage de moins qu'en août 2011 ont été attribuées.
- Le nombre de places d'apprentissage demeurées vacantes se monte à 7'000 places.
- Le plus grand nombre de places d'apprentissage demeurées vacantes est le fait des professions techniques.



* Les données relatives aux branches « Impression, design et métiers d'art » et « Informatique » sont basées sur de petits échantillons (n < 90).

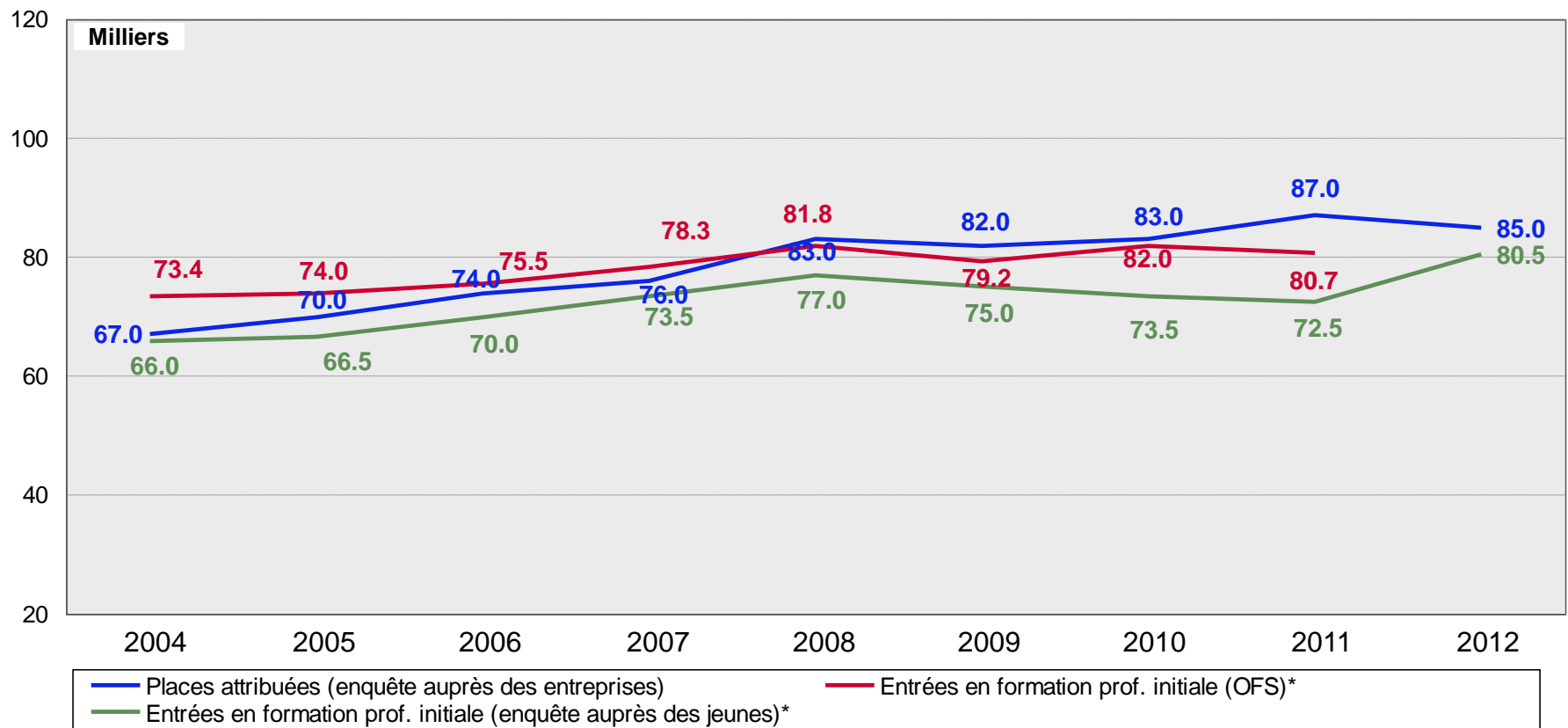
Vue d'ensemble des jeunes

- Comparativement à 2011, le nombre de jeunes intéressés par une formation professionnelle initiale en août 2012 a augmenté de 6'500 au total.
- Le nombre de jeunes commençant une formation professionnelle initiale en 2012 a augmenté de 8'000 par rapport à l'an passé.
- Le nombre de jeunes en « file d'attente » s'est réduit de 500 personnes.



Entrées en formation professionnelle initiale

- Le nombre de places d'apprentissage attribuées demeure à un niveau élevé, avec 85'000 places.
- Les entrées en formation professionnelle initiale ont augmenté pour atteindre 80'500 places.



* Voir les remarques en annexe,



Offre de places d'apprentissage: les entreprises

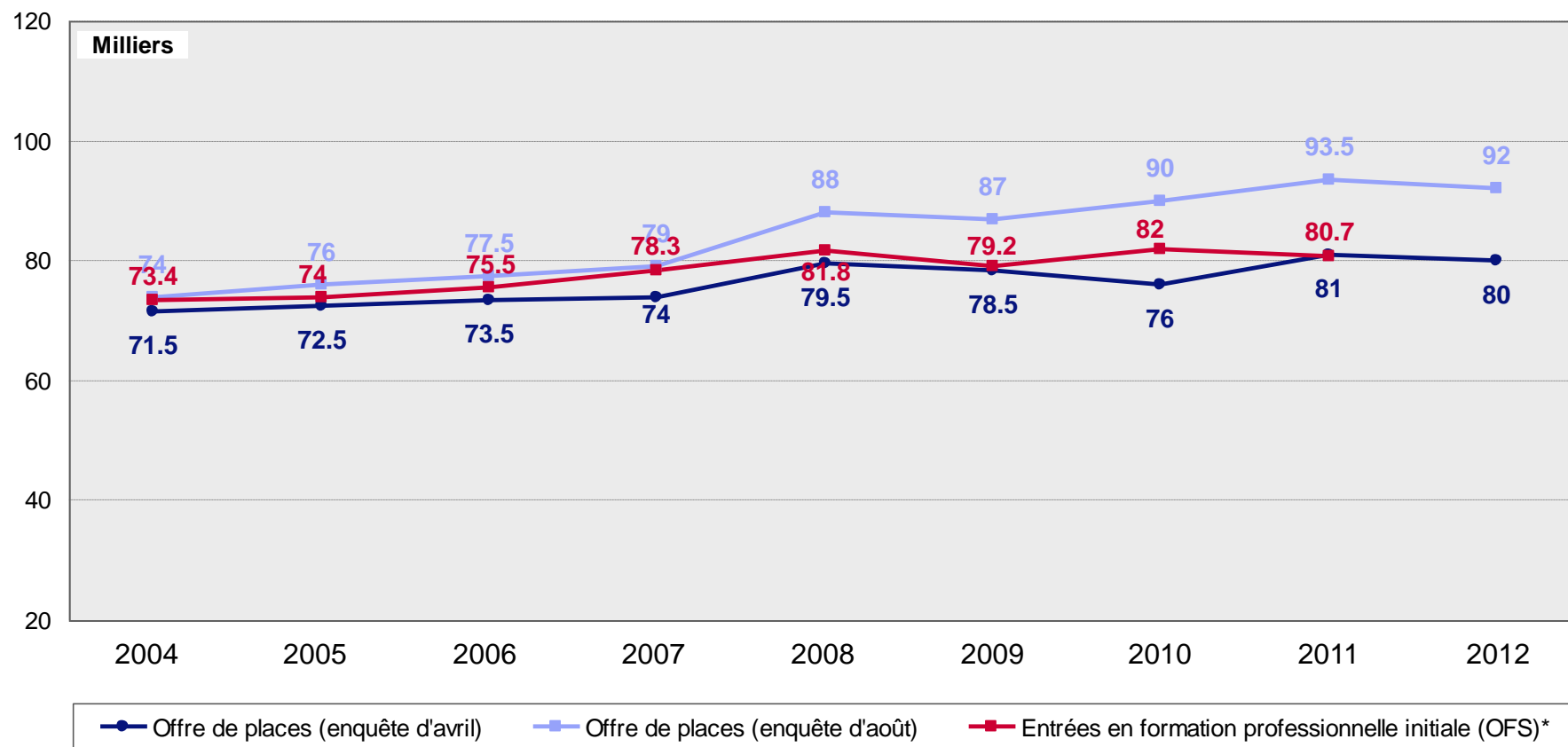
Places d'apprentissage offertes et attribuées au 31 août 2012

Par rapport à l'année dernière, l'offre de places d'apprentissage a diminué de 1'500 unités pour atteindre 92'000 places. Simultanément, 85'000 places d'apprentissage ont été attribuées (2011: 87'000), soit 2'000 de moins que l'an dernier.

Avec 7'000 places d'apprentissage, le nombre de places demeurées vacantes est supérieur de 500 places à celui de 2011.

Offre de places d'apprentissage en avril et août

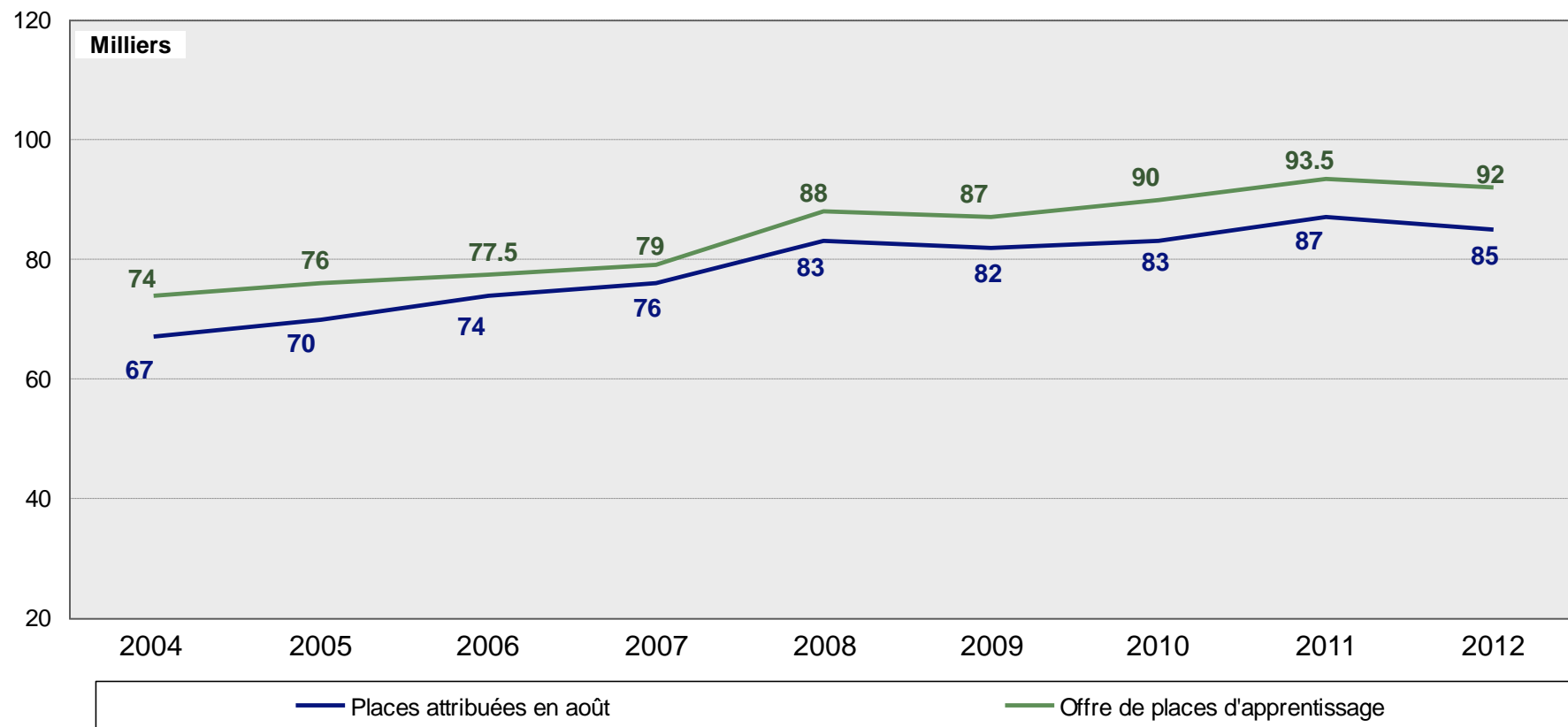
- L'offre de places d'apprentissage a augmenté par rapport à l'enquête d'avril 2012. Selon notre extrapolation, 92'000 places d'apprentissage au total ont été offertes en août 2012.
- Comparativement à l'an dernier, cette offre s'est réduite de 1'500 places.



* Voir les remarques en annexe,

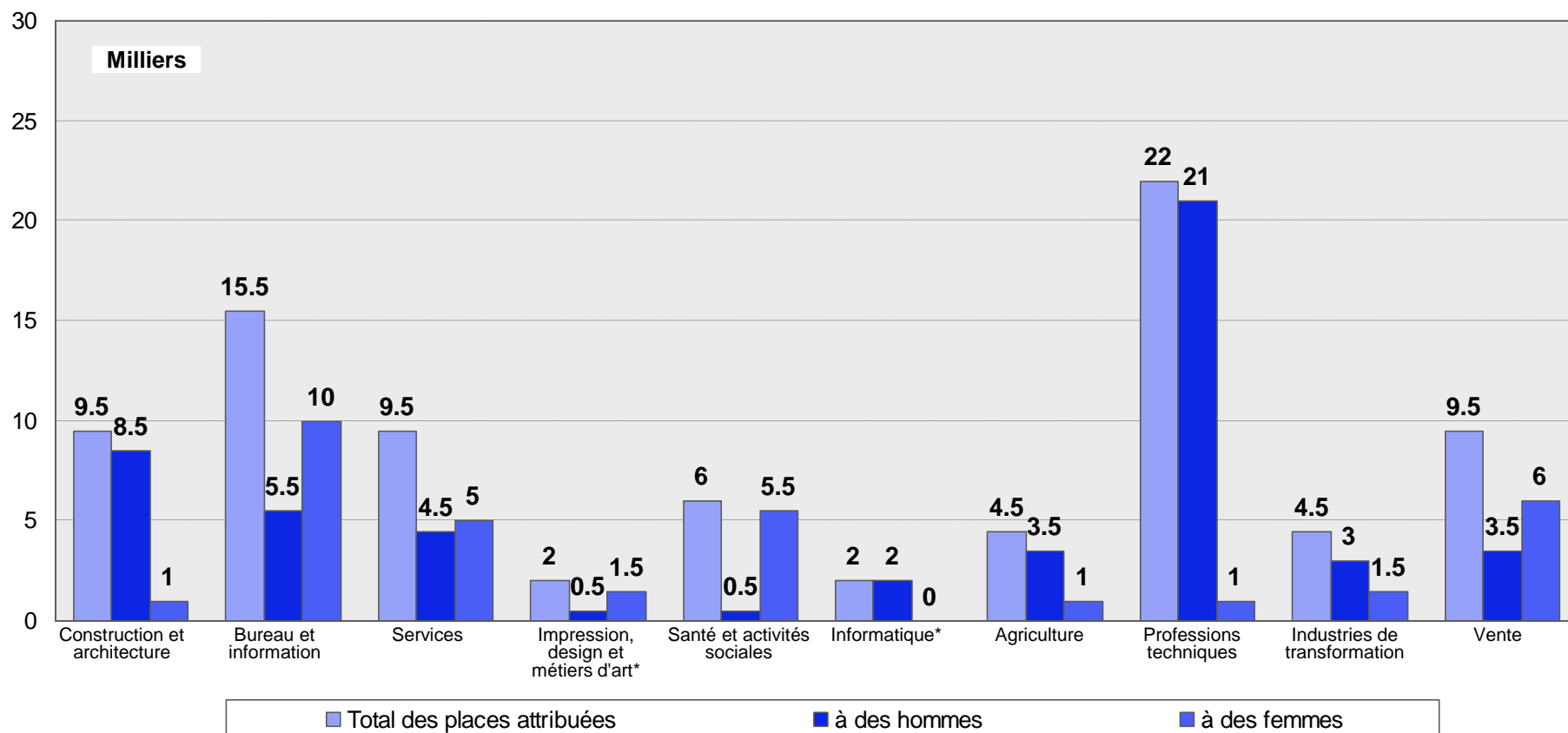
Offre et attribution des places d'apprentissage

- Selon notre extrapolation, 92'000 places d'apprentissage au total ont été proposées.
- Parmi elles, 85'000 places d'apprentissage ont été définitivement attribuées au 31 août 2012.
- 7'000 places d'apprentissage sont demeurées vacantes jusqu'au 31 août 2012.



Places attribuées, selon les branches et les sexes

- Les places d'apprentissage en nombre le plus élevé (22'000) ont pu être attribuées dans la branche des «Professions techniques». Parmi elles, 21'000 places l'ont été à de jeunes hommes.
- Parmi les 15'500 places d'apprentissage attribuées dans la branche «Bureau et information», 10'000 l'ont été à de jeunes femmes.
- Les jeunes femmes ont pu occuper davantage de places d'apprentissage que les jeunes hommes dans les branches «Bureau et information», «Santé et activités sociales» et «Vente».



* Les données relatives aux branches «Impression, design et métiers d'art» et «Informatique» sont basées sur de petits échantillons (n < 90).

Etat de l'attribution des places d'apprentissage au 31 août 2012

Le 31 août 2012, 93 % des places d'apprentissage offertes étaient attribuées (2011: 93 %).

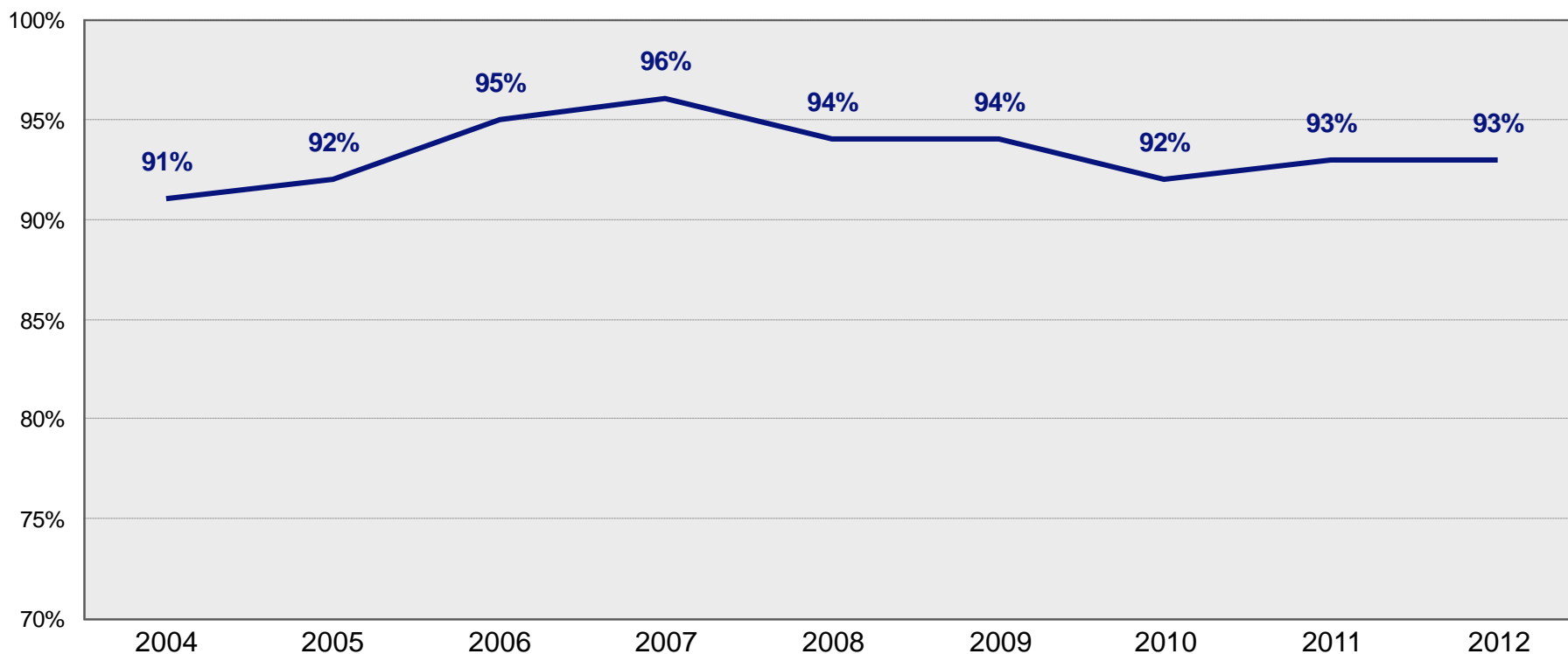
Dans les branches «Industries de transformation», «Services», «Professions techniques» et «Construction et architecture» surtout, il n'a pas été possible d'attribuer une partie des places d'apprentissage offertes.

En revanche, dans les branches «Bureau et information», «Santé et activités sociales», «Informatique», «Agriculture» et «Vente», pratiquement toutes les places d'apprentissage ont pu être occupées.

La part des places d'apprentissage attribuées se situe à un niveau similaire dans toutes les régions.

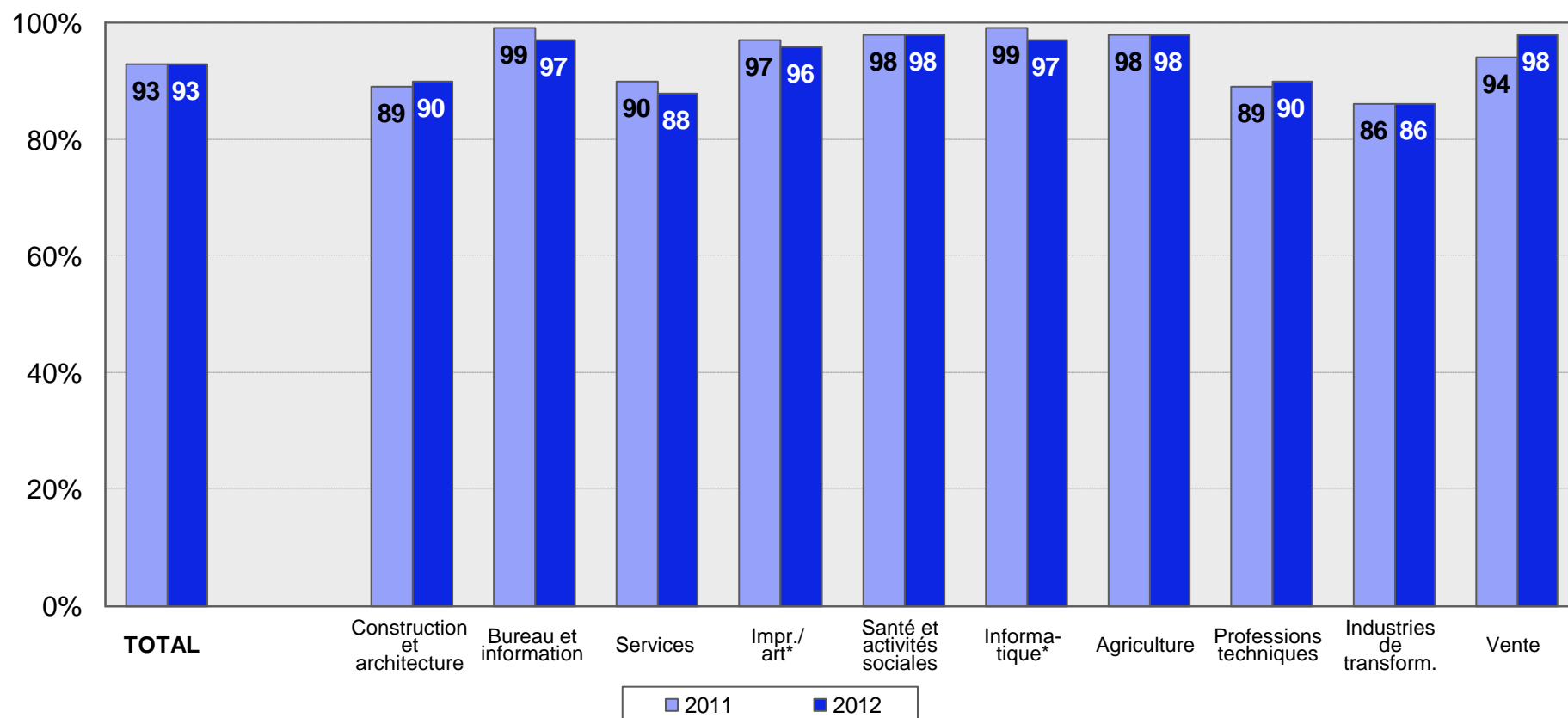
Etat de l'attribution des places d'apprentissage dans les entreprises

- 93 % des places d'apprentissage offertes ont été définitivement attribuées jusqu'au 31 août 2012.



Etat de l'attribution des places selon les branches

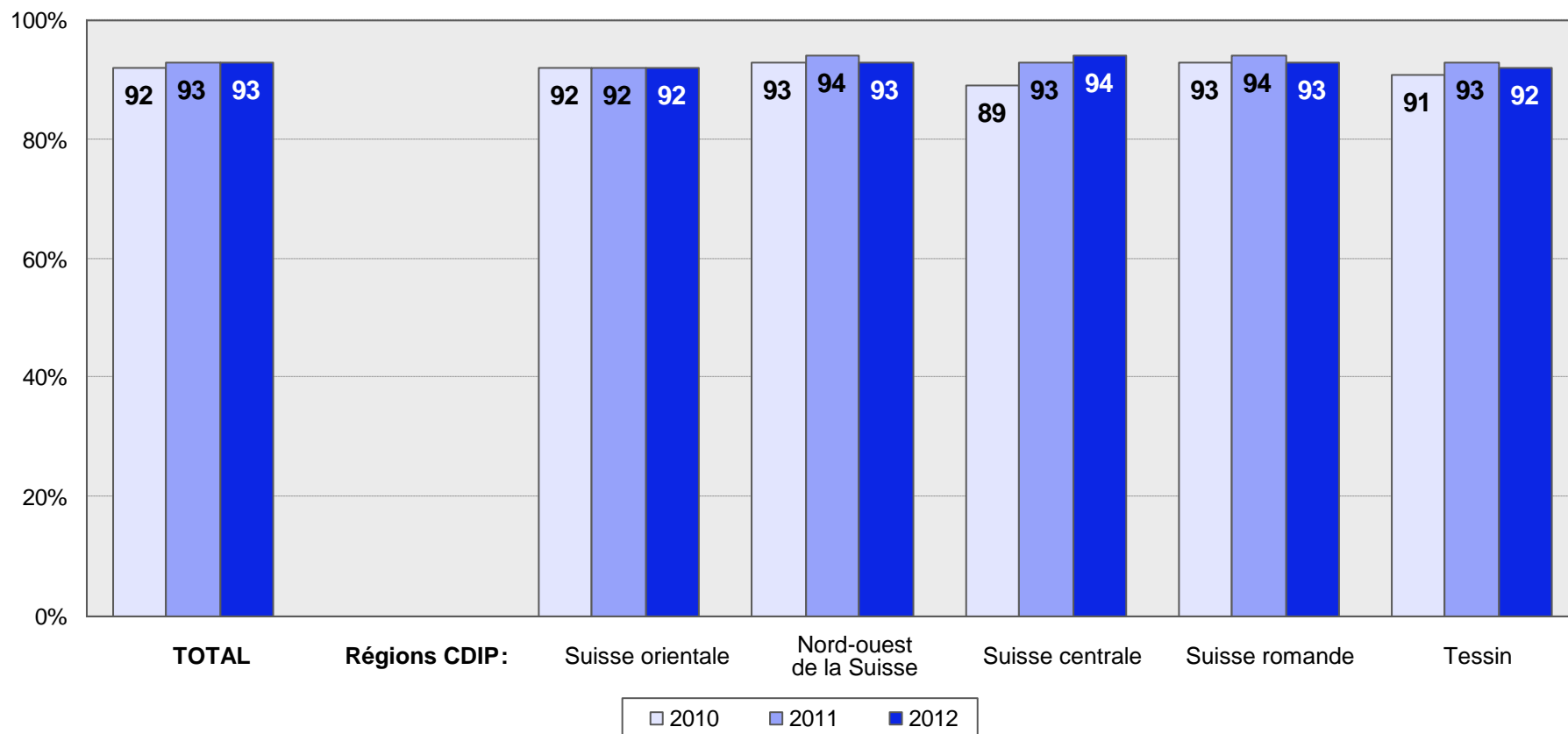
- Dans les branches « Construction et architecture », « Professions techniques » et « Vente », la part des places d'apprentissage attribuées est supérieure à celle de l'année dernière.
- La part des places d'apprentissage attribuées est la plus faible dans les « Industries de transformation ».



* Les données relatives aux branches « Impression, design et métiers d'art » et « Informatique » sont basées sur de petits échantillons (n < 90).

Etat de l'attribution des places selon les régions

- Dans toutes les régions, la part des places attribuées se situe au même niveau qu'en 2011.
- En Suisse centrale, on observe ces deux dernières années un accroissement continu de la part des places d'apprentissage attribuées.



Places d'apprentissage demeurées vacantes au 31 août 2012

Au 31 août 2012, 7'000 places d'apprentissage sont demeurées vacantes. Parmi elles, les entreprises pourront en maintenir vacantes 2'000 cette année.

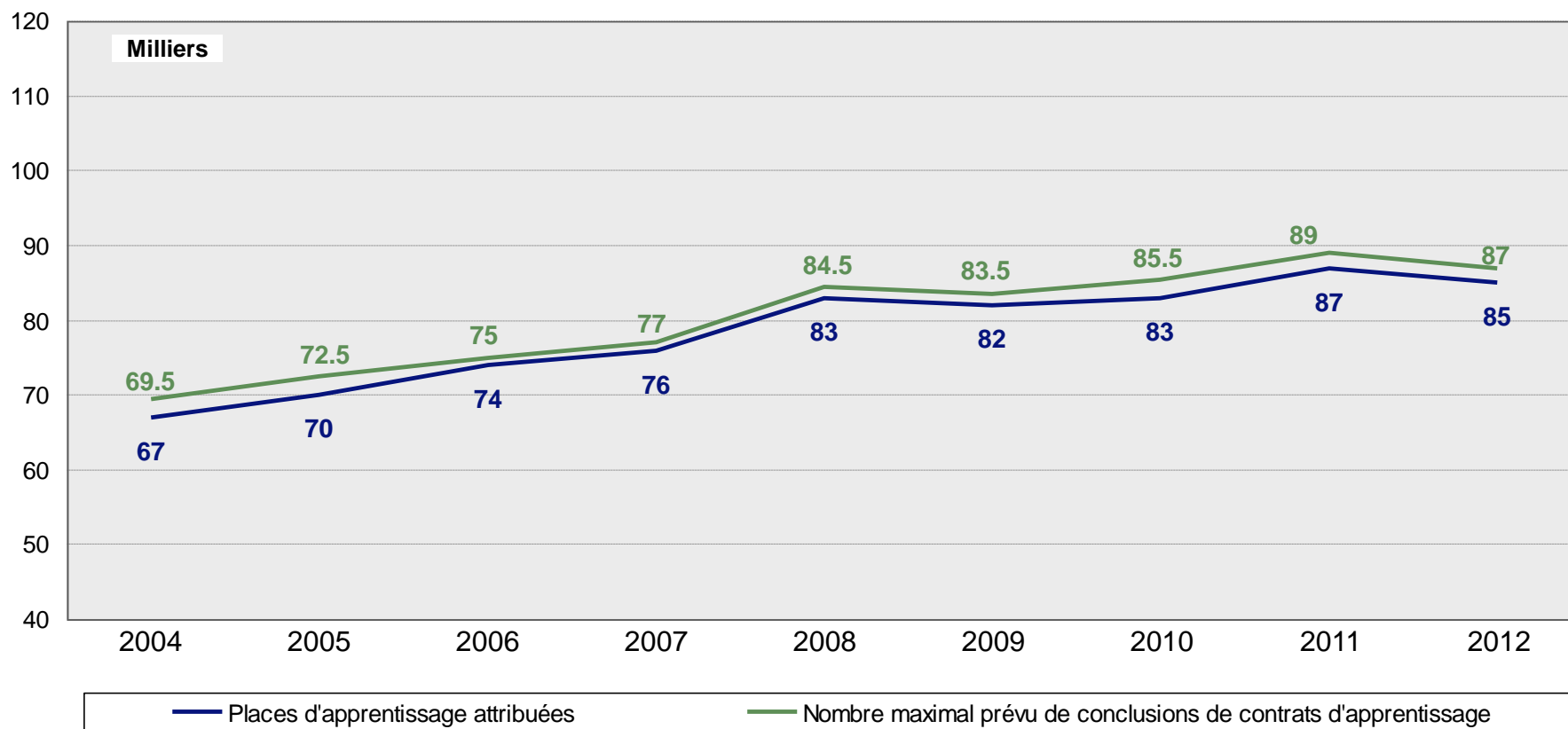
Les entreprises veulent offrir à nouveau l'an prochain 69 % des places demeurées vacantes, alors que 5 % ne seront plus offertes en 2013.

39 % des places d'apprentissage non attribuées seront maintenues ouvertes en 2012 et pourront éventuellement être attribuées cette année encore.

Selon les dires des entreprises, la raison principale des places d'apprentissage demeurées vacantes réside dans le fait qu'elles n'ont reçu que des postulations non appropriées à ces places.

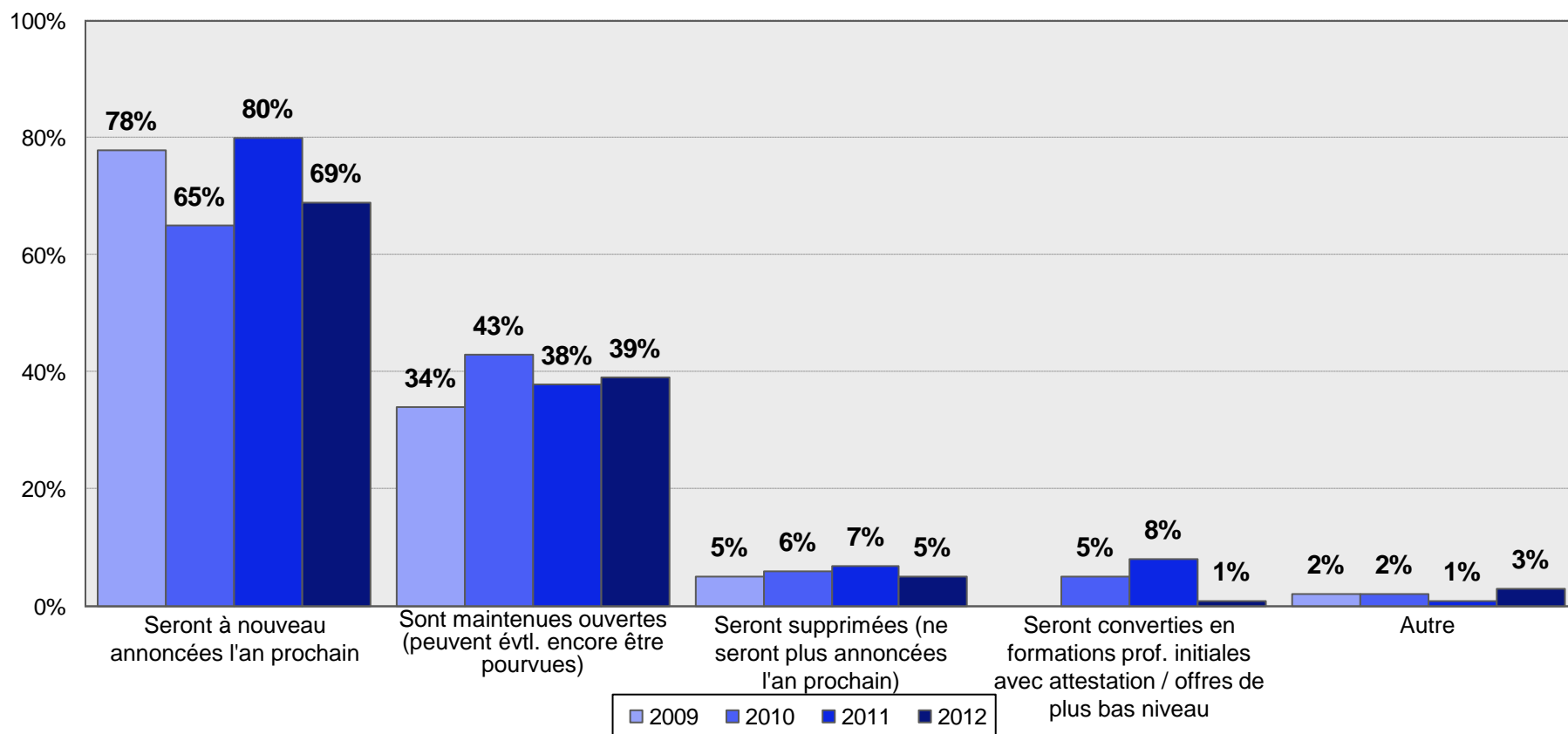
Nombre maximal prévu de conclusions de contrats d'apprentissage

- Parmi les 7'000 places d'apprentissage demeurées vacantes en août, 2'000 peuvent encore être maintenues libres au cours de l'année 2012.



Procédures appliquées aux places demeurées vacantes

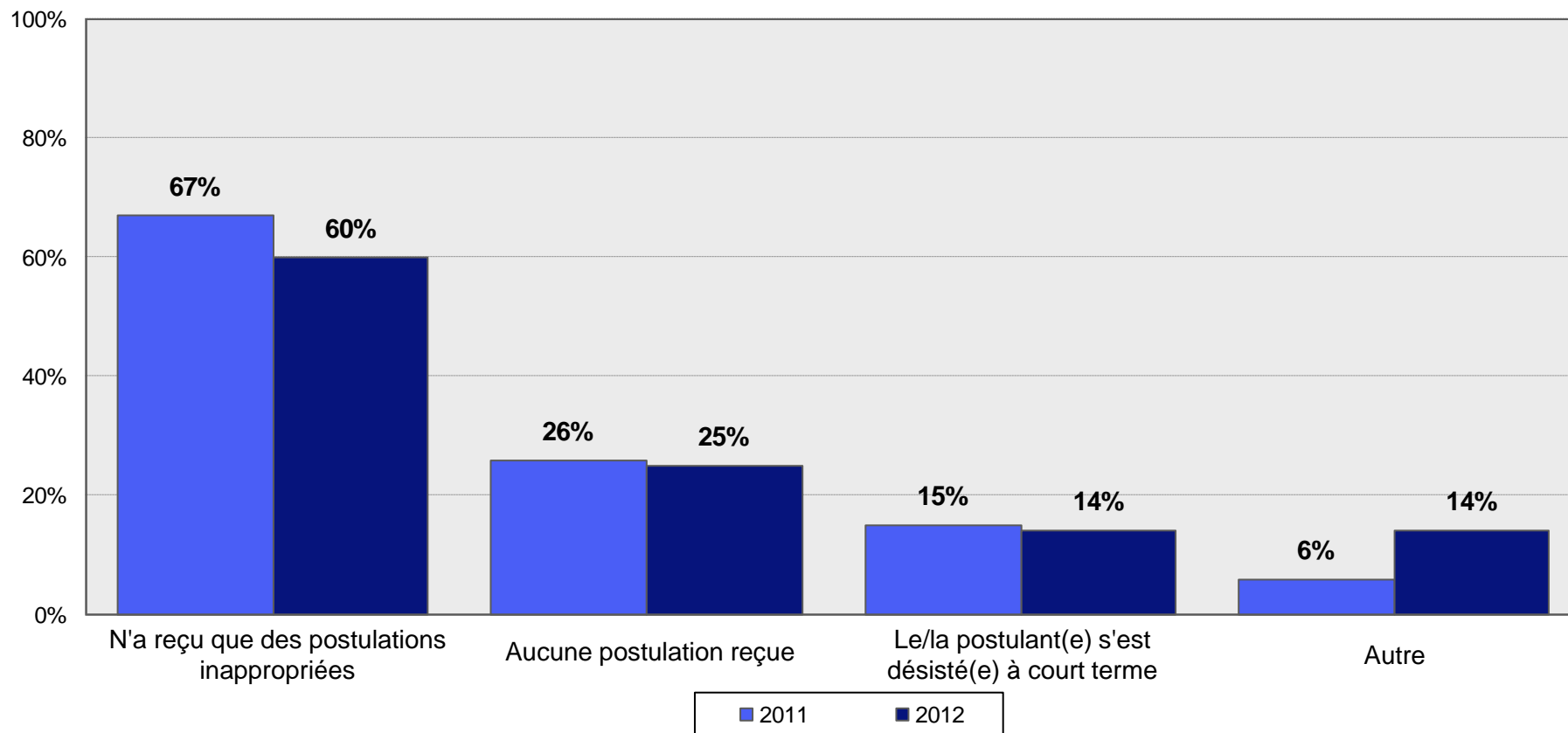
- 69 % des places d'apprentissage demeurées vacantes seront à nouveau proposées l'an prochain.
- Pour 39 % des places d'apprentissage vacantes, la possibilité existe de les attribuer cette année encore.
- L'an prochain, 5 % des places d'apprentissage demeurées vacantes ne seront plus offertes.
- 1 % des places d'apprentissage non attribuées seront converties en apprentissages avec attestations fédérales ou en offres de plus bas niveau.



Base: nombre de professions d'apprentissage dans lesquelles des places sont encore vacantes au jour de référence, le 31 août. Plusieurs réponses poss.

Places d'apprentissage vacantes: raisons

- La raison principale pour laquelle des places d'apprentissage demeurent vacantes réside dans les postulations inappropriées, selon les indications fournies par les entreprises.



Base: nombre de professions d'apprentissage dans lesquelles des places sont encore vacantes au jour de référence, le 31 août.
Plusieurs réponses possibles.

Evolution du nombre de places d'apprentissage

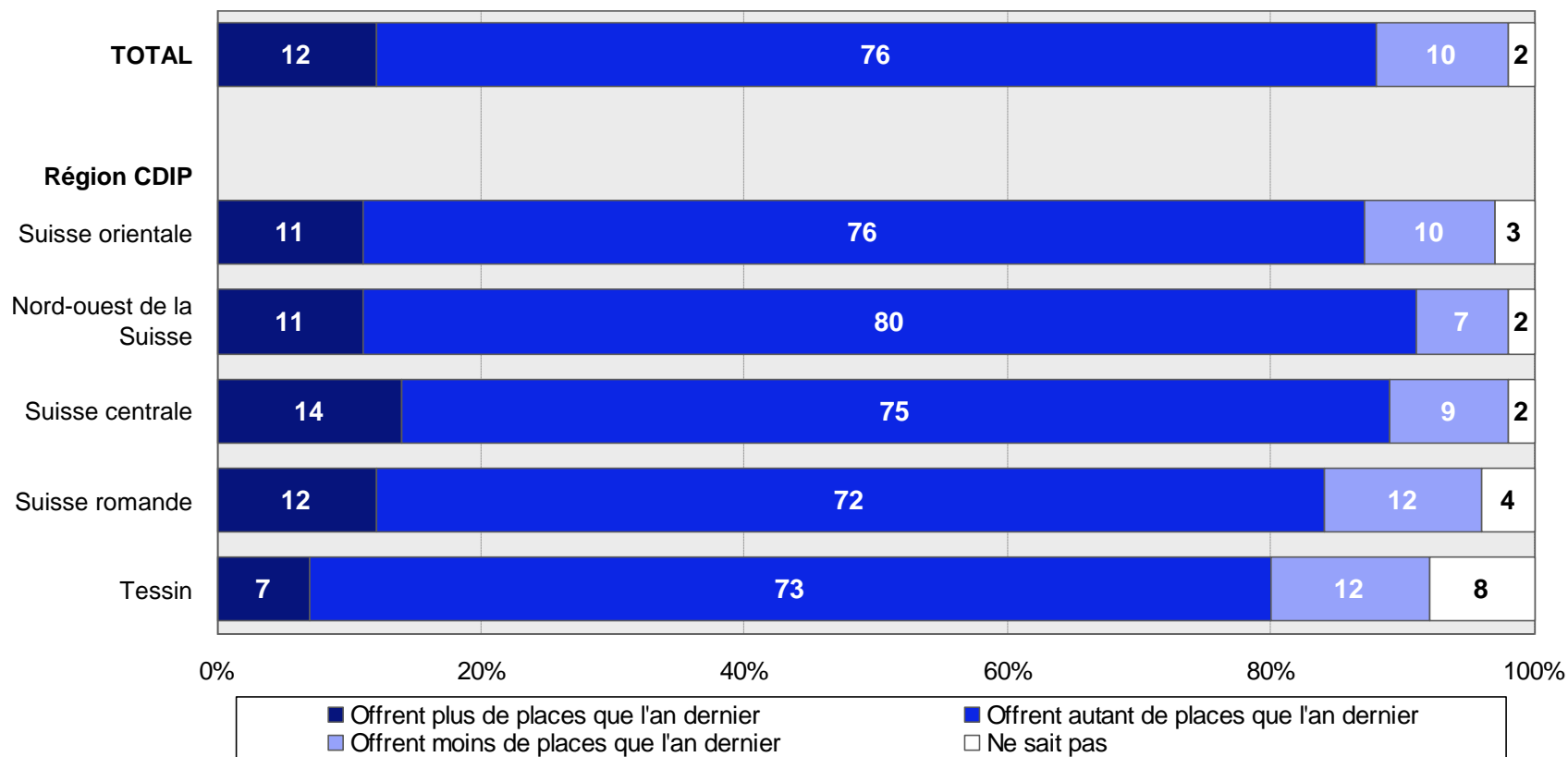
La plupart des entreprises (76 %) offrent cette année autant de places d'apprentissage que l'an dernier. Avec 12 %, la part des entreprises qui proposent cette année davantage de places qu'en 2011 est supérieure à la part de celles qui en offrent moins cette année (10 %).

En Suisse centrale, la part des entreprises offrant davantage de places d'apprentissage est la plus élevée (14 %), alors qu'avec 7 %, elle est la plus faible au Tessin, comparativement aux autres régions.

Selon les déclarations des entreprises, les raisons de ces variations du nombre de places d'apprentissage résident surtout dans les variations planifiées de l'offre de places dans les entreprises elles-mêmes (offre de place variable chaque année) et dans le souci de la relève professionnelle.

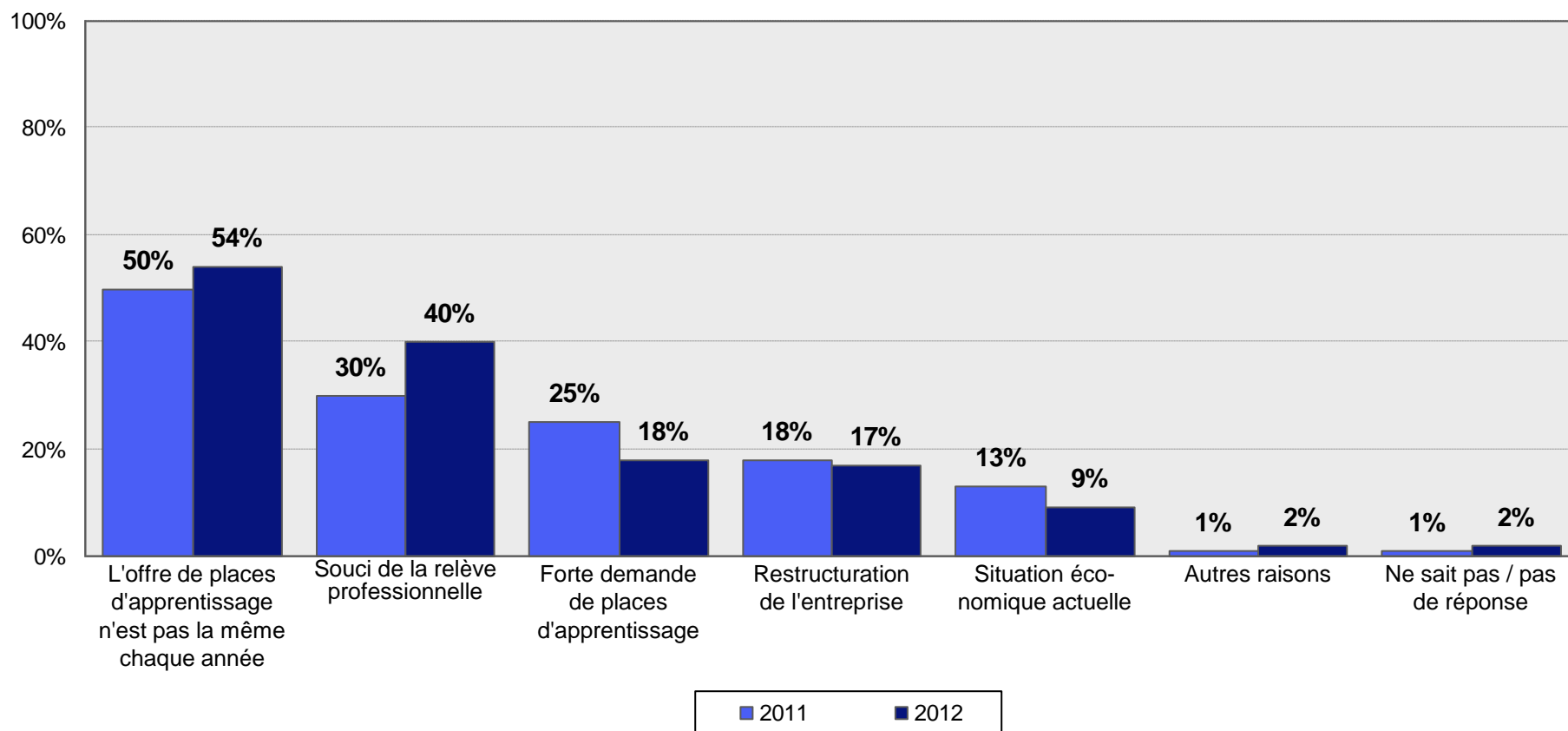
Evolution de l'offre de places d'apprentissage en 2012 en comparaison avec l'année précédente

- La plupart des entreprises offrent cette année autant de places d'apprentissage que l'an dernier.
- La part de celles offrant davantage de places (12 %) dépasse la part de celles qui en offrent moins (10 %).
- La part des entreprises offrant davantage de places d'apprentissage est la plus élevée en Suisse centrale.
- La part des entreprises offrant moins de places d'apprentissage en 2012 est la plus élevée en Suisse romande et au Tessin.



Raisons de l'offre de places supérieure à celle de l'an dernier

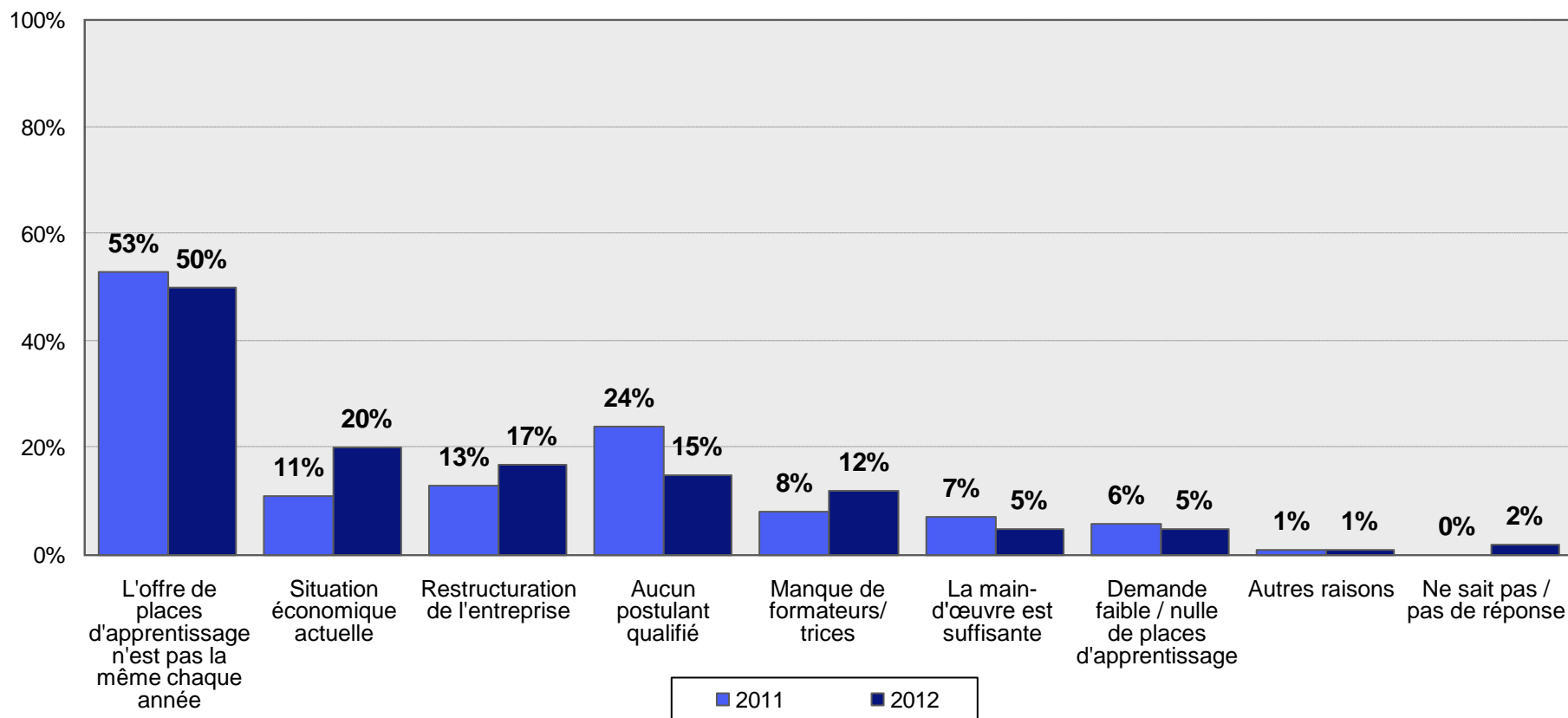
- Les raisons principales d'une offre accrue de places d'apprentissage résident dans une variation planifiée de l'offre.
- Le souci de la relève professionnelle a gagné en importance par rapport à l'an dernier.



Plusieurs réponses possibles.

Raisons de l'offre de places inférieure à celle de l'an dernier

- Une offre réduite de places d'apprentissage doit être attribuée surtout aux variations planifiées au sein de l'entreprise.
- Le manque de jeunes qualifiés à l'issue de leur scolarité a gagné en importance par rapport à l'an dernier.



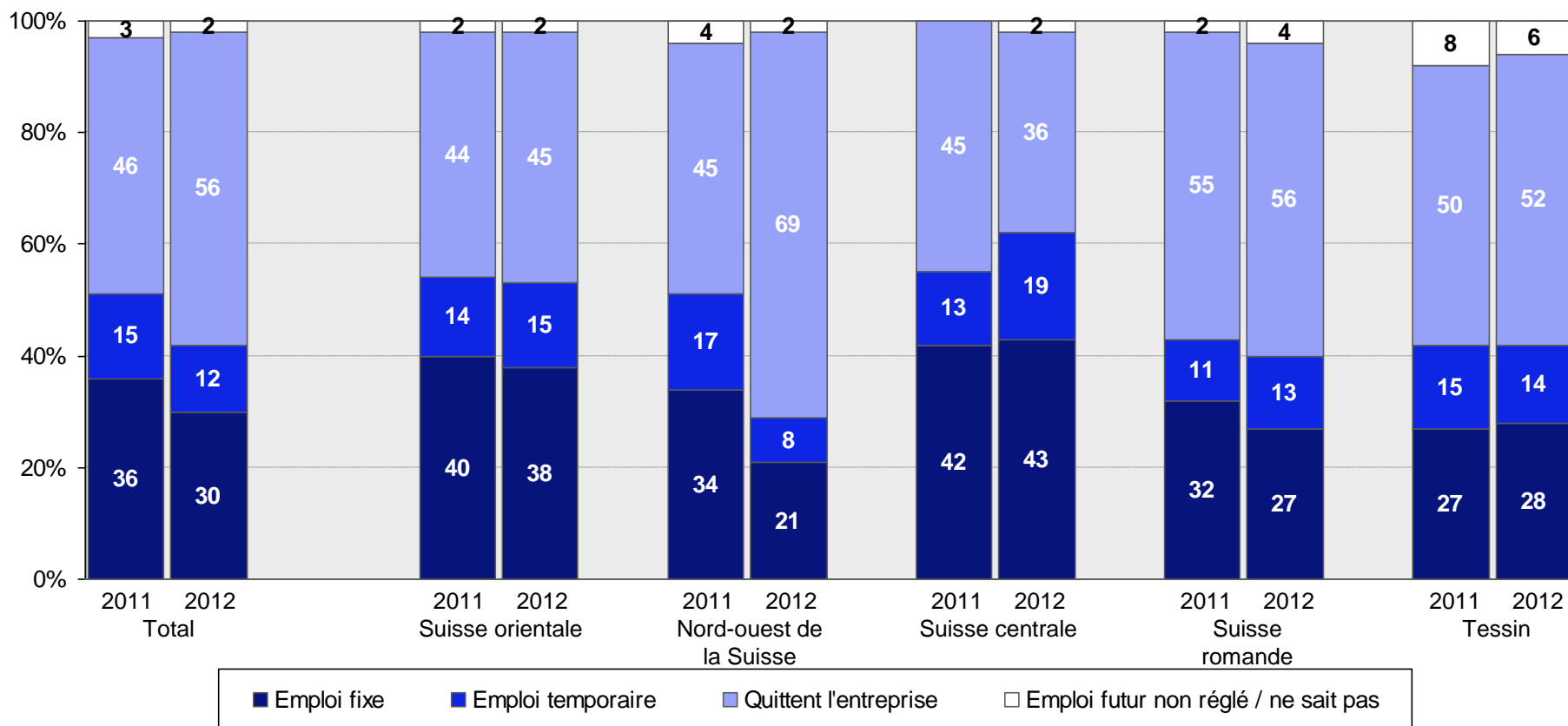
Plusieurs réponses possibles.

Situation des jeunes sortant d'apprentissage en 2012

La moitié à peine des jeunes sortant d'apprentissage seront employés à titre fixe ou temporaire par leur entreprise formatrice à la fin de leur apprentissage.

Poursuite de l'activité des anciens apprentis

- La moitié à peine des jeunes sortant d'apprentissage demeurent dans leur entreprise formatrice, à titre fixe ou temporaire.
- Dans le Nord-ouest de la Suisse, la part des jeunes terminant leur apprentissage qui demeurent dans l'entreprise est sensiblement inférieure à ce qu'elle était l'an dernier.





Demande de places d'apprentissage: les jeunes

Jeunes face au choix d'une formation le 31 août 2012

Parmi les jeunes qui se trouvaient confrontés au choix d'une formation, 95 % ont trouvé une solution, au moins transitoire. 51 % des jeunes commencent une formation professionnelle initiale. Le reste se répartit entre les jeunes qui commencent une préparation à la formation professionnelle initiale (9 %), ceux qui commencent une école de culture générale (7 %) et ceux qui ont adopté une solution transitoire (12 %) ou font autre chose (16 %). 5 % n'ont encore trouvé aucune solution au jour de référence, le 31 août.

Parmi les jeunes qui s'intéressaient en avril à une formation professionnelle initiale, 77 % peuvent commencer une telle formation.

Parmi les jeunes qui cherchent une place d'apprentissage pour 2013 ou ont déjà obtenu un accord («file d'attente»), près de la moitié ont déjà cherché une telle place en 2012. La «file d'attente» sans accord – jeunes cherchant une place d'apprentissage pour l'an prochain et qui ne disposent encore d'aucun accord – s'est constamment réduite ces dernières années. 10 % de tous les jeunes placés face au choix d'une formation se trouvent dans cette file d'attente sans accord.

Situation actuelle des jeunes le 31 août 2012

La part des jeunes qui commencent une formation professionnelle initiale est stable.

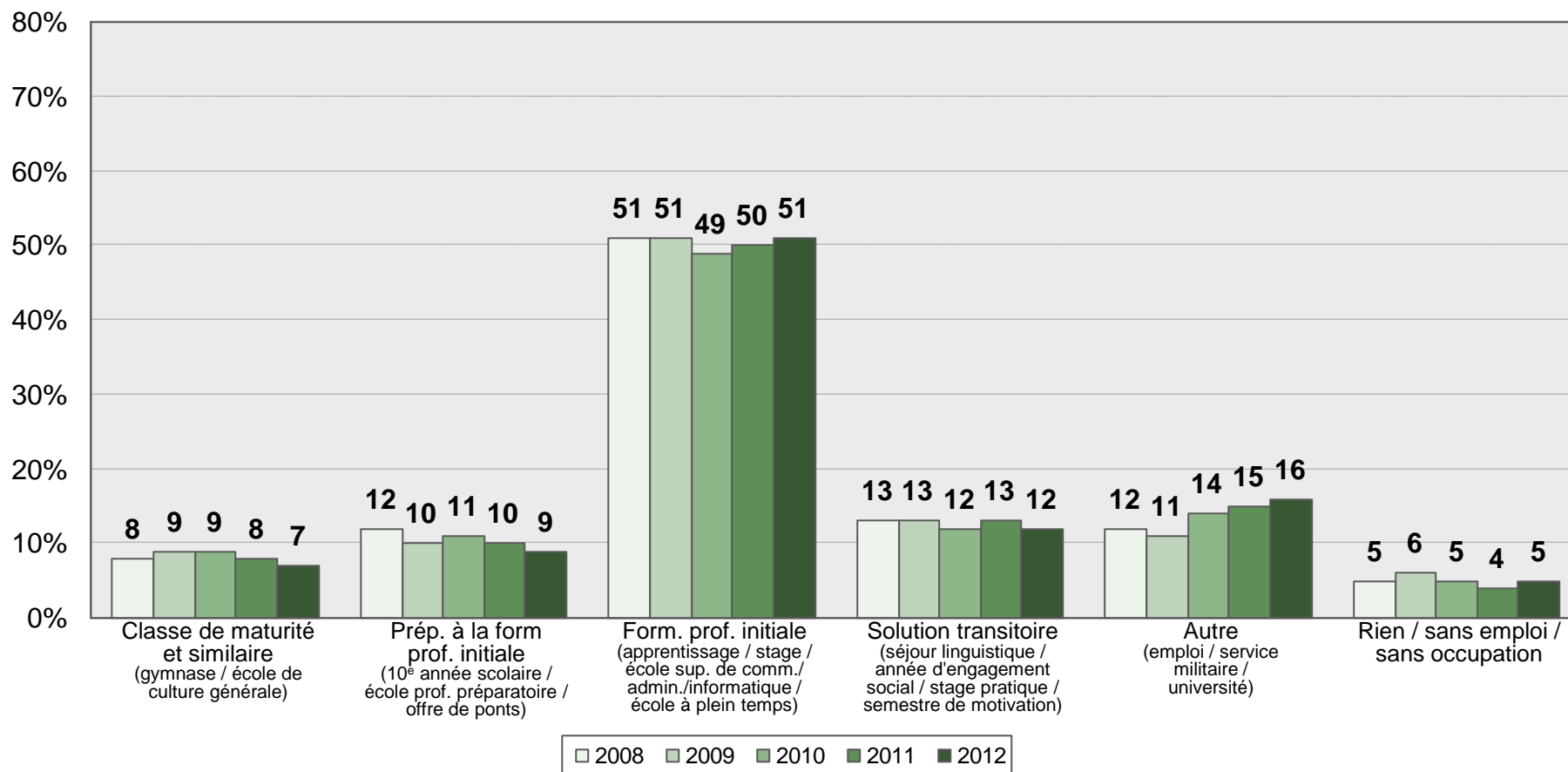
Régions linguistiques: en Suisse alémanique, la part des jeunes qui commencent une formation professionnelle initiale est sensiblement plus élevée qu'en Suisse romande et au Tessin, où la part des jeunes qui fréquentent une classe de maturité est supérieure.

Sexe: les jeunes hommes sont plus nombreux que les jeunes femmes à commencer une formation professionnelle initiale, alors que les jeunes femmes sont plus nombreuses que les jeunes hommes à disposer d'une solution transitoire.

Nationalité: la part des jeunes étrangers qui commencent une préparation à la formation professionnelle initiale est plus élevée que celle des jeunes de nationalité suisse.

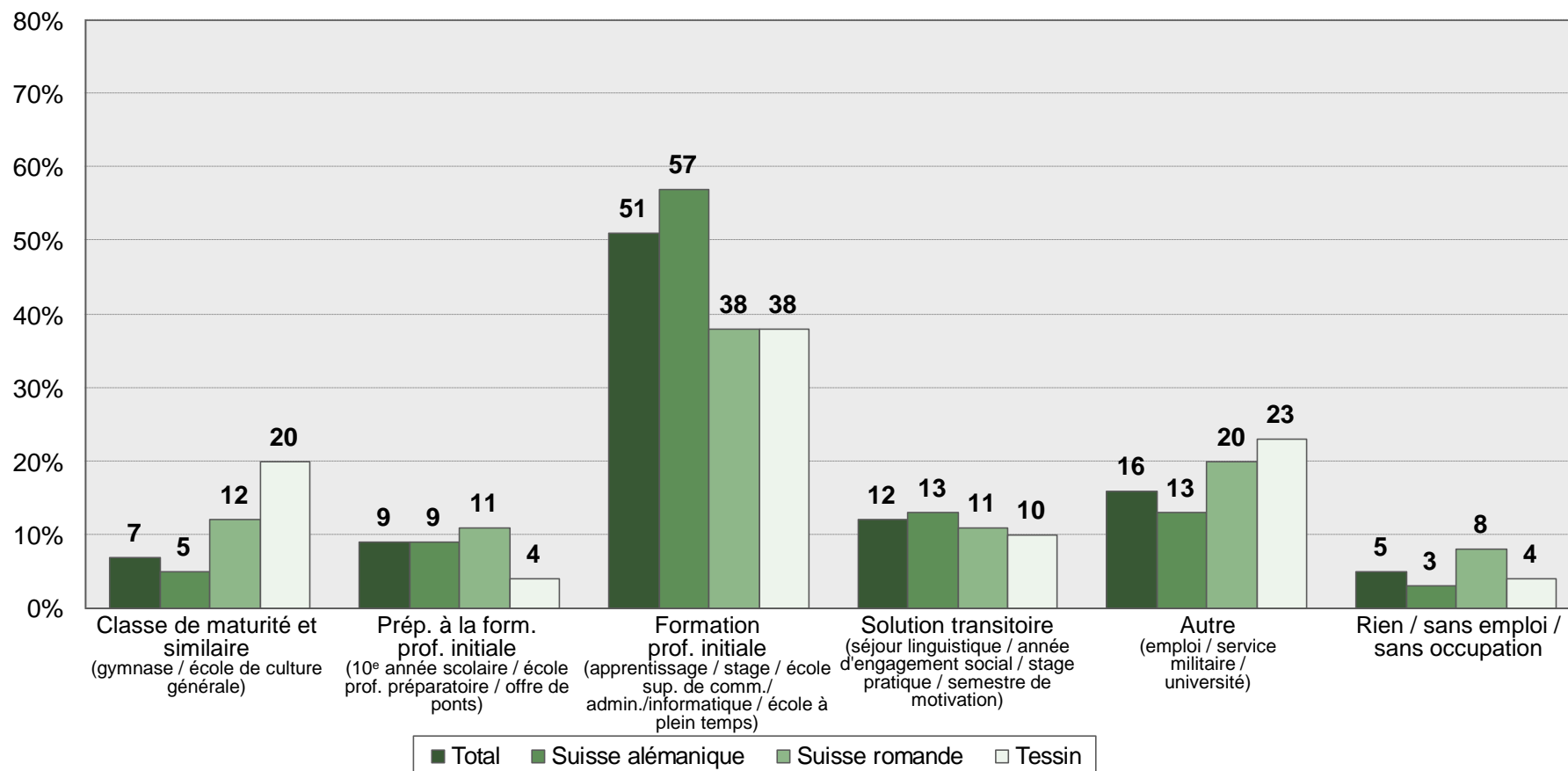
Jeunes face au choix d'une formation – situation actuelle

- 95 % des jeunes ont trouvé une solution, au moins transitoire.
- La part des jeunes qui commencent une formation professionnelle initiale est stable par rapport à l'an dernier.
- La part des jeunes qui entrent en classe de maturité ou commencent une préparation à la formation professionnelle initiale a diminué par rapport à ces dernières années.



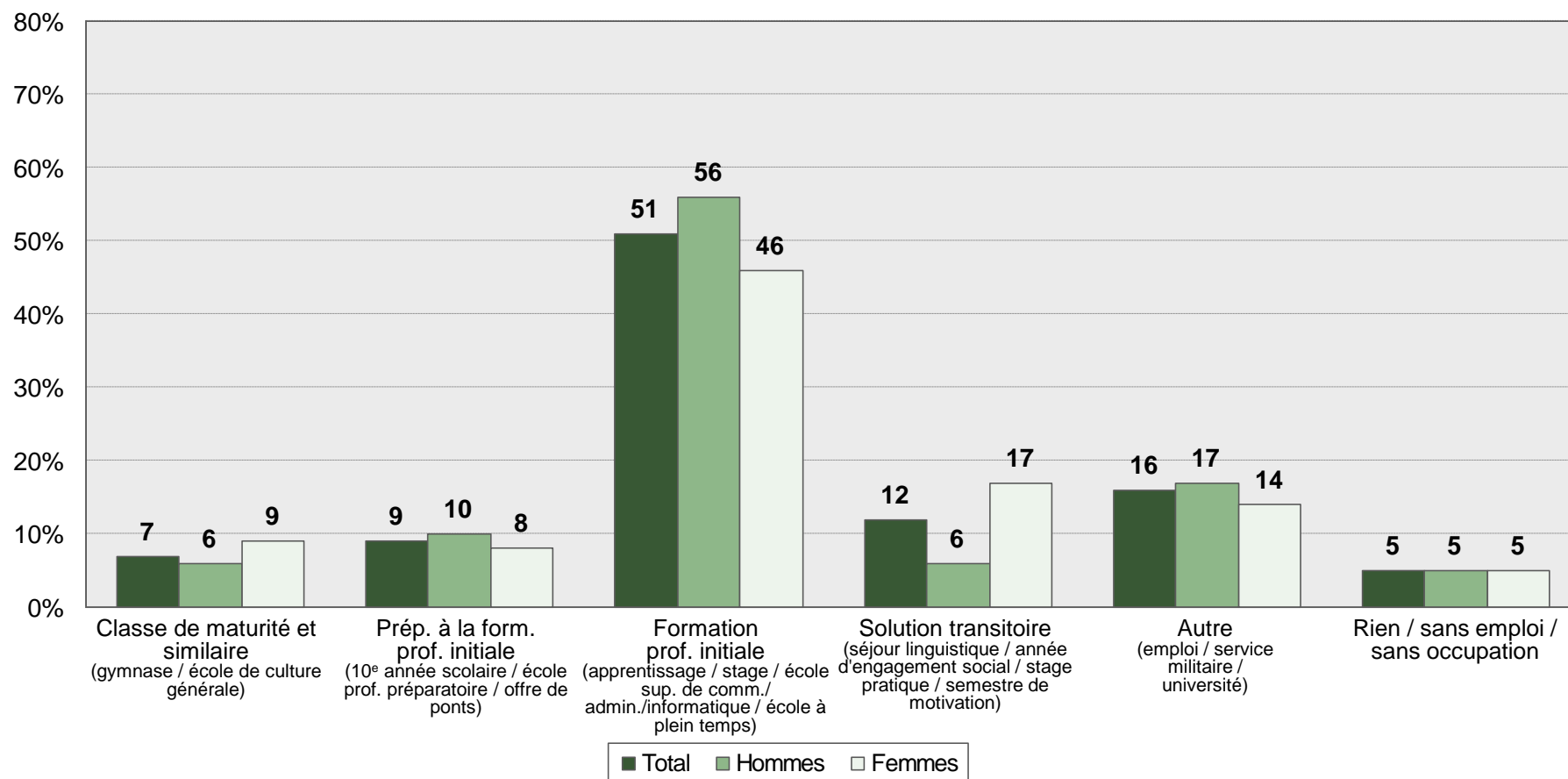
Situation actuelle au 31 août selon les régions

- En Suisse alémanique, la part des jeunes qui commencent une formation professionnelle initiale est sensiblement plus élevée qu'en Suisse romande et au Tessin.
- En Suisse romande et au Tessin, les jeunes sont plus nombreux à entrer dans une classe de maturité ou à entreprendre autre chose.



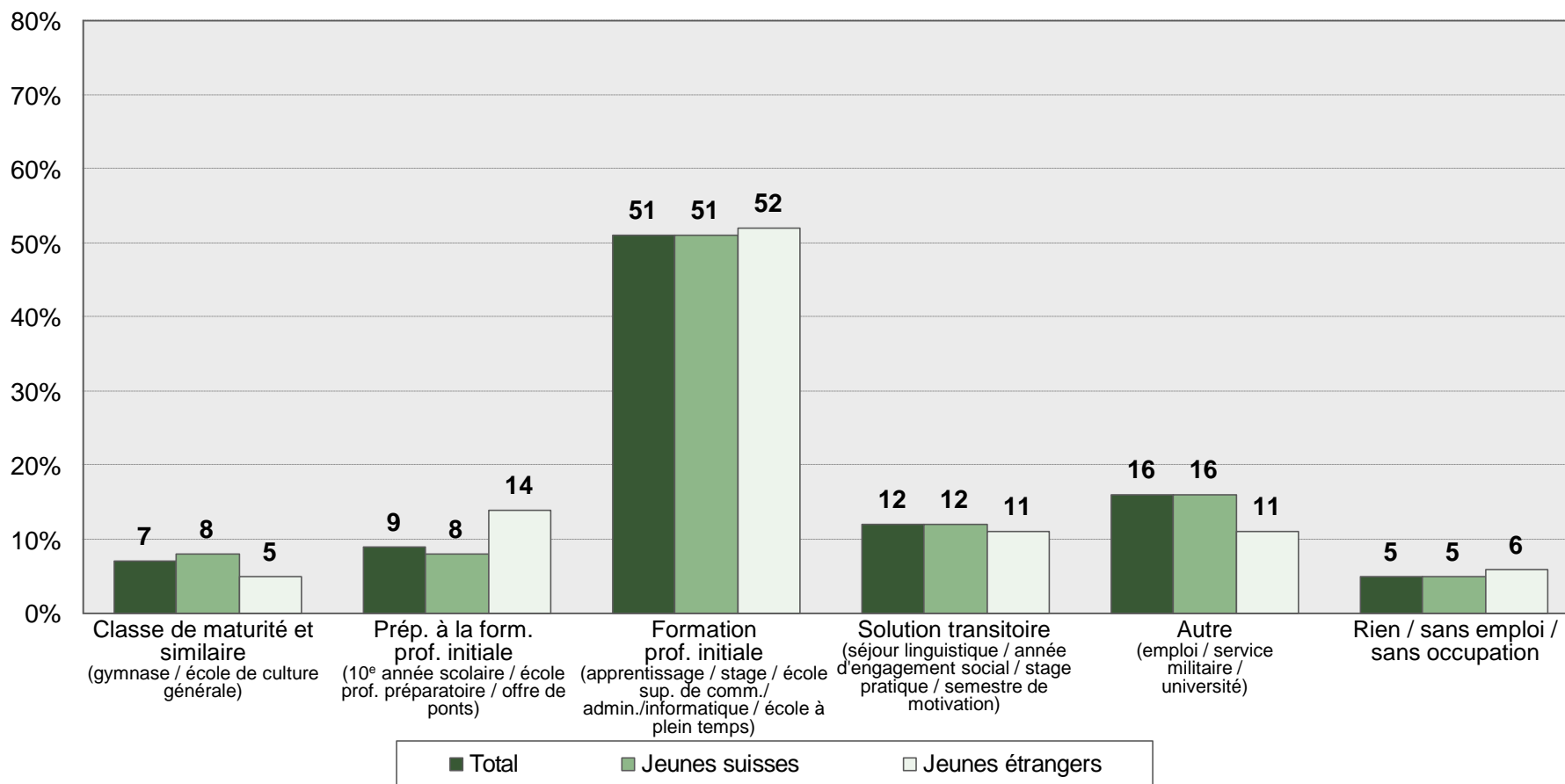
Situation actuelle au 31 août selon les sexes

- Chez les femmes, la part de celles qui commencent une formation professionnelle initiale est plus petite que celle des hommes.
- Les femmes disposent d'une solution transitoire plus souvent que les hommes.



Situation actuelle au 31 août selon les nationalités

- La part des jeunes qui commencent une formation professionnelle initiale est aussi grande chez ceux de nationalité étrangère que chez ceux de nationalité suisse.
- La part des jeunes qui commencent une préparation à la formation professionnelle initiale est plus élevée chez ceux de nationalité étrangère que chez ceux de nationalité suisse.



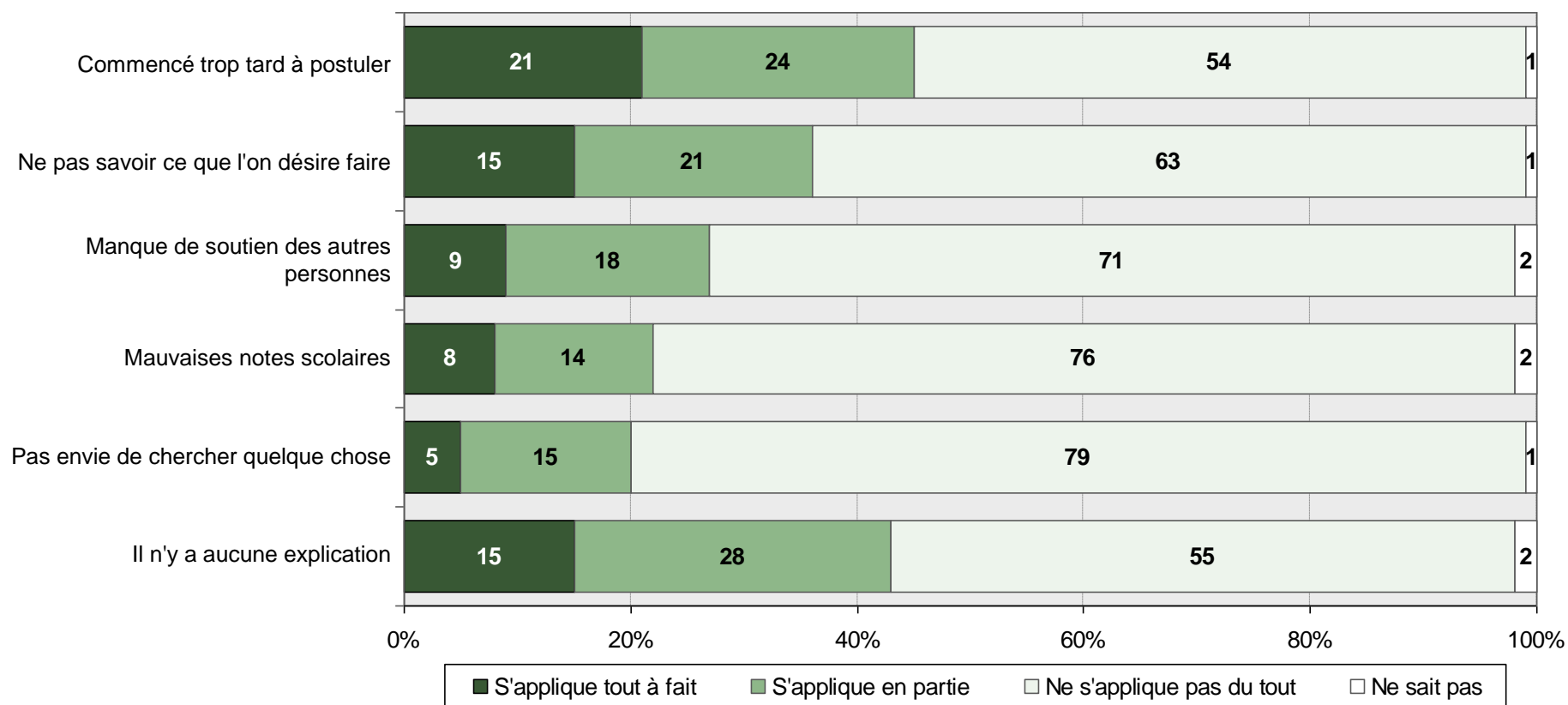
Jeunes sans solution au 31 août 2012

8'000 jeunes n'ont trouvé aucune solution au 31 août 2012.

Les jeunes attribuent principalement le fait de n'avoir trouvé aucune solution à des postulations trop tardives et à leur propre indécision.

Raisons au manque de solution au 31 août

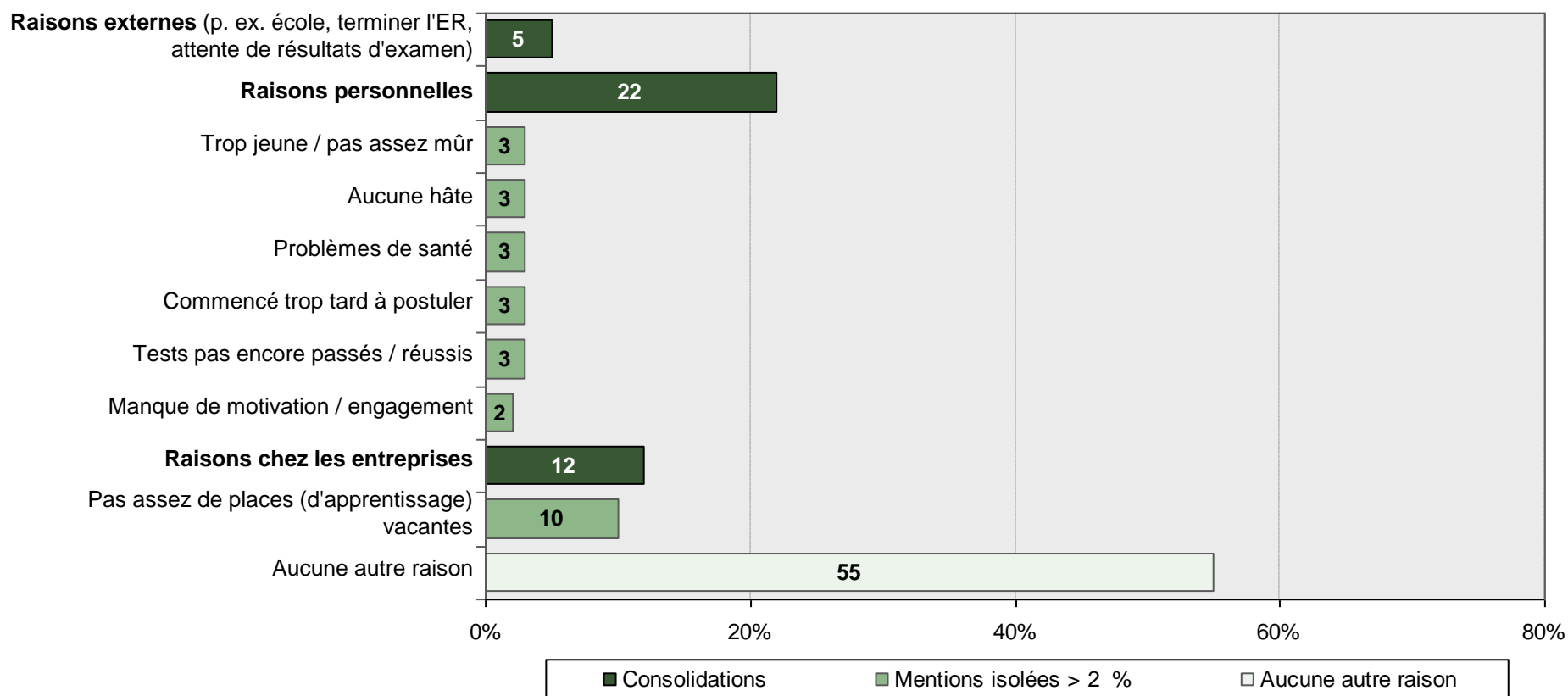
- Les jeunes concernés attribuent le fait de n'avoir trouvé aucune solution principalement à des postulations trop tardives et à leur propre indécision.



Cette question a été posée pour la première fois en 2011.

Autres raisons au manque de solution au 31 août

- 22 % des jeunes voient dans leurs positions personnelles d'autres raisons à leur manque d'accord.
- 12 % des jeunes y voient d'autres raisons chez les entreprises.



Cette question a été posée pour la première fois en 2011. Question ouverte. Plusieurs réponses possibles.

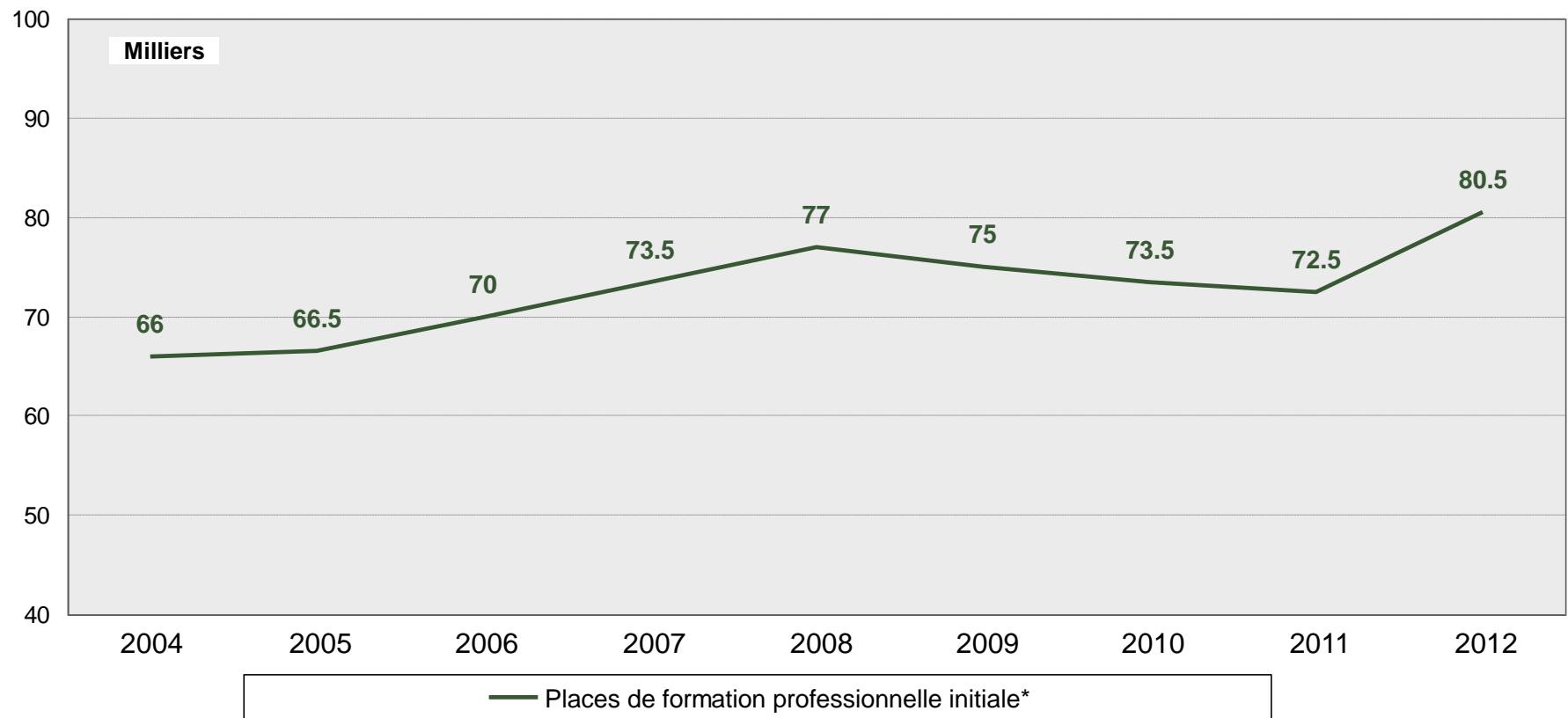
Entrées en formation professionnelle initiale

En 2012, 80'500 jeunes entrent en formation professionnelle initiale. Ils sont 8'000 de plus qu'en 2011.

La plupart des jeunes (63 %) commencent leur formation professionnelle initiale directement à la fin de leur scolarité obligatoire. 11 % proviennent d'une préparation à la formation professionnelle initiale, 9 % d'une solution transitoire et 8 % d'une autre formation professionnelle initiale et ont donc changé l'orientation de leur formation. Globalement, ces parts demeurent stables au cours du temps.

Entrées en formation professionnelle initiale

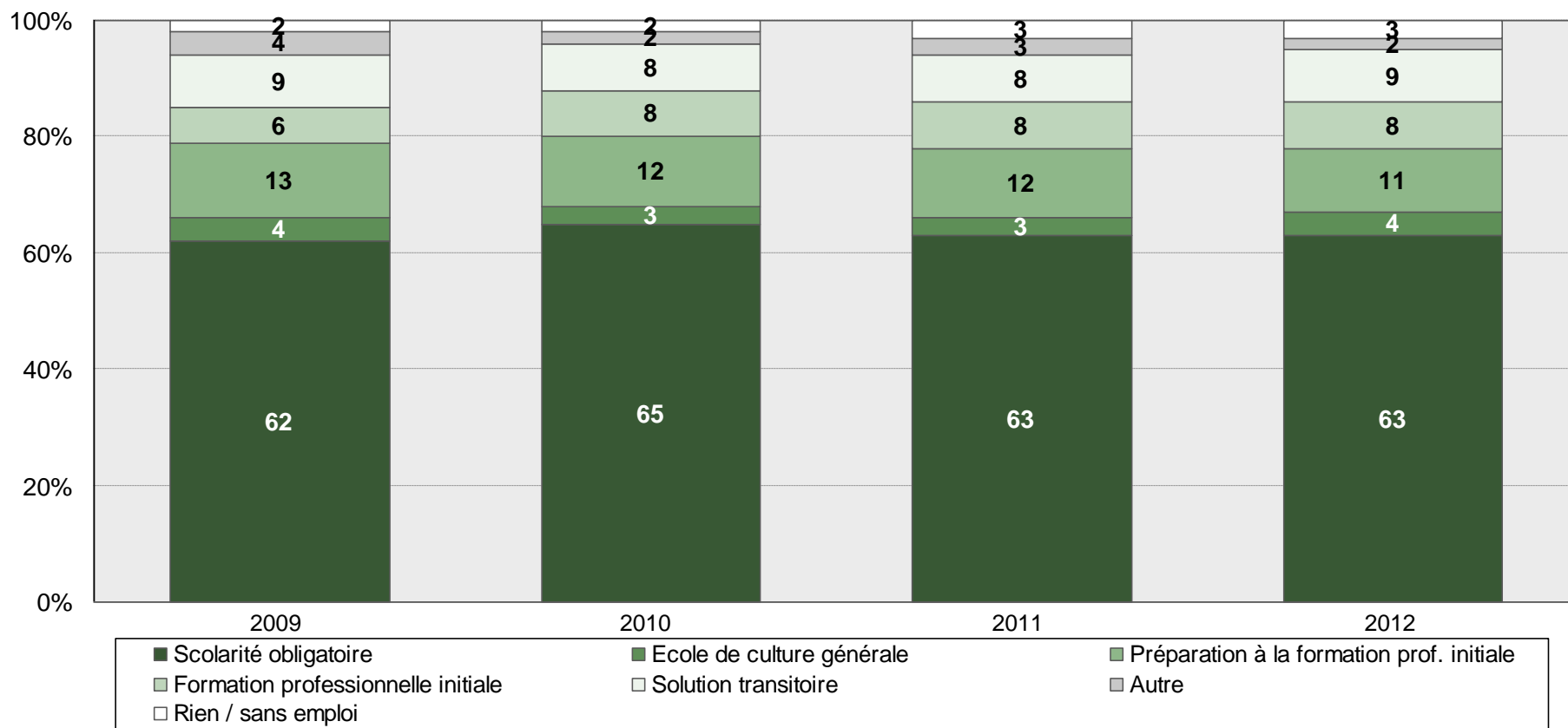
- Au total, 80'500 jeunes entrent en formation professionnelle initiale en 2012.
- Par rapport à l'an dernier, le nombre des entrées en formation professionnelle initiale est en augmentation.



* Jusqu'à 2004, apprentissage seulement / dès 2005, y.c. écoles sup. de commerce/administration/informatique / stages / offres d'écoles à plein temps.

Entrées en formation professionnelle initiale selon le statut de formation en avril

- Deux tiers des jeunes qui commencent une formation professionnelle initiale proviennent directement de la scolarité obligatoire.
- 11 % des jeunes entrant en formation professionnelle initiale sortent d'une préparation à la formation professionnelle initiale, 9 % d'une solution transitoire et 8 % d'une autre formation professionnelle initiale.



Situation actuelle des jeunes intéressés par la formation professionnelle initiale

Selon notre extrapolation, 96'500 jeunes s'intéressaient à une formation professionnelle initiale en avril 2012.

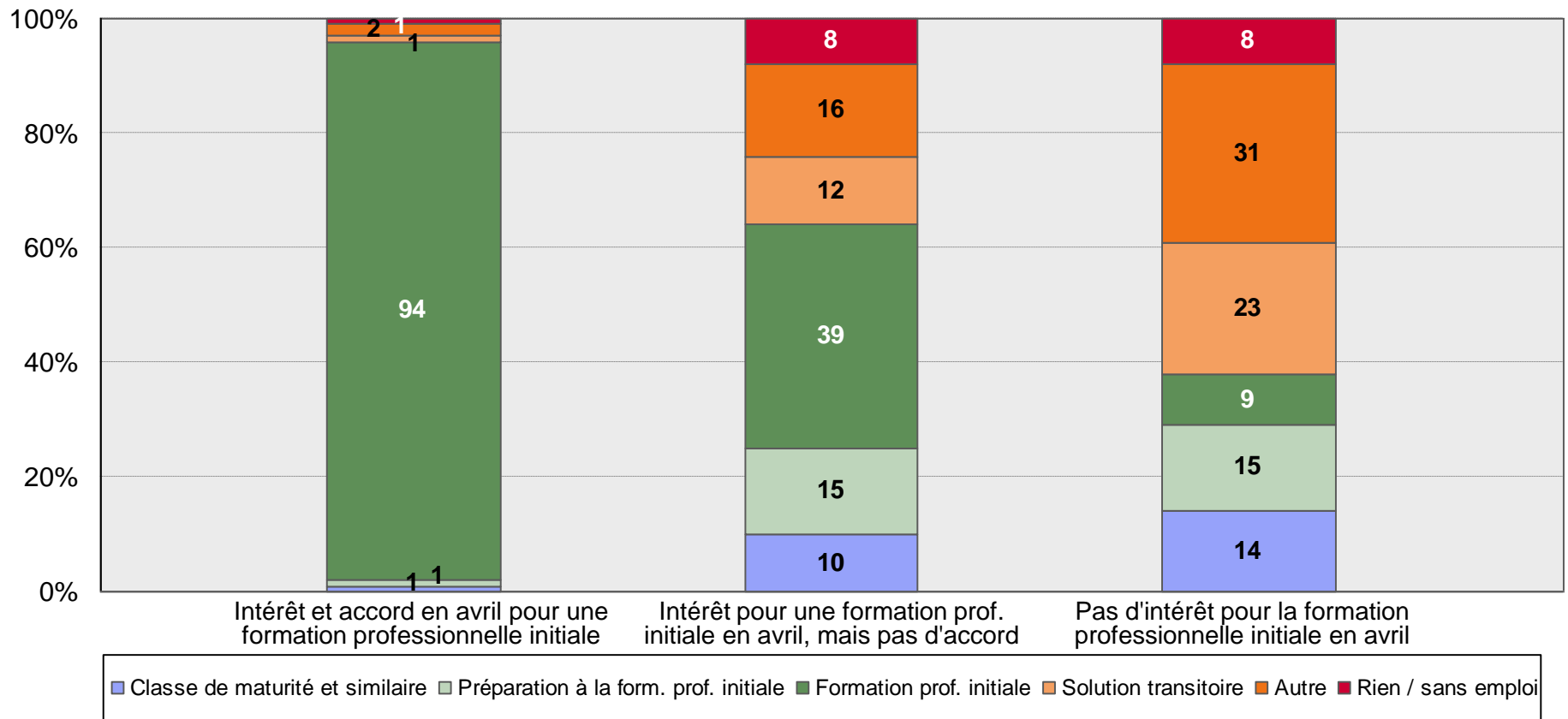
70 % de ces jeunes intéressés par une formation professionnelle initiale en avril ont obtenu depuis lors un accord ferme. Parmi eux, la plupart (94 %) ont commencé leur formation professionnelle initiale en août. 1 % d'autres jeunes n'ont trouvé aucune solution.

Parmi les jeunes qui témoignaient d'un intérêt en avril mais ne disposaient encore d'aucun accord pour une formation professionnelle initiale, 39 % ont pu commencer une telle formation en août et 15 % ont commencé une préparation à la formation professionnelle initiale. 8 % de ces jeunes sont demeurés sans solution au 31 août 2012.

Parmi les jeunes qui ne manifestaient aucun intérêt à une formation professionnelle initiale en avril, 9 % ont tout de même commencé une telle formation.

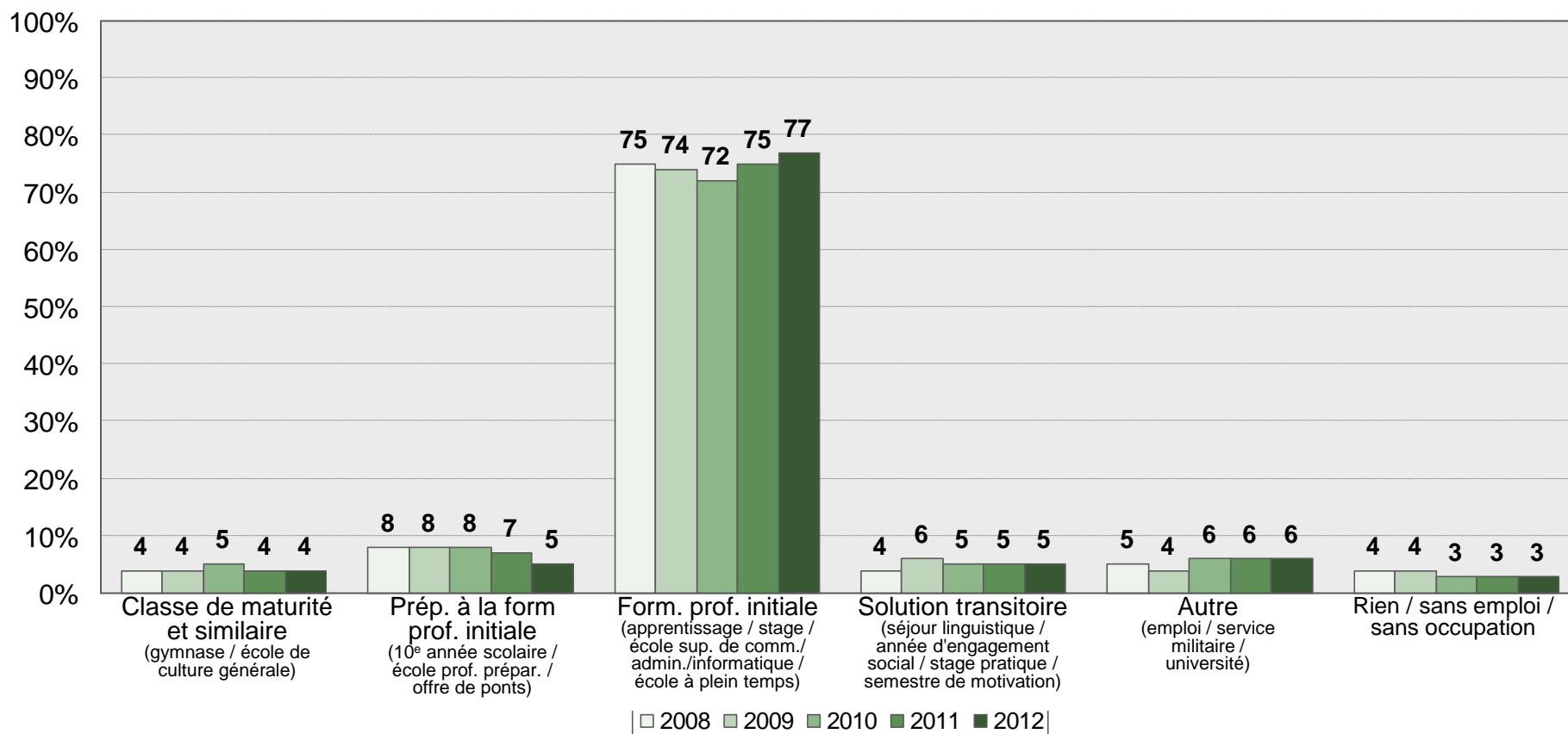
Situation des jeunes intéressés par la formation professionnelle initiale

- La plupart des jeunes qui disposaient en avril déjà d'un accord pour une formation professionnelle initiale ont également occupé la place correspondante.
- Parmi les jeunes intéressés en avril par une formation professionnelle initiale, mais sans disposer encore d'aucun accord, 39 % ont pu commencer une telle formation en août. 8 % sont demeurés sans solution.



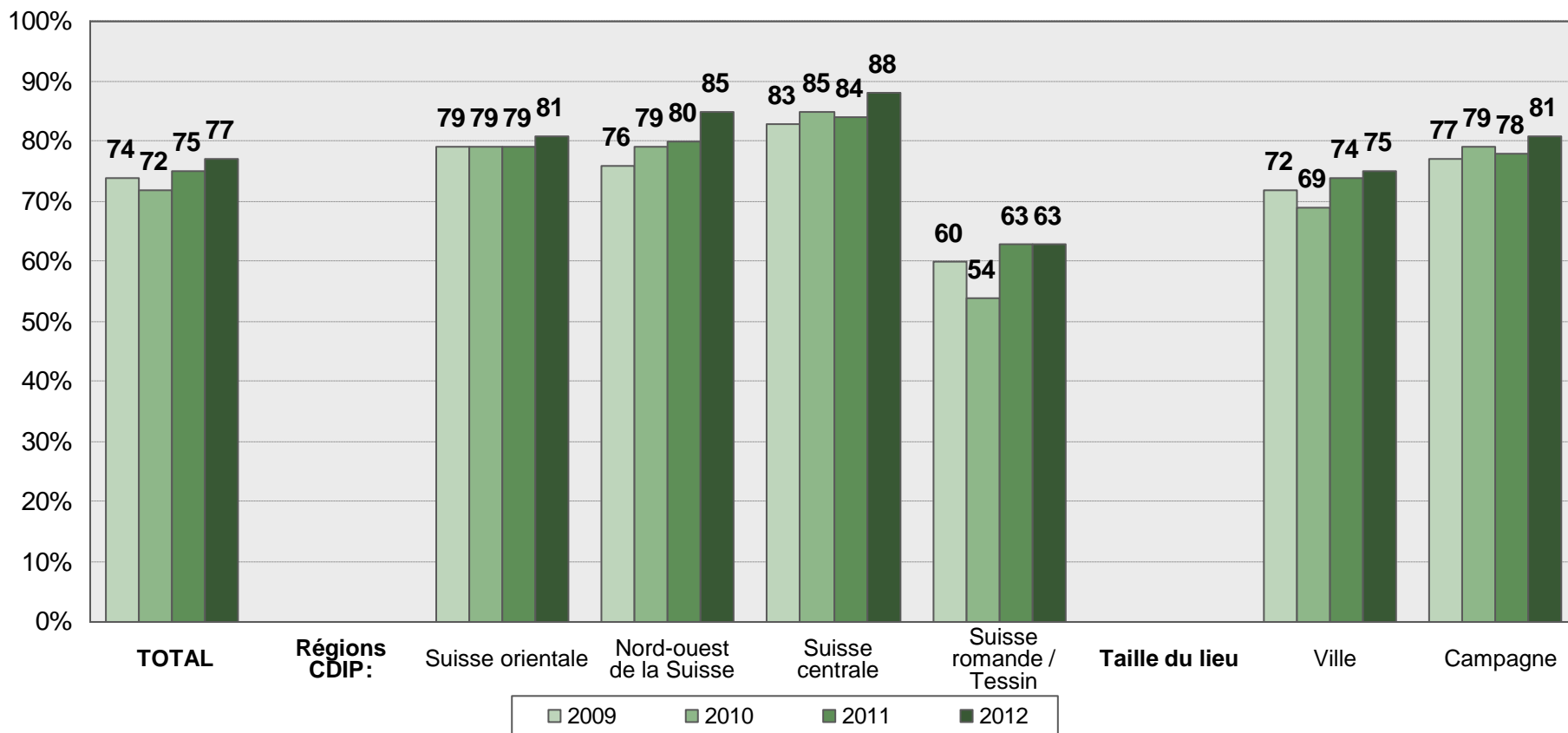
Jeunes intéressés par la formation professionnelle initiale

- Deux tiers des jeunes qui s'intéressaient en avril à une formation professionnelle initiale ont commencé en août la formation correspondante. Par rapport à l'année dernière, la part de ces jeunes a légèrement augmenté.



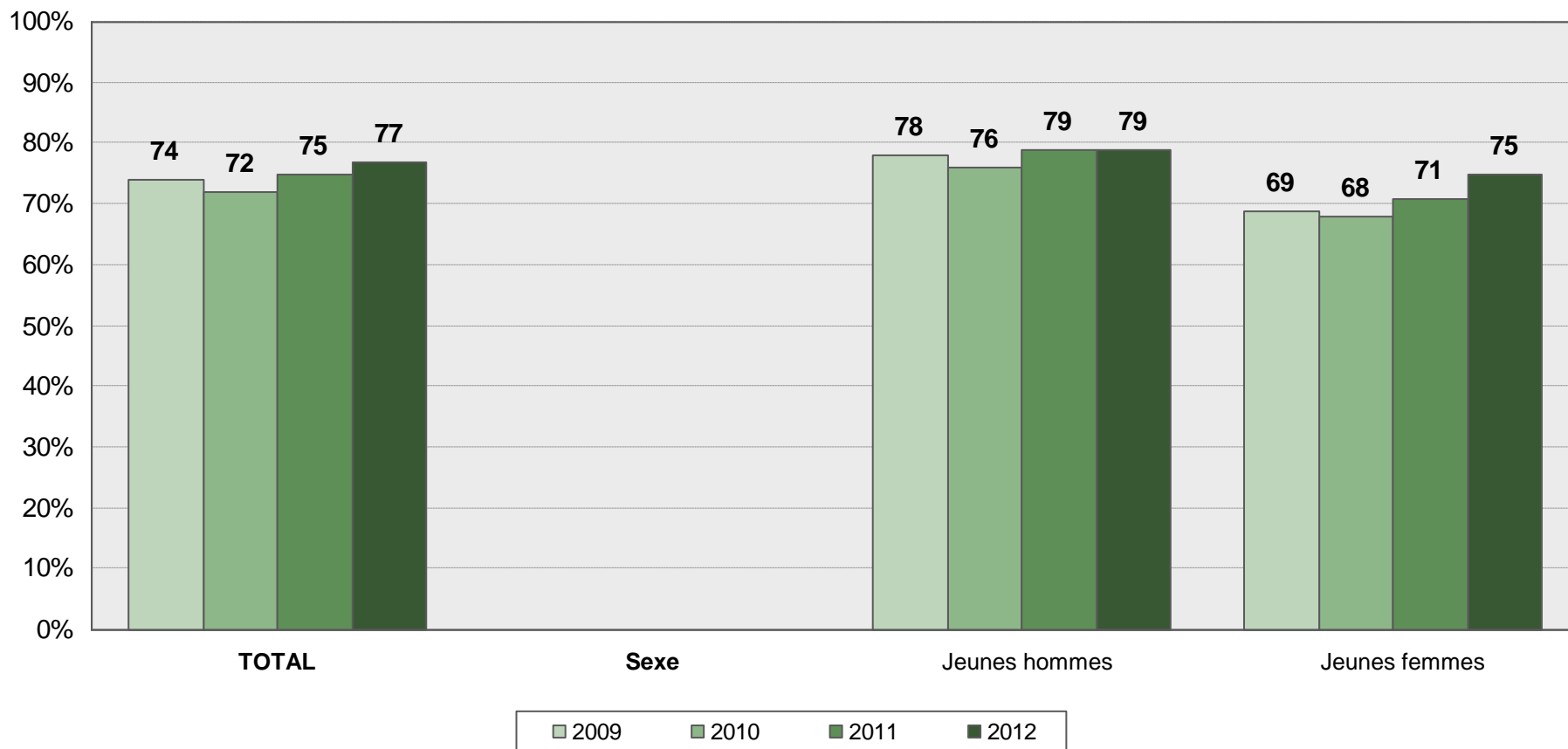
Entrées des jeunes intéressés par la formation professionnelle initiale, selon les régions

- En Suisse alémanique, les entrées en formation professionnelle initiale réussissent sensiblement mieux qu'en Suisse romande et au Tessin.
- La part des jeunes qui commencent une formation professionnelle initiale augmente continuellement depuis 2010.



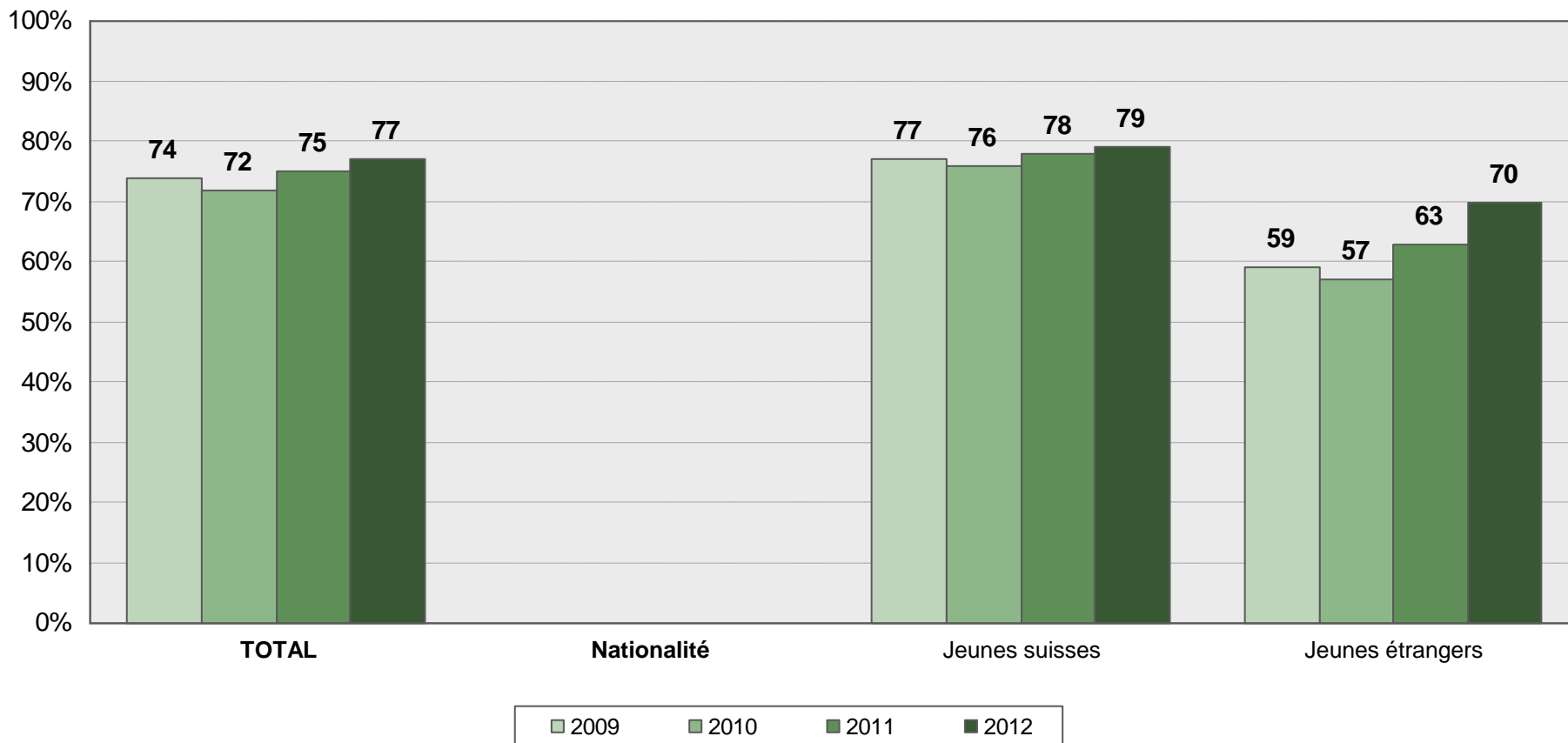
Entrées des jeunes intéressés par la formation professionnelle initiale, selon les sexes

- La part des jeunes hommes qui entrent en formation professionnelle initiale est plus élevée que celle des jeunes filles.
- La part des jeunes femmes qui entrent en formation professionnelle initiale augmente continuellement depuis 2010.



Entrées des jeunes intéressés par la formation professionnelle initiale, selon les nationalités

- La part des jeunes qui entrent en formation professionnelle initiale est plus faible chez les jeunes étrangers que chez les jeunes suisses.
- Par rapport à l'an dernier, la part des jeunes étrangers qui entrent en formation professionnelle initiale a sensiblement augmenté.



Satisfaction des jeunes à l'égard de leur solution actuelle

En automne 2012, la satisfaction des jeunes à l'égard de leur solution actuelle est très élevée. Cette valeur est stable depuis des années.

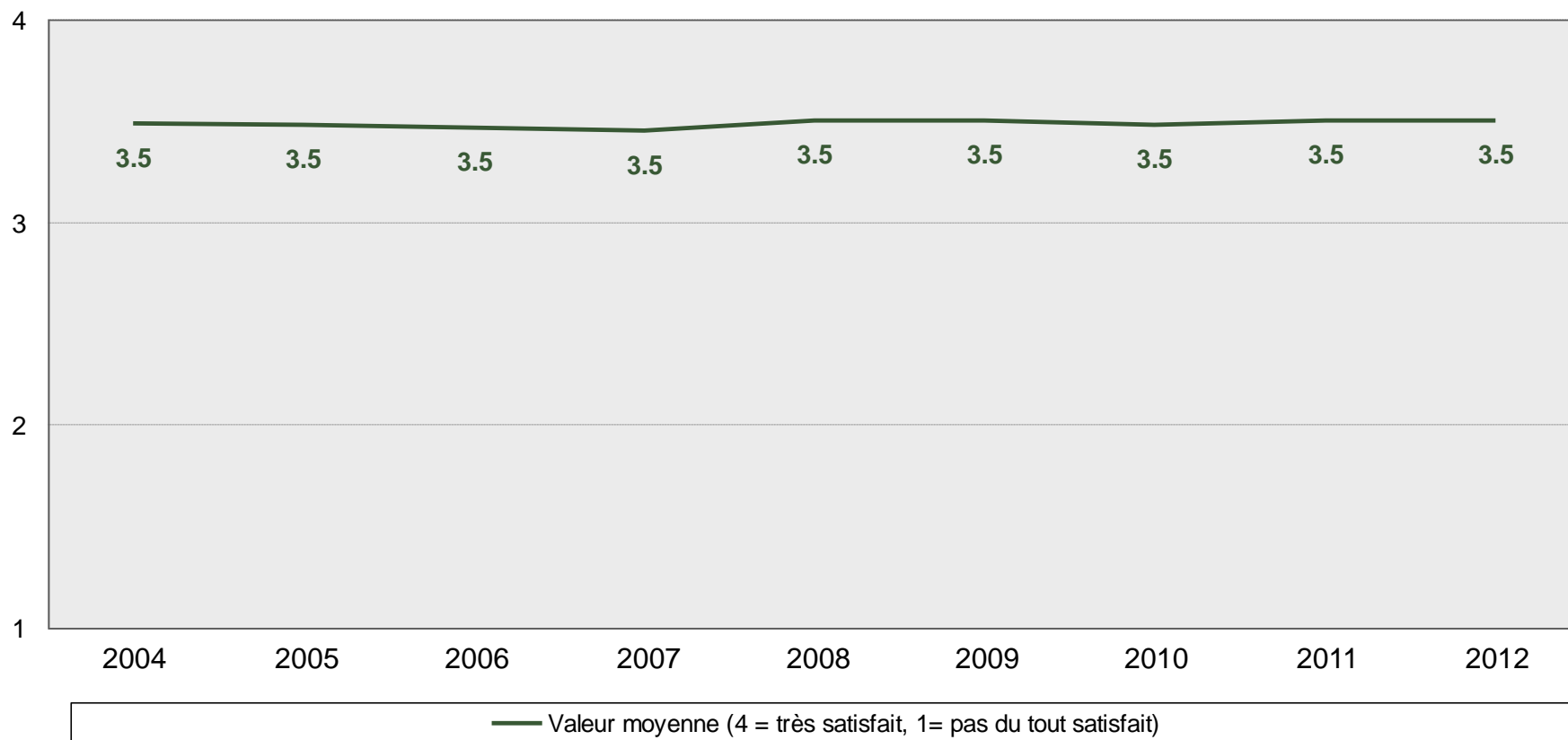
Les plus satisfaits sont les jeunes qui commencent une formation professionnelle initiale en automne 2012.

Région linguistique: en Suisse alémanique, les jeunes sont plus satisfaits qu'en Suisse romande et au Tessin.

Nationalité: les jeunes suisses sont un peu plus satisfaits que les jeunes d'autres nationalités.

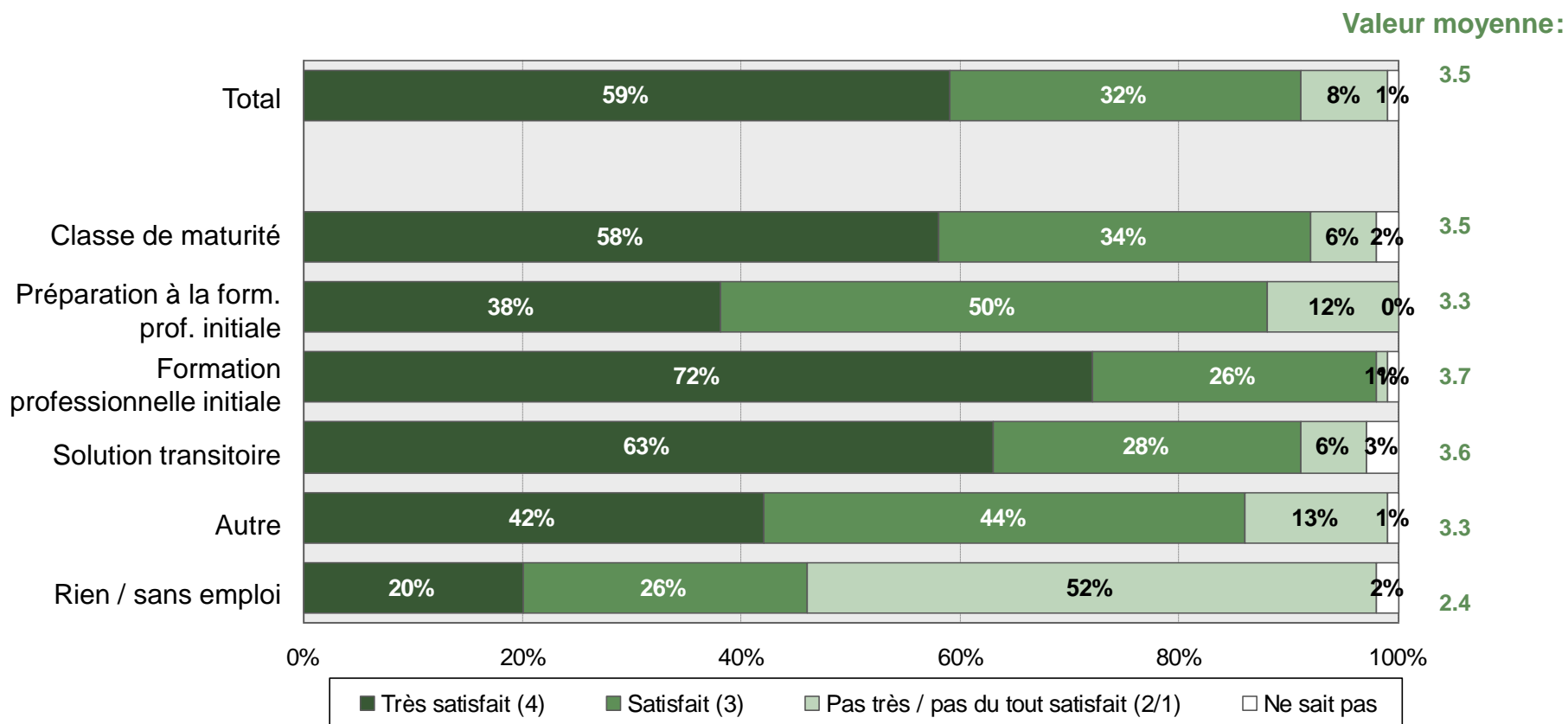
Satisfaction à l'égard de la solution actuelle

- Globalement, les jeunes sont très satisfaits de leur situation actuelle. Sur une échelle de 1 (pas du tout satisfait) à 4 (très satisfait), la valeur moyenne atteinte est de 3.5. Cette valeur est stable depuis 2004.



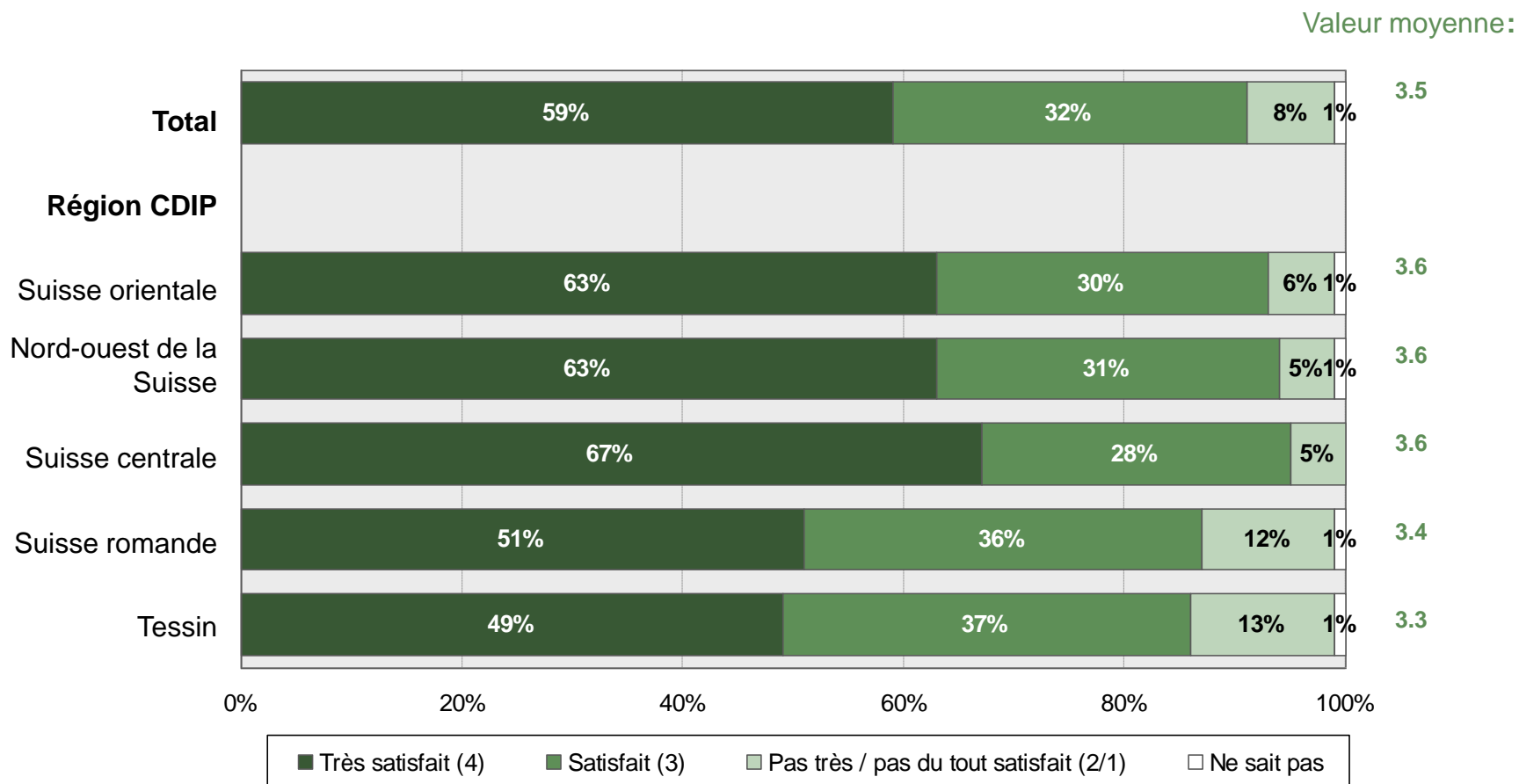
Satisfaction à l'égard de la situation présente – selon la solution actuelle

- Les plus satisfaits sont les jeunes qui commencent une formation professionnelle initiale en automne 2012: 98 % sont satisfaits à très satisfaits.



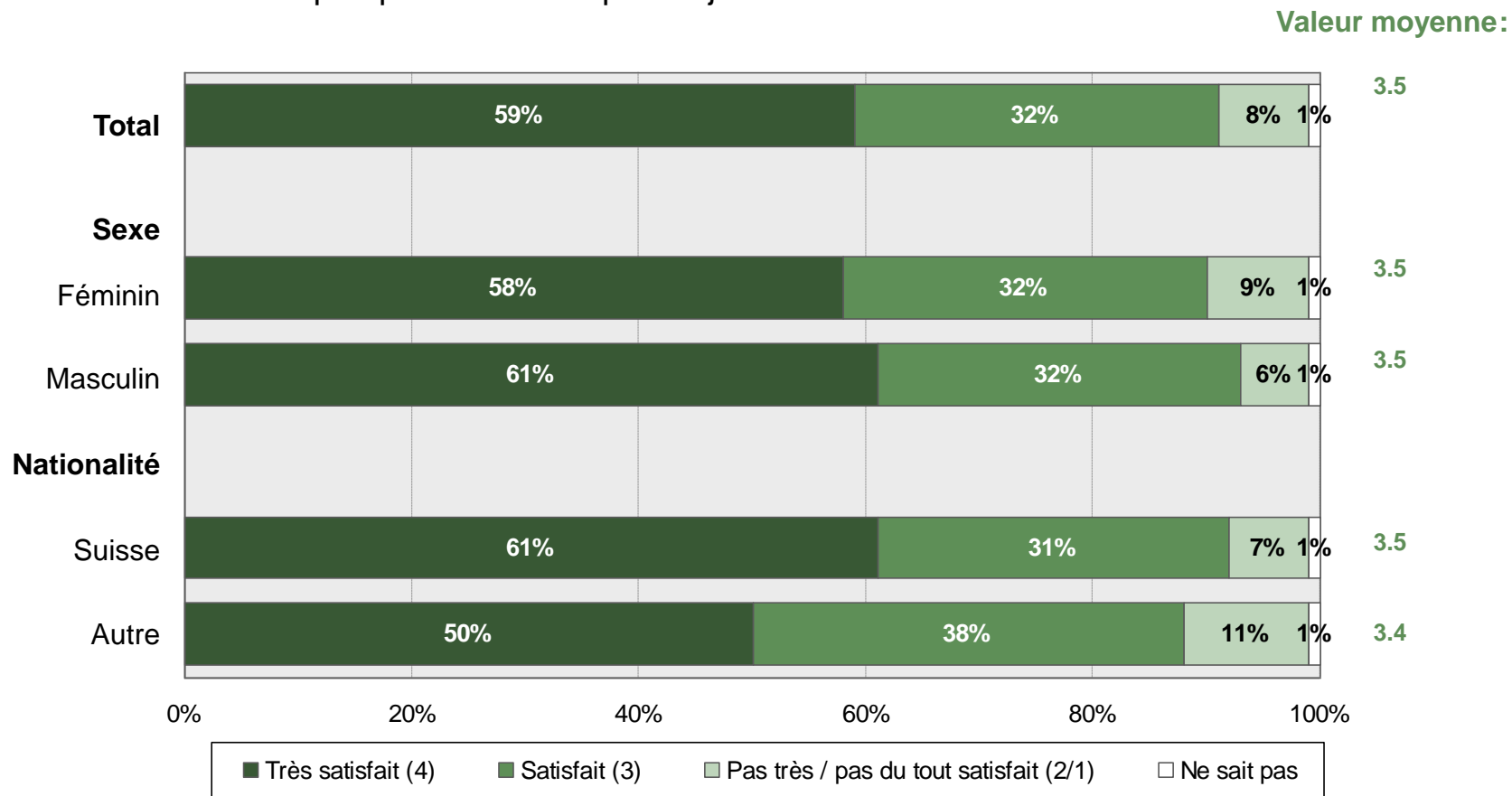
Satisfaction à l'égard de la situation présente – selon les régions

- Dans toutes les régions de Suisse alémanique, 90 % des jeunes sont très satisfaits ou satisfaits de leur situation présente.
- La plupart des jeunes qui ne sont pas très ou pas du tout satisfaits se trouvent en Suisse romande et au Tessin.



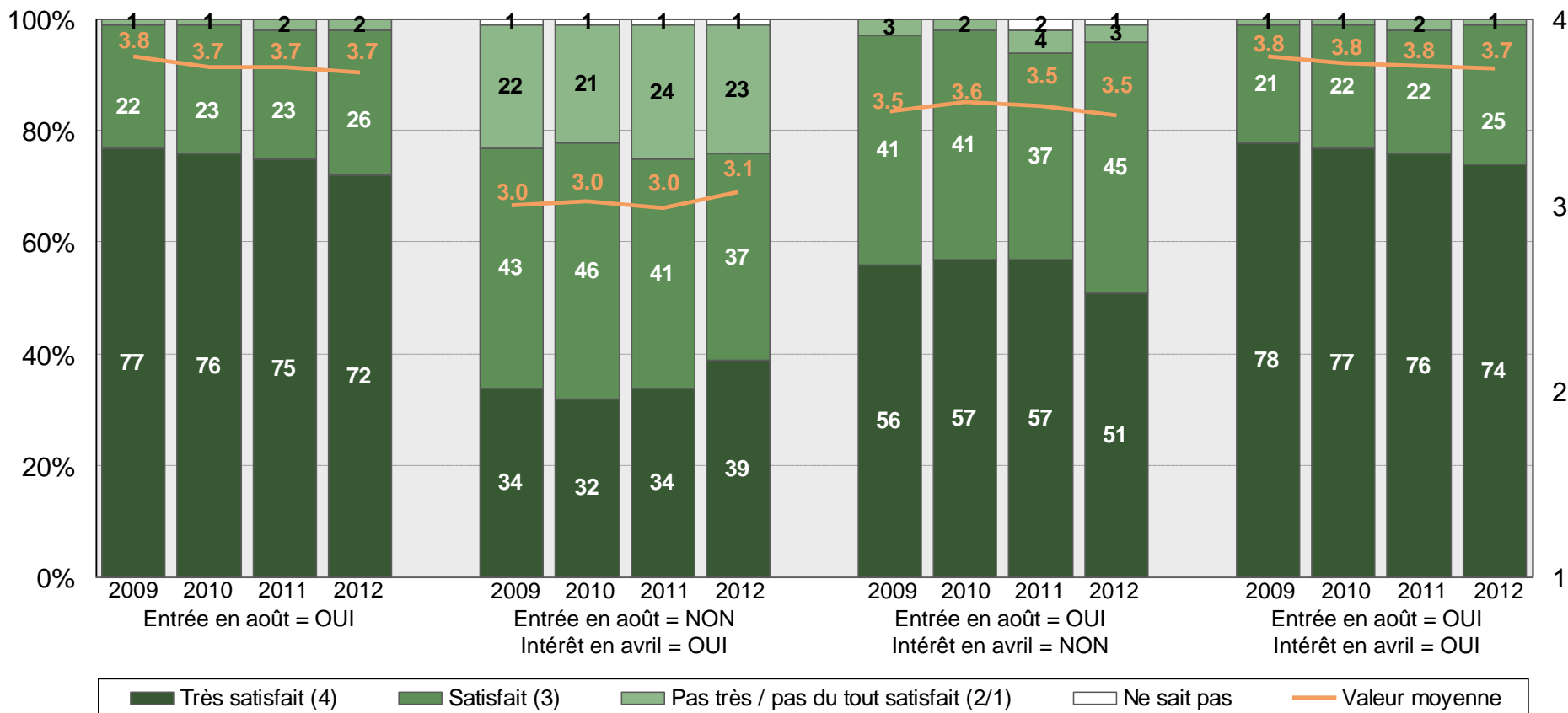
Satisfaction à l'égard de la situation présente – selon les sexes et nationalités

- La différence entre les jeunes femmes et les jeunes hommes est très minime en ce qui concerne leur satisfaction à l'égard de leur situation présente.
- Les jeunes suisses sont un peu plus satisfaits que les jeunes d'autres nationalités.



Satisfaction des jeunes selon leur intérêt en avril et leur situation en août

- Les plus satisfaits sont les jeunes qui s'intéressaient à une formation professionnelle initiale en avril et qui ont pu commencer une telle formation.
- Les moins satisfaits sont les jeunes qui s'intéressaient à une formation professionnelle initiale en avril et qui ne peuvent pas commencer une telle formation cet automne.



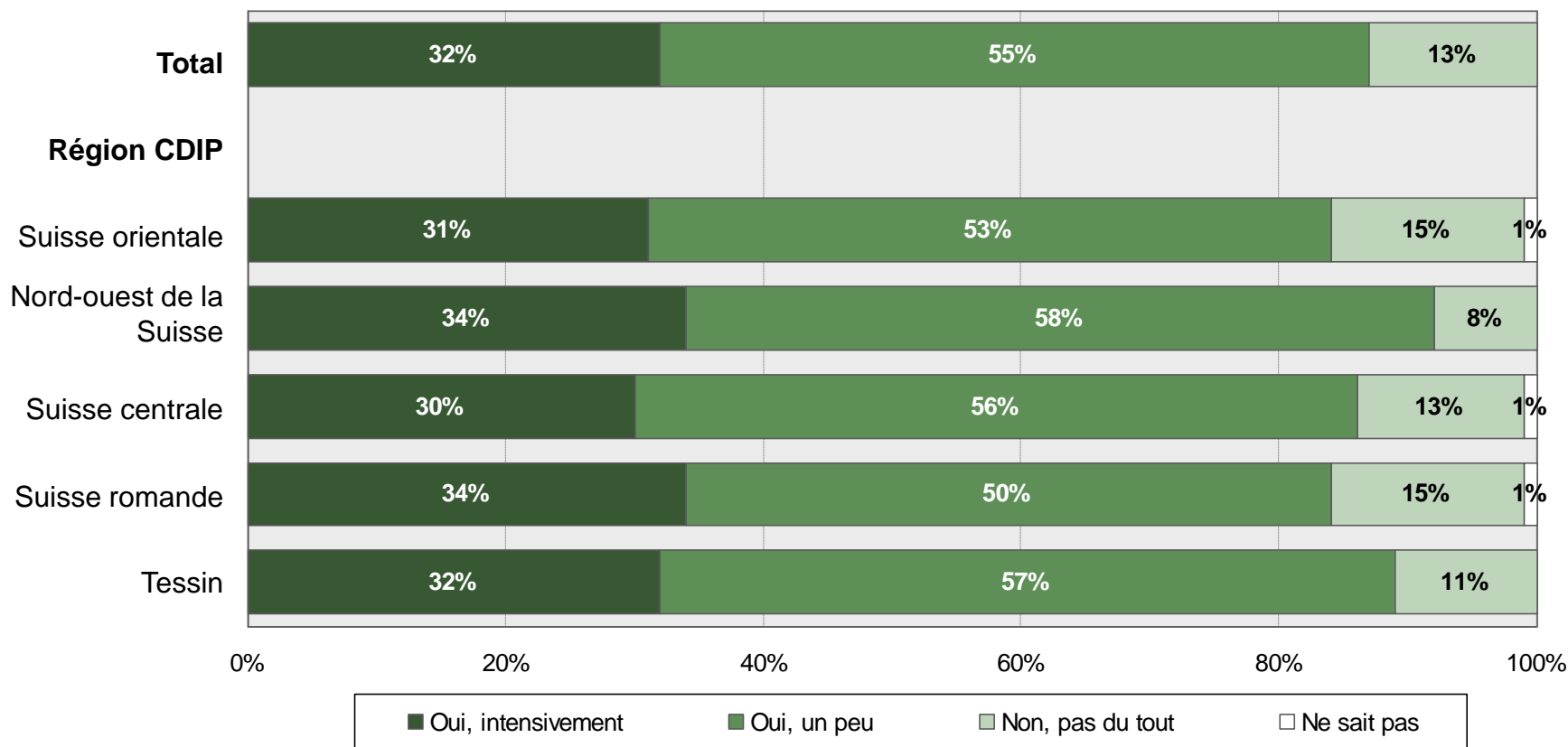
Information des jeunes sur les possibilités de carrière

Pendant le processus du choix de leur profession, la plupart des jeunes qui commencent une formation professionnelle initiale se sont informés intensivement ou un peu sur les possibilités de formation continue et de perfectionnement professionnel.

Nationalité: plus que les jeunes suisses, les jeunes d'autres nationalités se sont préoccupés souvent intensivement des possibilités de carrière offertes dans leur profession.

Information sur les possibilités de carrière – selon les régions

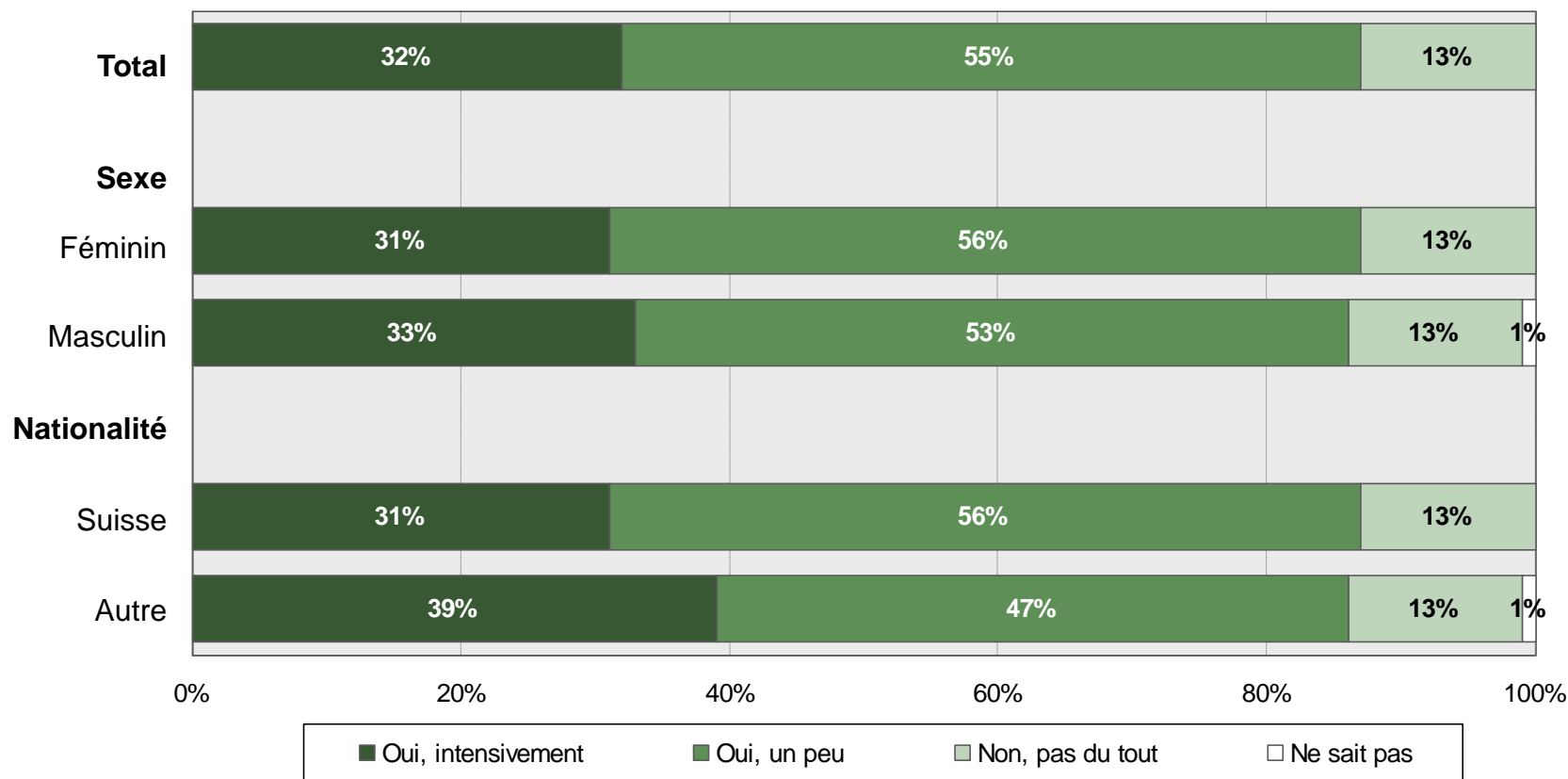
- Pendant le processus du choix de leur profession, la plupart des jeunes qui commencent une formation professionnelle initiale se sont informés intensivement ou un peu des possibilités de formation continue et de perfectionnement professionnel.



Cette question a été posée pour la première fois en 2012.

Information sur les possibilités de carrière – selon les sexes et les nationalités

- L'information sur les possibilités de carrière ne présente que très peu de différences entre les jeunes hommes et les jeunes femmes.
- Plus que les jeunes suisses, les jeunes d'autres nationalités se sont préoccupés souvent intensivement des possibilités de carrière offertes dans leur profession.



Cette question a été posée pour la première fois en 2012.

Evaluation et plan d'avenir des jeunes avec et sans place d'apprentissage

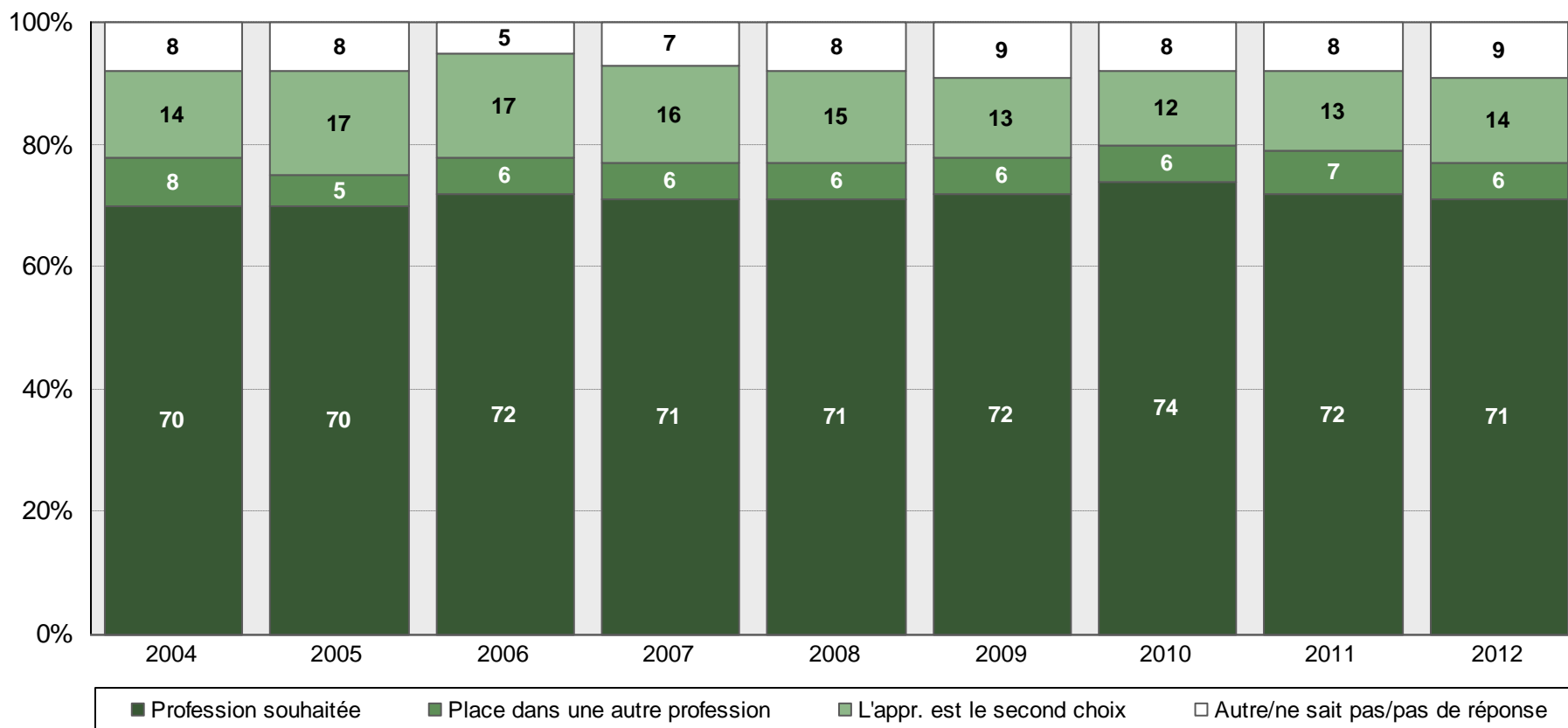
71 % des jeunes qui commencent cet automne une formation professionnelle initiale en entreprise le feront dans la profession souhaitée. 6 % auraient préféré commencer leur formation professionnelle initiale dans une autre profession et, pour 14 %, la formation professionnelle initiale en entreprise ne représente qu'un second choix.

Parmi les jeunes qui ne commencent aucune formation professionnelle initiale en entreprise en 2012, 64 % n'ont absolument jamais cherché une place d'apprentissage.

La part des jeunes qui veulent continuer à chercher une place d'apprentissage se situe à 19 %.

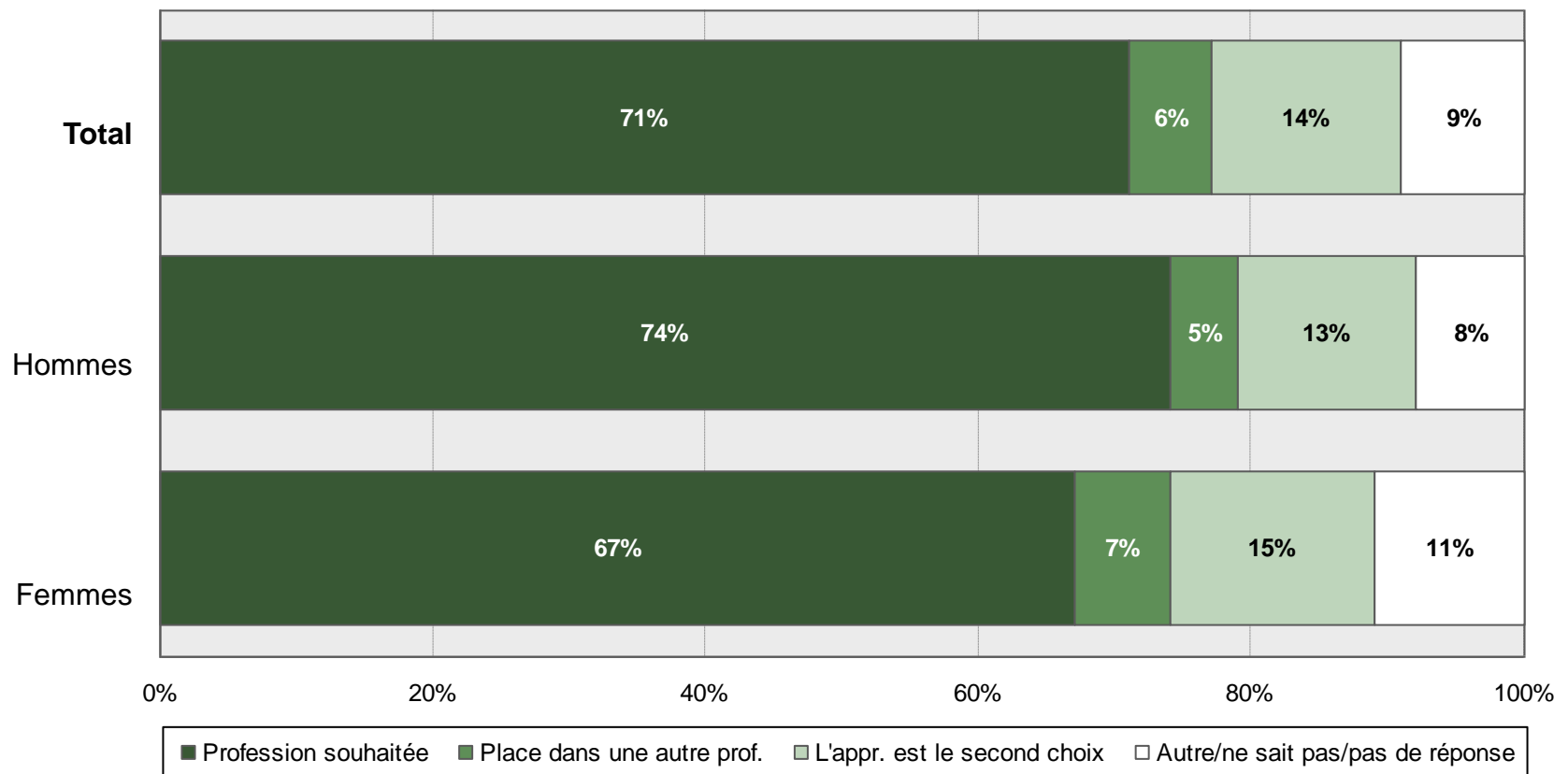
Evaluation des jeunes avec place d'apprentissage

- 71 % des jeunes qui commencent cet automne l'apprentissage d'une profession en entreprise le feront dans la profession souhaitée.
- La part des jeunes qui commencent un apprentissage en entreprise dans une profession autre que celle qu'ils souhaitaient se situe à 6 %.
- Pour 14 % des jeunes, l'apprentissage d'une profession ne représente que le second choix.



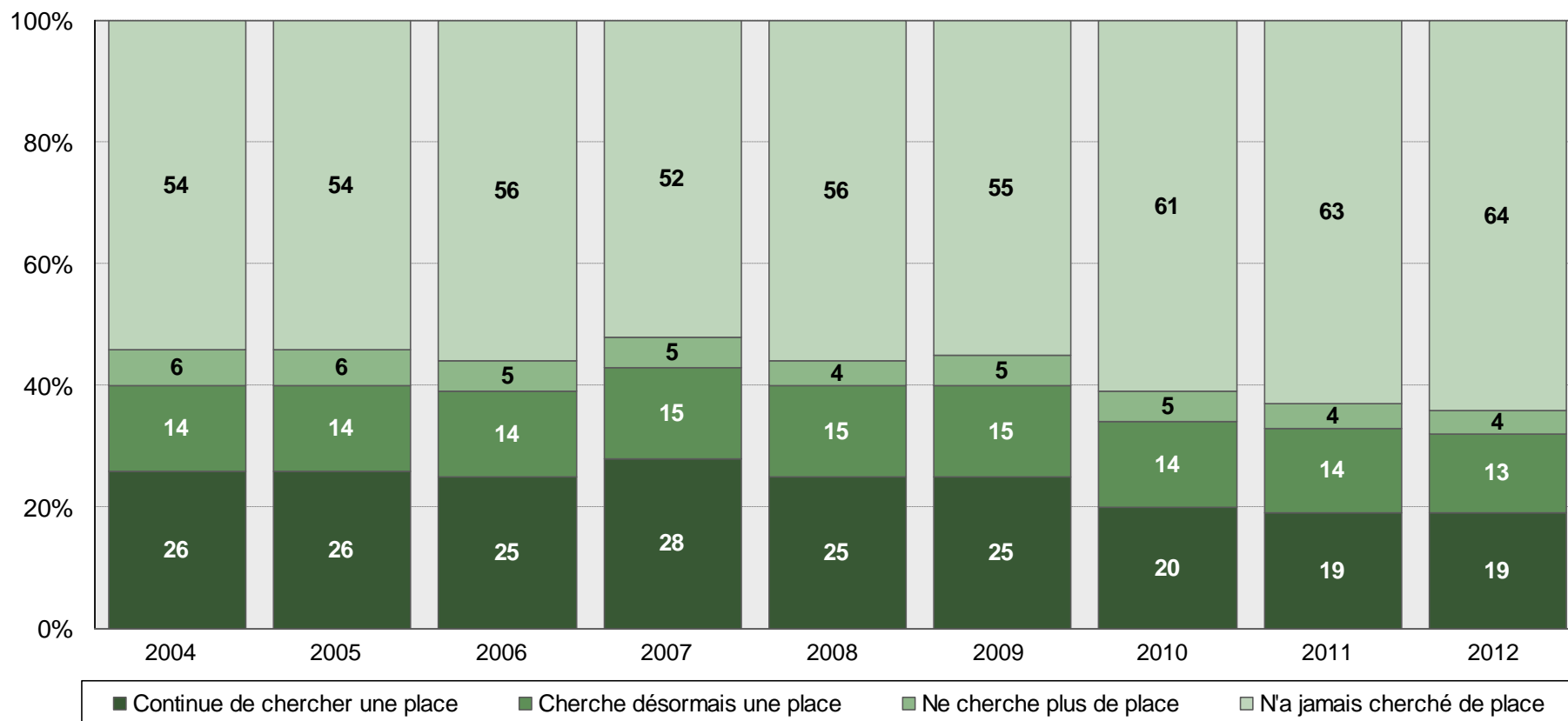
Evaluation des jeunes avec place d'apprentissage – selon les sexes

- La part des jeunes qui commencent un apprentissage en entreprise dans la profession souhaitée est plus élevée chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes.
- La part de ceux qui désignent l'apprentissage d'une profession en entreprise comme leur second choix est presque la même chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes.



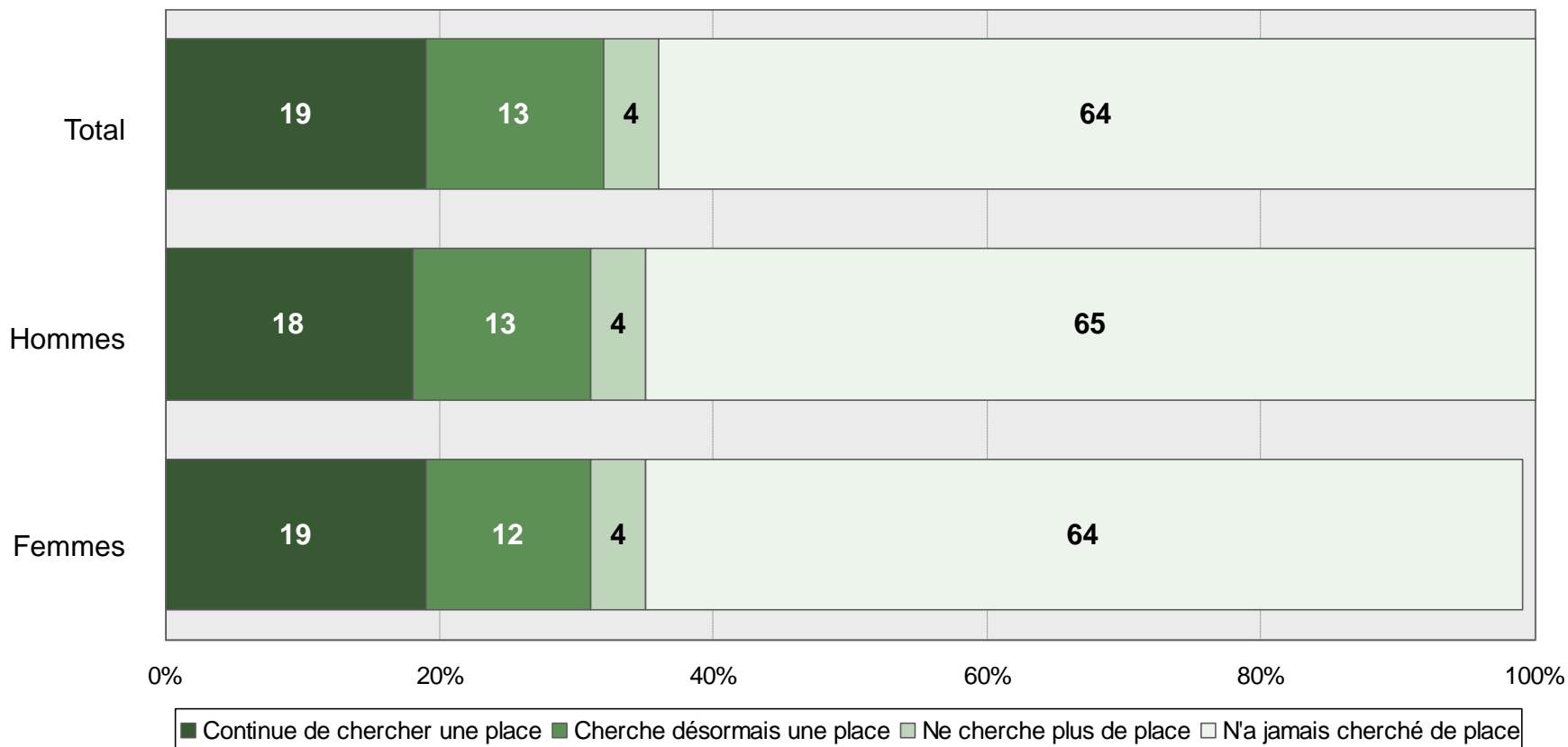
Plan d'avenir des jeunes sans place d'apprentissage

- Parmi les jeunes qui ne commencent pas un apprentissage en entreprise en automne 2012, 64 % n'ont cherché aucune place d'apprentissage. L'an dernier, cette part se montait à 63 %.
- Seuls 19 % des jeunes qui ne commencent pas d'apprentissage en entreprise veulent poursuivre leur recherche d'une place d'apprentissage.



Plan d'avenir des jeunes sans place d'apprentissage – selon les sexes

- Parmi les jeunes qui ne commencent pas d'apprentissage, on ne constate presque aucune différence entre les jeunes femmes et les jeunes hommes en ce qui concerne leurs plans d'avenir.



Poursuite de la formation après la solution transitoire

Parmi les 65'500 jeunes qui se trouvaient en automne 2012 dans une solution transitoire objective, 26 % veulent ensuite (encore) chercher une place d'apprentissage. Cette part a sensiblement reculé ces deux dernières années.

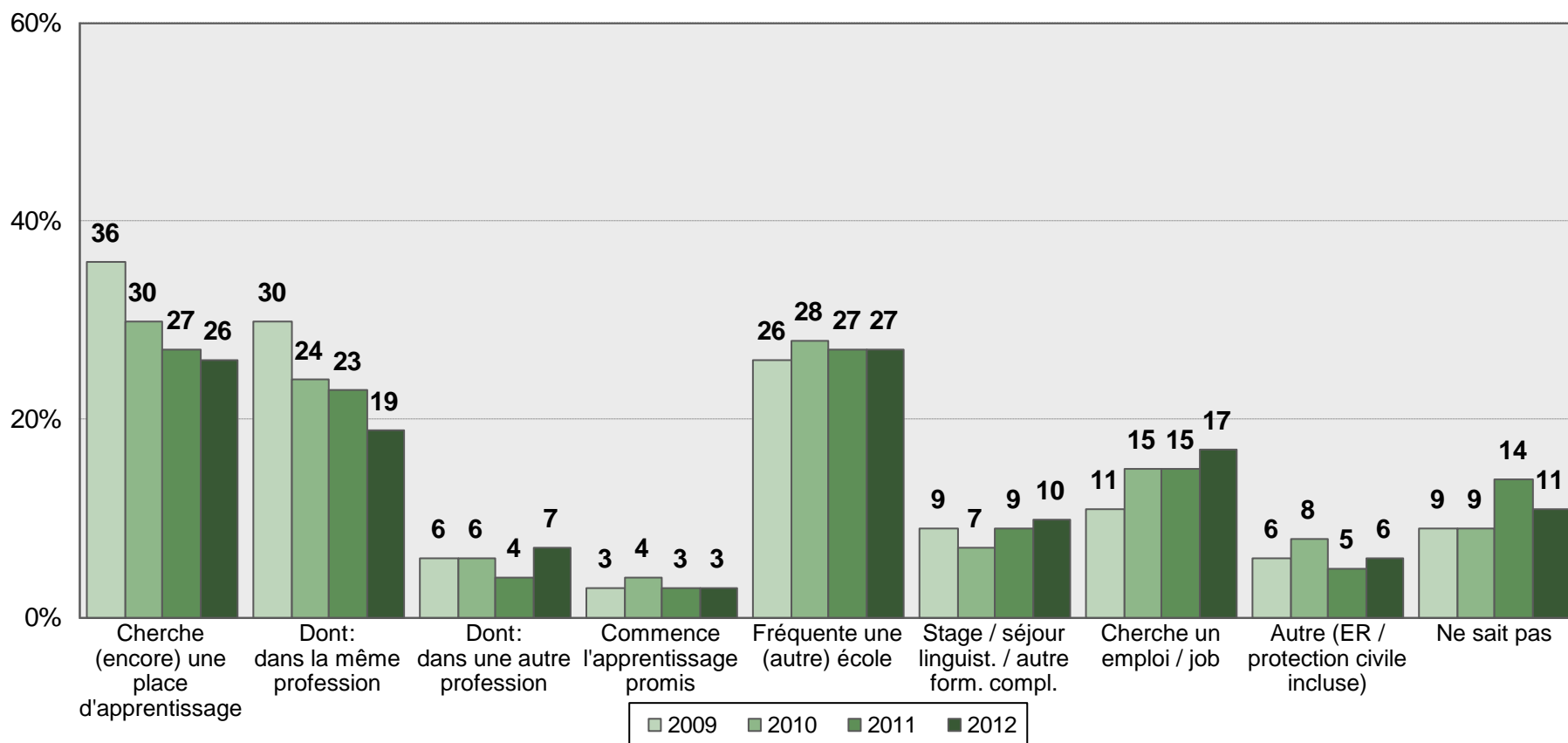
La part des jeunes en cours de solution transitoire qui veulent fréquenter ensuite une école / université se situe à 27 % en 2012, comme l'année dernière.

Région linguistique: en Suisse romande et au Tessin, la part des jeunes en cours de solution transitoire qui veulent fréquenter une école est sensiblement plus élevée qu'en Suisse alémanique, et le nombre des jeunes qui veulent ensuite chercher une place d'apprentissage est inférieur dans la mesure correspondante.

Sexe: un tiers des jeunes femmes en cours de solution transitoire veulent ensuite fréquenter une école. Chez les jeunes hommes, cette part est sensiblement inférieure; 11 % des jeunes hommes en cours de solution transitoire feront ensuite tout d'abord autre chose (école de recrue / protection civile 9 %, autre 2 %).

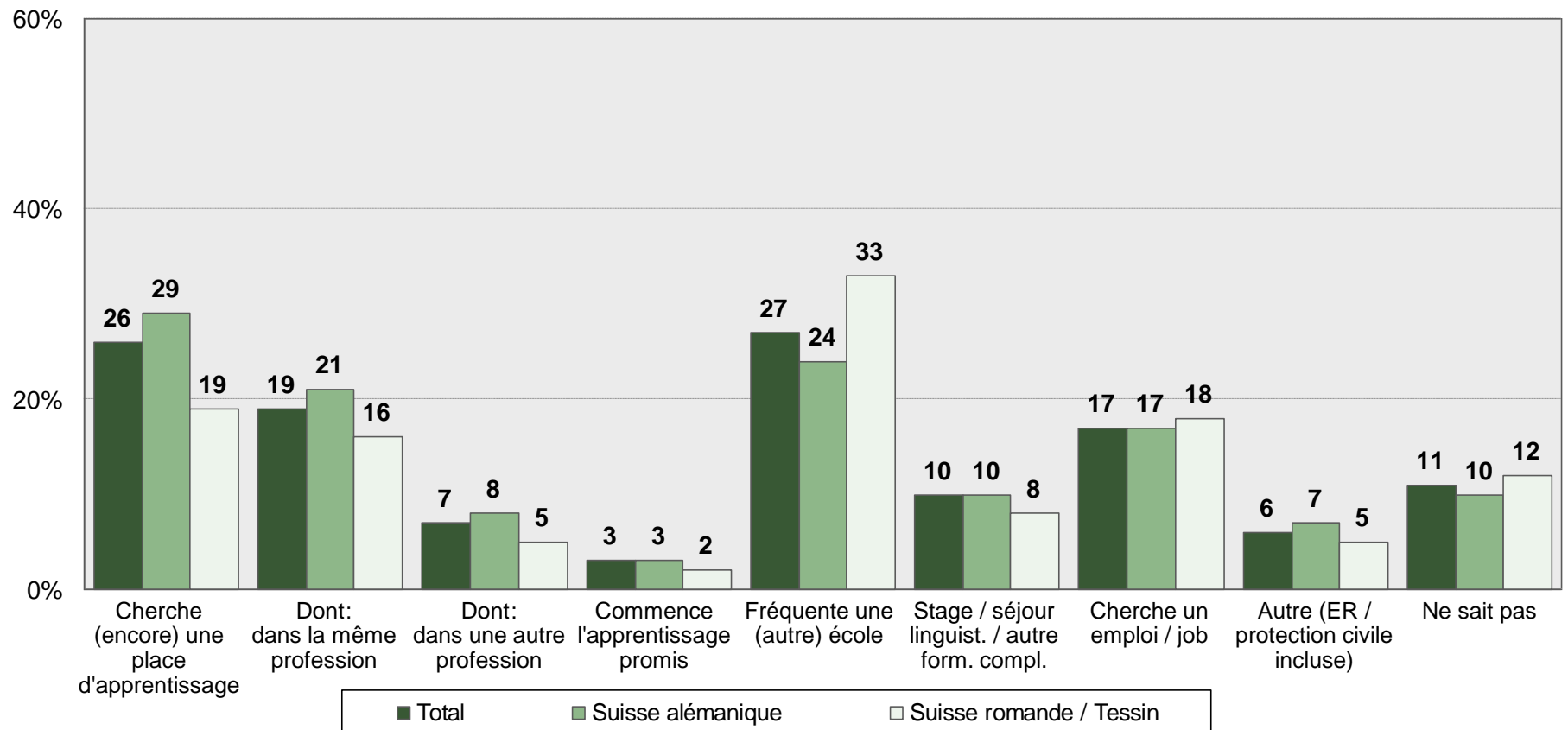
Poursuite de la formation après la solution transitoire objective

- Après extrapolation, 65'500 jeunes se trouvent objectivement en cours de solution transitoire (préparation à la formation professionnelle initiale, solution transitoire, autre ou aucune solution).
- 26 % de ces jeunes poursuivront leur recherche d'une place d'apprentissage. Cette part de jeunes a régressé sensiblement au cours des trois dernières années.
- La part des jeunes qui veulent fréquenter une école est stable.



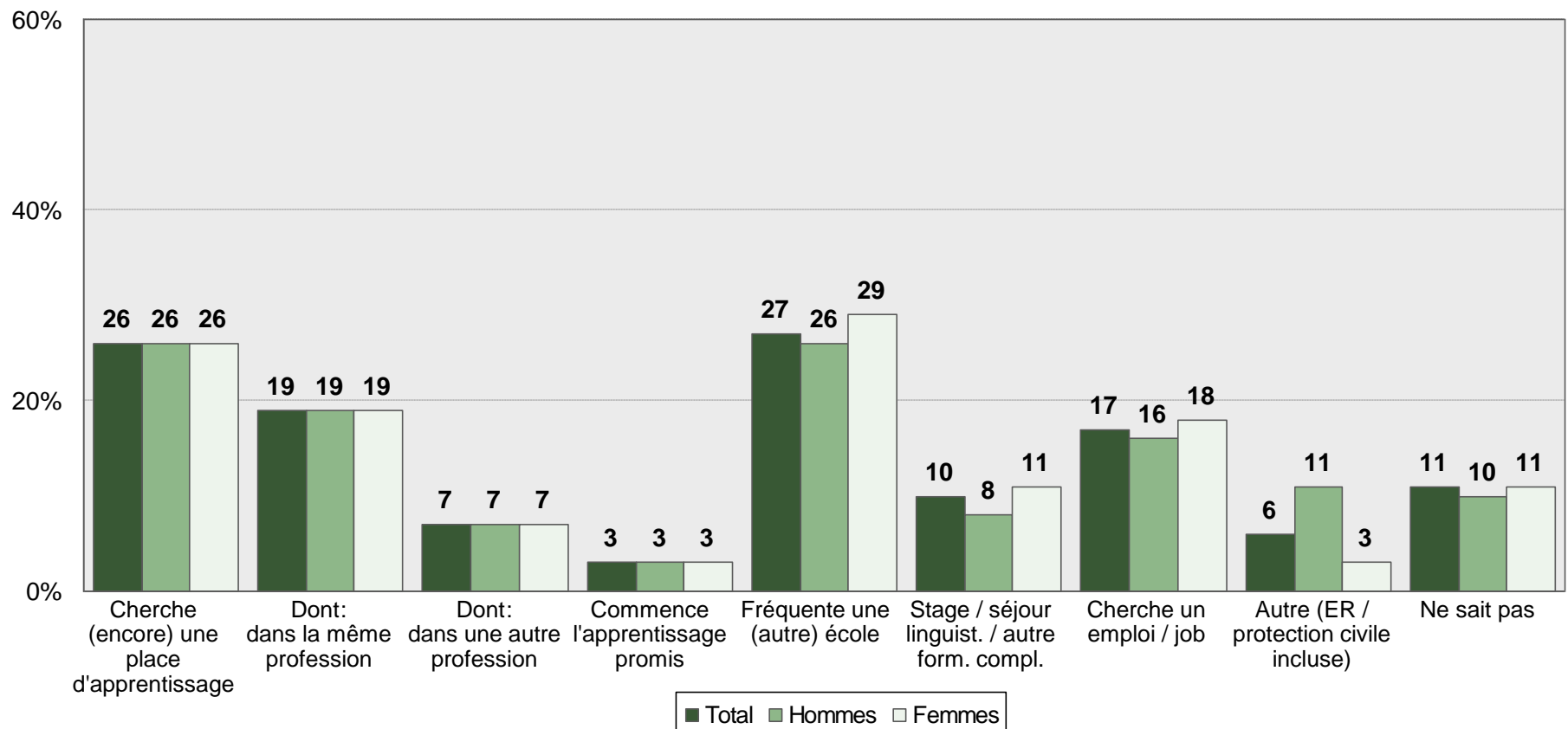
Poursuite de la formation après la solution transitoire objective – selon les régions

- En Suisse alémanique, la part des jeunes qui veulent chercher une place d'apprentissage après leur solution transitoire atteint 29 %; elle est sensiblement plus élevée qu'en Suisse romande et au Tessin.
- En Suisse romande et au Tessin, 33 % veulent fréquenter une école (école / université) après leur solution transitoire, et 19 % seulement veulent chercher une place d'apprentissage.



Poursuite de la formation après la solution transitoire objective – selon les sexes

- Parmi les jeunes femmes, la part de celles qui veulent fréquenter une école est supérieure à la part de celles qui veulent chercher une place d'apprentissage.
- 11 % des jeunes hommes feront ensuite autre chose (école de recrues / protection civile 9 %, autre 2 %).



Jeunes en « file d'attente »

Selon notre extrapolation, 17'000 jeunes se trouvent dans la « file d'attente »*. Elle rassemble les jeunes qui se trouvaient face au choix d'une formation en avril 2012 et qui cherchent une place d'apprentissage pour 2013, ou qui ont déjà obtenu un accord pour une telle place.

7'500 jeunes en « file d'attente » pour 2013 ont déjà cherché une place d'apprentissage en 2012.

La part des jeunes de la « file d'attente »* sans accord a constamment diminué depuis 2007 et se monte à 10 % en août 2012.

Région linguistique: en Suisse alémanique, la part des jeunes en « file d'attente » sans accord a diminué de 1 % par rapport à l'an dernier, cette part étant demeurée stable en Suisse romande et au Tessin.

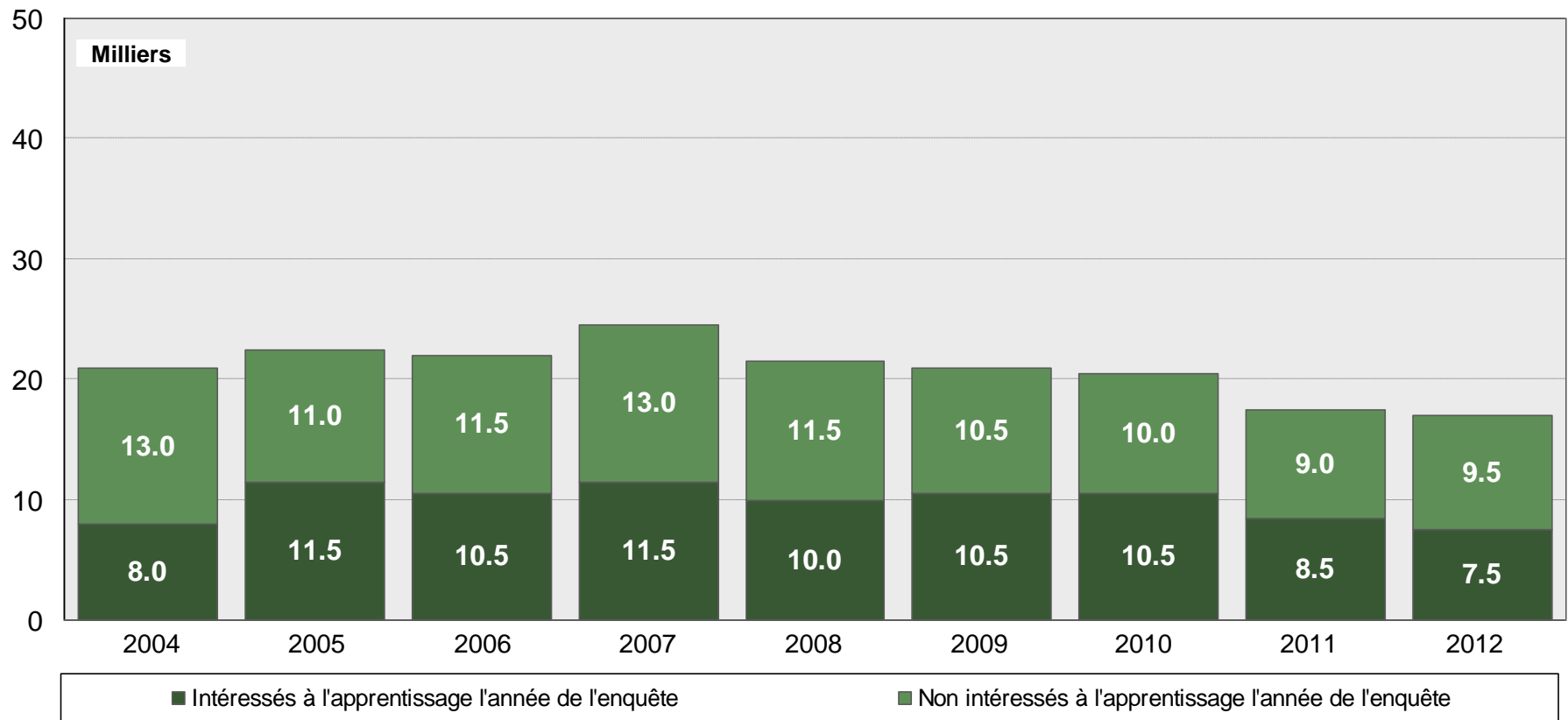
Sexe: la part des jeunes femmes en « file d'attente » sans accord a sensiblement diminué ces dernières années, mais elle reste toutefois supérieure à celle des jeunes hommes.

Nationalité: la part des jeunes étrangers en « file d'attente » sans accord a régressé de 16 % à 13 %, mais elle demeure sensiblement supérieure à celle des jeunes suisses.

* Voir les remarques en annexe.

Evolution de la « file d'attente »*

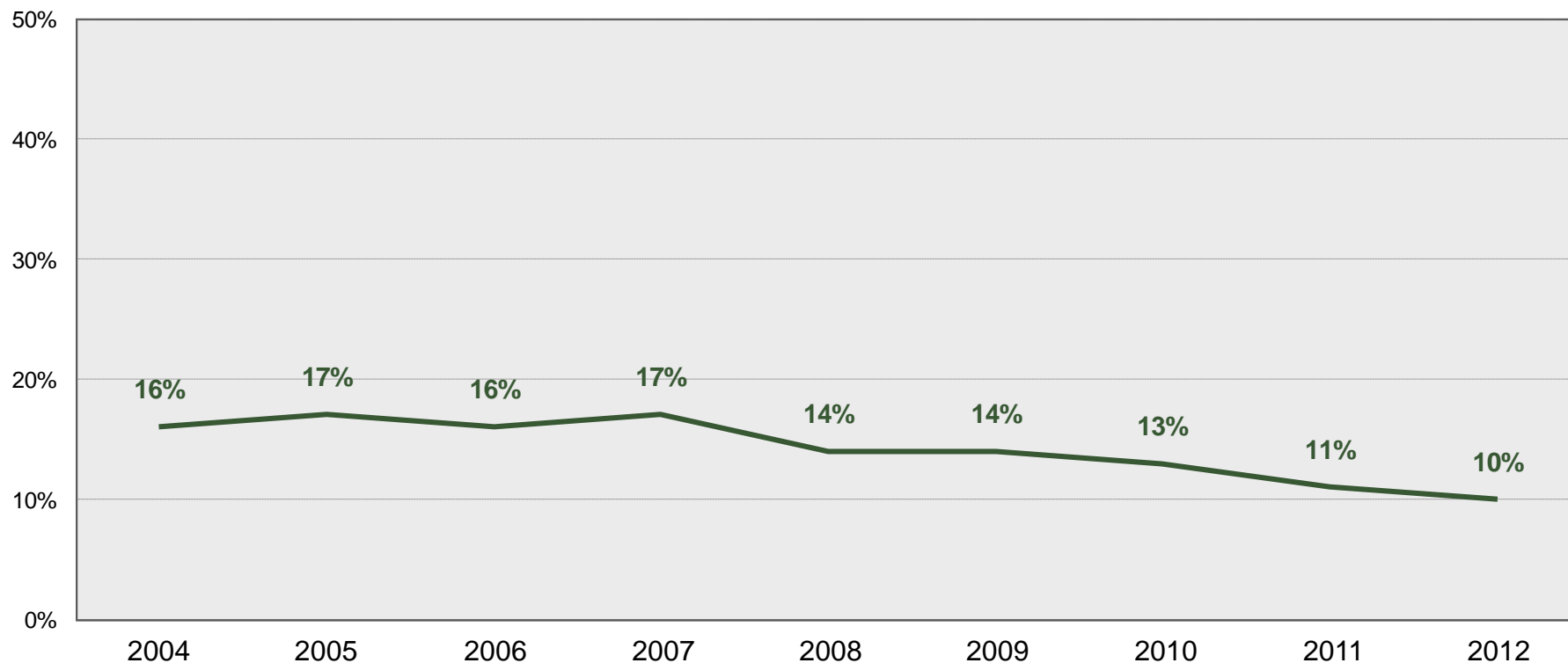
- Le nombre des jeunes qui n'ont trouvé cette année aucune solution définitive et qui en cherchent une pour l'an prochain, ou qui ont déjà obtenu un accord (= « file d'attente »), a diminué de 500 jeunes par rapport à l'an dernier.
- 7'500 jeunes en file d'attente se sont déjà intéressés cette année à une formation professionnelle initiale.



* Voir les remarques en annexe.

Part des jeunes dans la « file d'attente »* sans accord

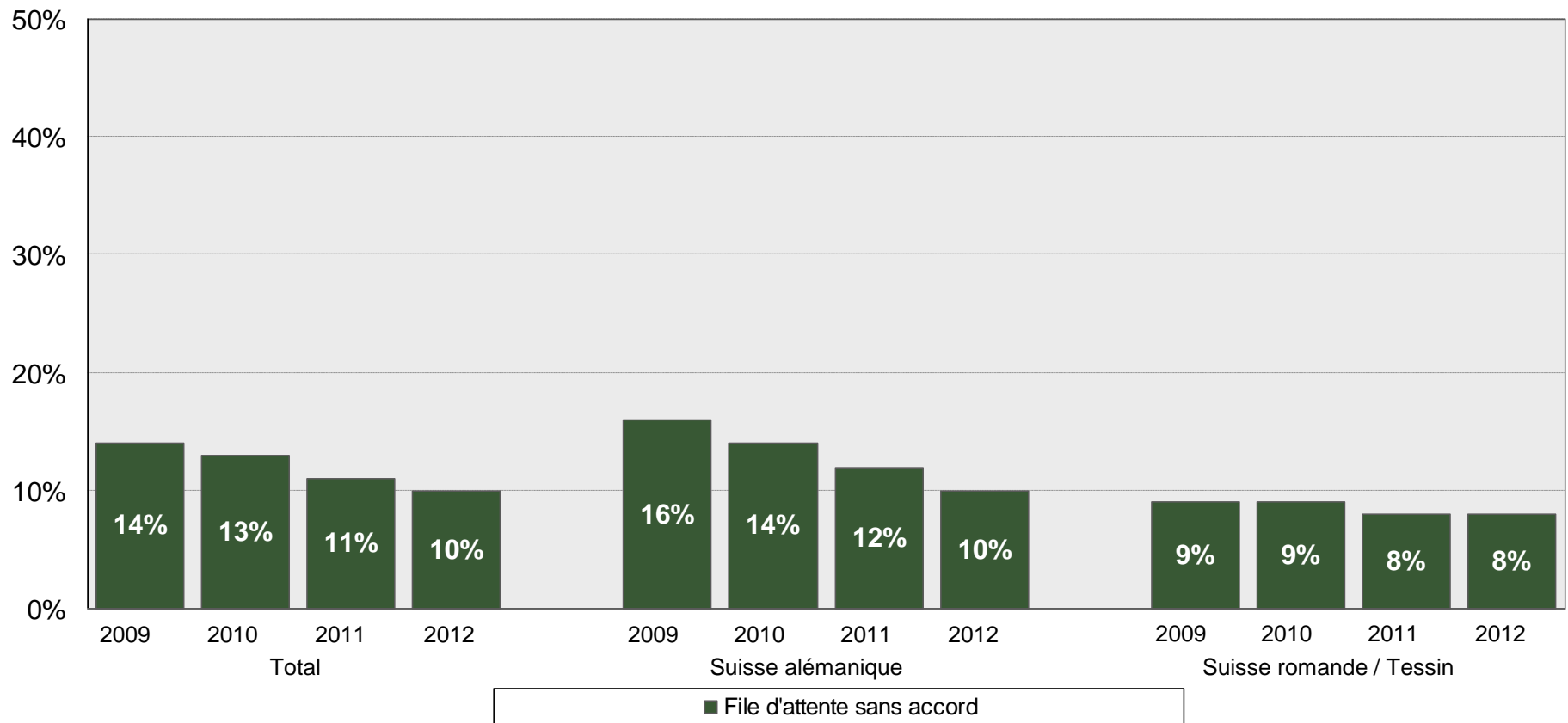
- La part des jeunes qui se trouvaient en 2012 face au choix d'une formation et qui s'intéressent à une place d'apprentissage pour 2013, mais qui ne disposent encore d'aucun accord (« file d'attente » sans accord), a diminué de 11 % à 10 % par rapport à l'an dernier.



* Voir les remarques en annexe.

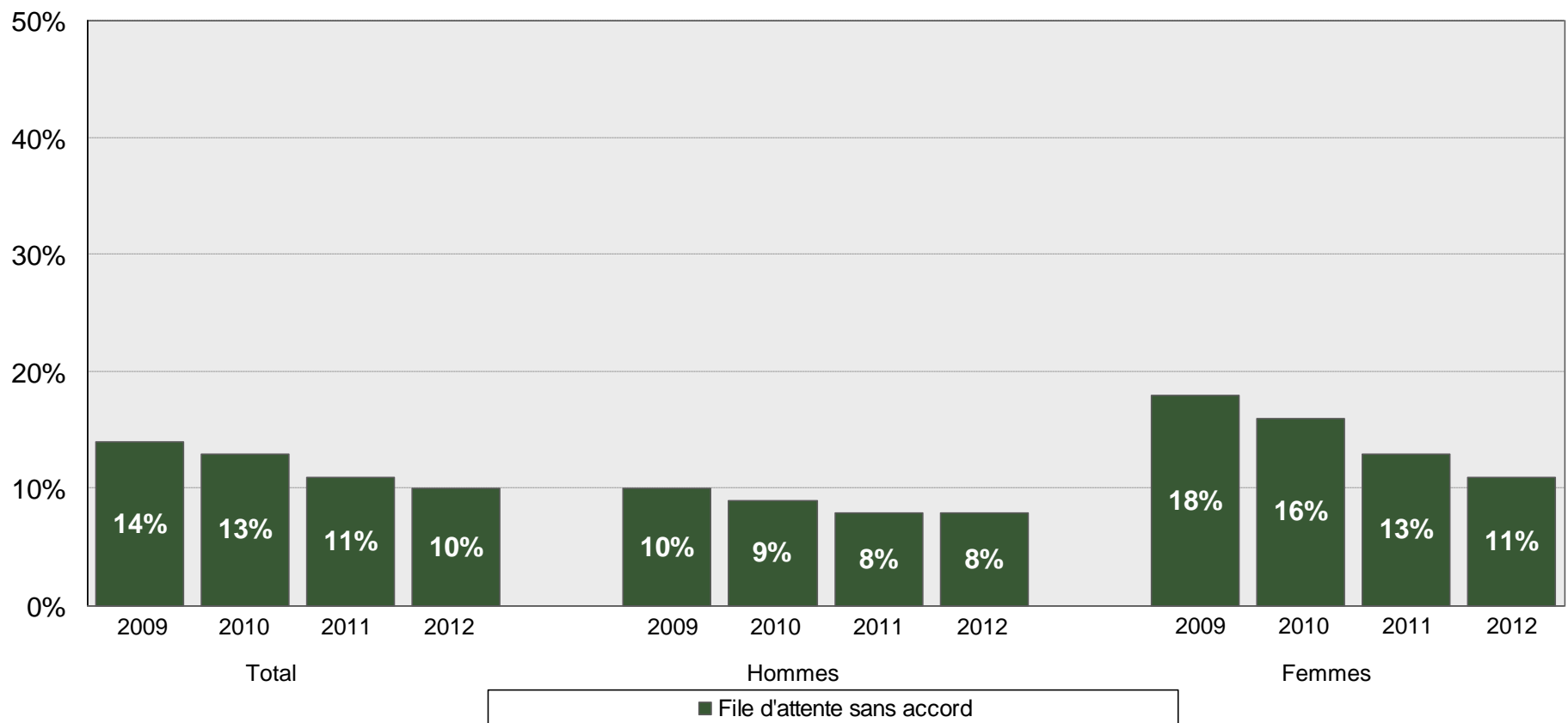
Evolution de la « file d'attente » sans accord – selon les régions

- En Suisse alémanique, la part des jeunes qui se trouvent en « file d'attente » sans accord a diminué de 12 % à 11 % par rapport à l'an dernier. En Suisse romande et au Tessin, cette valeur est inférieure à celle de la Suisse alémanique et elle est demeurée stable par rapport à l'année précédente.



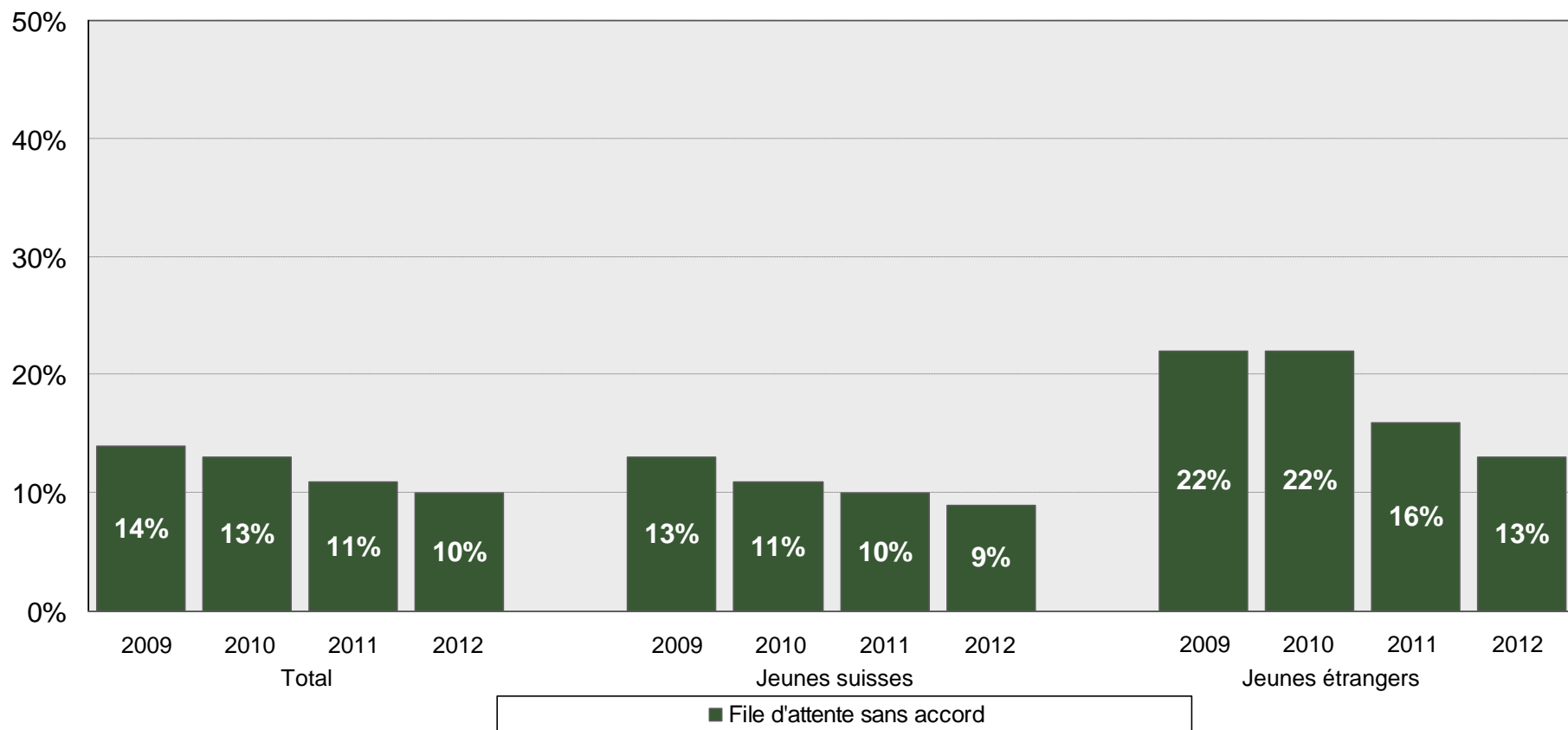
Evolution de la « file d'attente » sans accord – selon les sexes

- La part des jeunes femmes en «file d'attente» sans accord est sensiblement plus élevée que celle des jeunes hommes. Toutefois, cette part a diminué de 13 % à 11 % par rapport à l'an dernier.
- Comme les jeunes femmes se décident plus souvent en faveur d'une année de transition après leur scolarité obligatoire, elles parviennent un an plus tard seulement sur le marché de l'apprentissage.



Evolution de la « file d'attente » sans accord – selon les nationalités

- Dans la « file d'attente » sans accord, les jeunes étrangers sont proportionnellement nettement plus nombreux que les jeunes suisses.
- Par rapport à 2009 et 2010, cette valeur demeure stable pour les jeunes suisses, alors qu'elle a diminué par rapport à l'an dernier de 16 % à 13 % pour les jeunes étrangers.



Nombre de postulations à une formation professionnelle initiale

Le nombre de postulations que les jeunes ont rédigées pour trouver une formation professionnelle initiale se situe en moyenne à 13.

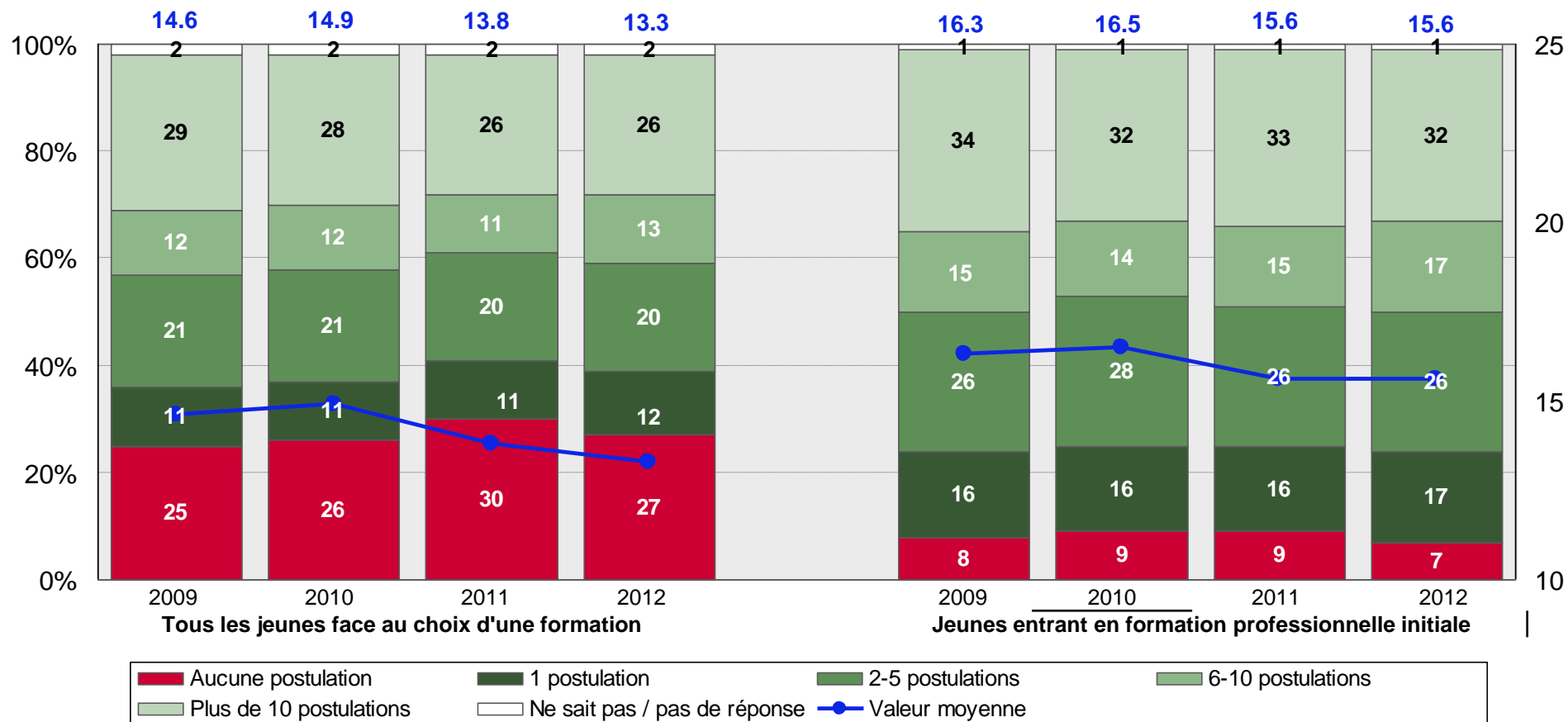
Région linguistique: en Suisse romande et au Tessin, les jeunes ont écrit en 2012 en moyenne davantage de postulations qu'en Suisse alémanique. En Suisse orientale, le nombre moyen de postulations a augmenté par rapport à l'an dernier. La part des jeunes qui ne rédigent aucune postulation se situe au même niveau dans toutes les régions.

Sexe: en moyenne, les jeunes femmes ont écrit 16 postulations, alors que ce nombre n'est que de 11 pour les jeunes hommes. En 2012, les jeunes hommes ont rédigé moins de postulations qu'en 2011.

Nationalité: les jeunes suisses écrivent sensiblement moins de postulations que les jeunes d'autres nationalités. Chez les jeunes étrangers, le nombre moyen des postulations a légèrement reculé par rapport à l'année dernière.

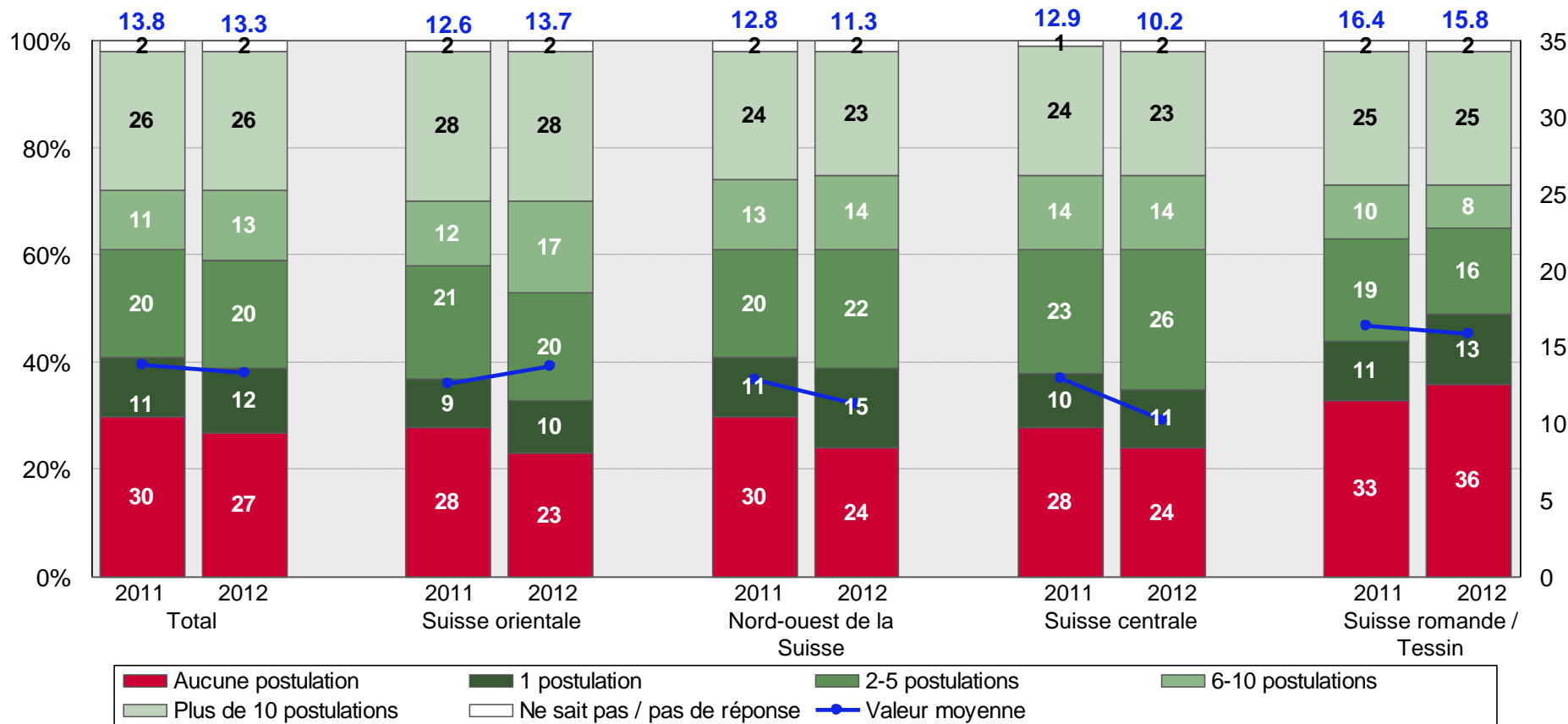
Nombre de postulations écrites

- Le nombre de postulations écrites à une formation professionnelle initiale que les jeunes ont rédigées a légèrement diminué par rapport à l'an dernier.
- En moyenne, chaque jeune a écrit 13 postulations. Les jeunes qui commencent une formation professionnelle initiale ont rédigé en moyenne 16 postulations.



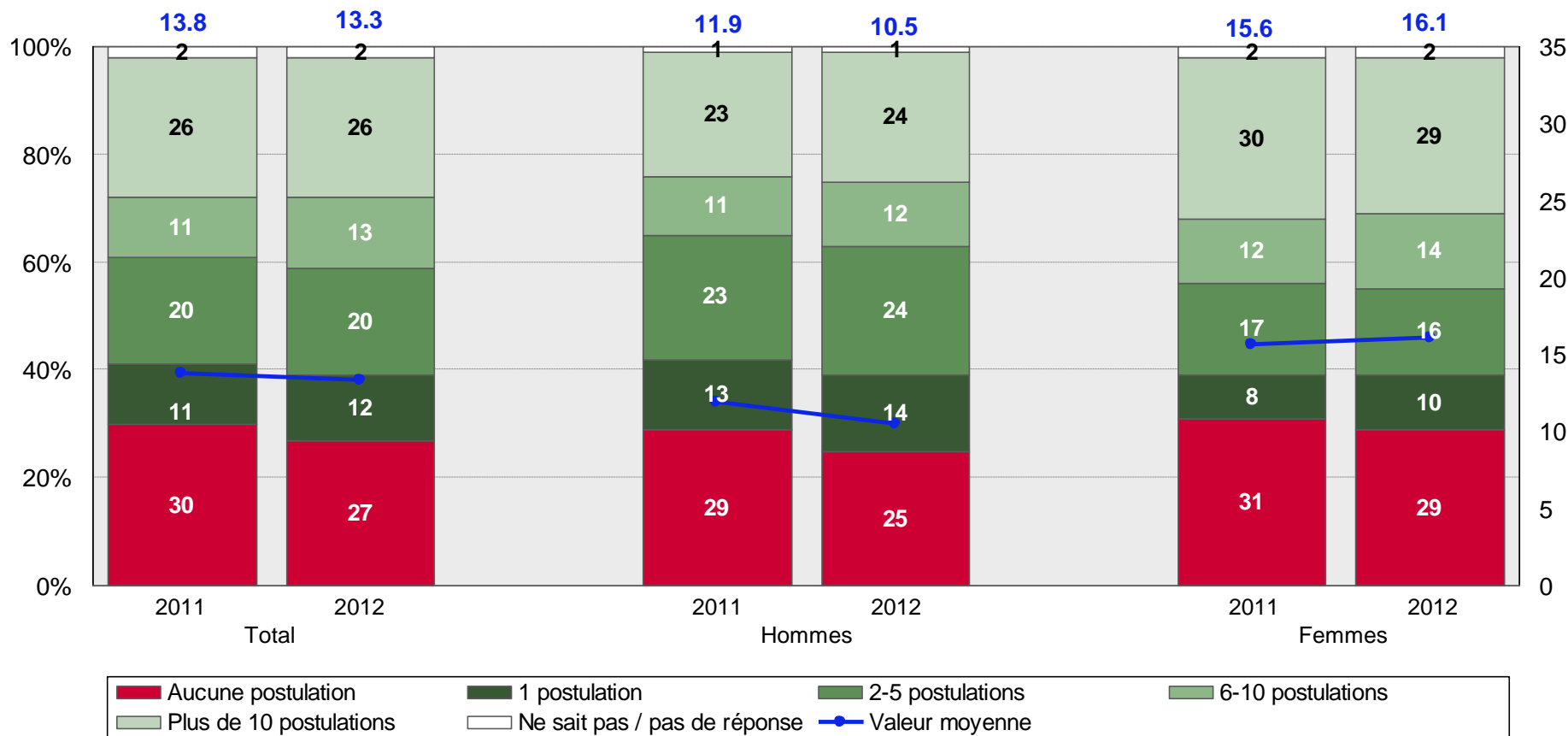
Nombre de postulations – selon les régions

- Le nombre moyen de postulations rédigées pour la recherche d'une formation professionnelle initiale a augmenté par rapport à l'an dernier en Suisse orientale et dépasse les valeurs enregistrées pour le Nord-ouest de la Suisse et la Suisse centrale.
- En Suisse romande et au Tessin, le nombre moyen des postulations écrites est sensiblement plus élevé qu'en Suisse alémanique.



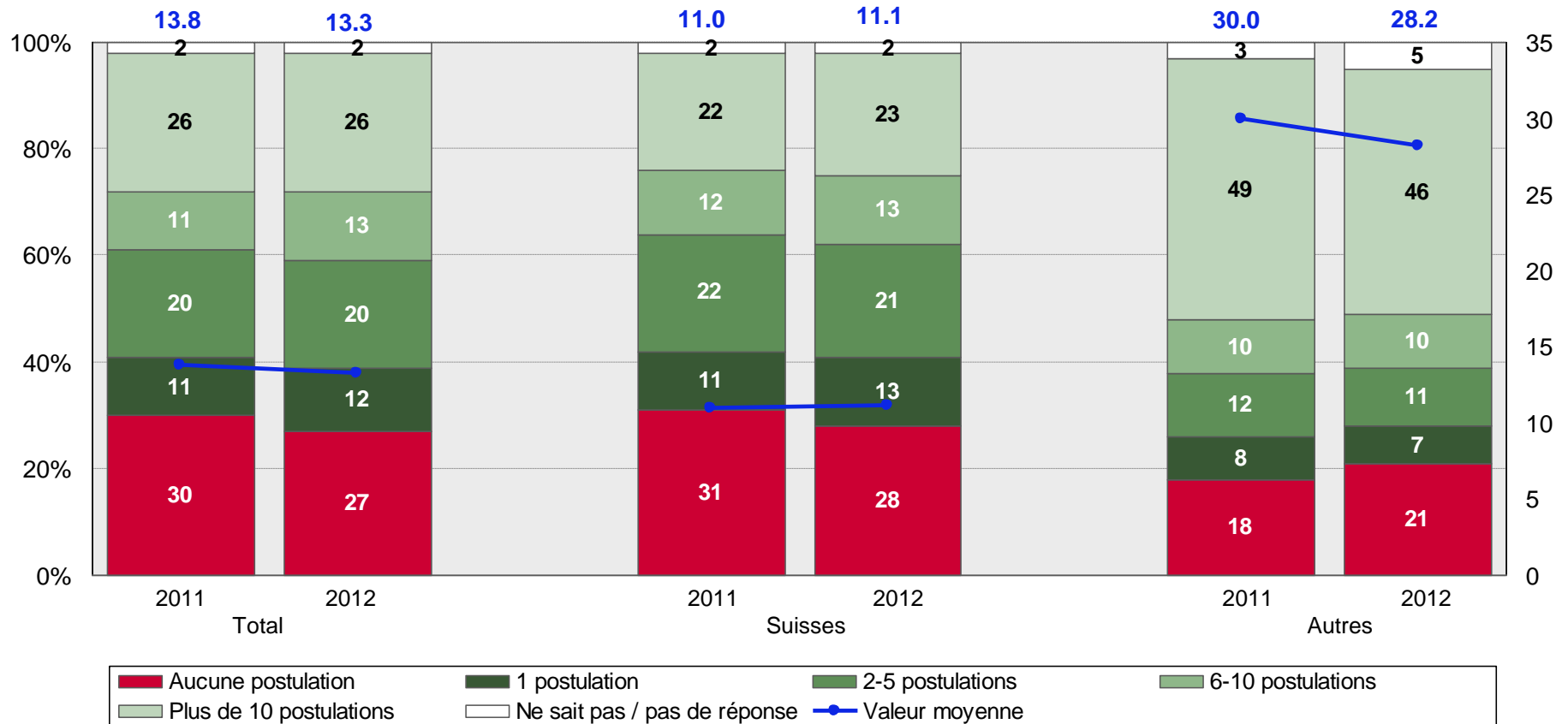
Nombre de postulations – selon les sexes

- Les jeunes femmes rédigent en moyenne 16 postulations à une formation professionnelle initiale, alors que les jeunes hommes n'en écrivent que 11 en moyenne.
- Comparativement à l'an dernier, les jeunes hommes ont rédigé moins de postulations en 2012.



Nombre de postulations – selon les nationalités

- La différence entre les jeunes suisses et étrangers, comme en 2011 déjà, demeure sensible: alors que les jeunes suisses ont rédigé en moyenne 11 postulations, les jeunes étrangers en ont écrit 28.
- Par rapport à 2011, le nombre moyen de postulations rédigées par les jeunes étrangers a légèrement régressé.



Assistance au processus de choix d'une profession

Les jeunes qui se trouvent placés face au choix d'une formation se voient offrir une assistance par diverses institutions. Les jeunes qui connaissent des déficits scolaires ou sociaux peuvent en premier lieu bénéficier de ces programmes de soutien.

Les parents constituent le soutien le plus important à la recherche d'une place d'apprentissage. Les enseignants, amis et collègues jouent eux aussi un rôle non négligeable dans ce domaine.

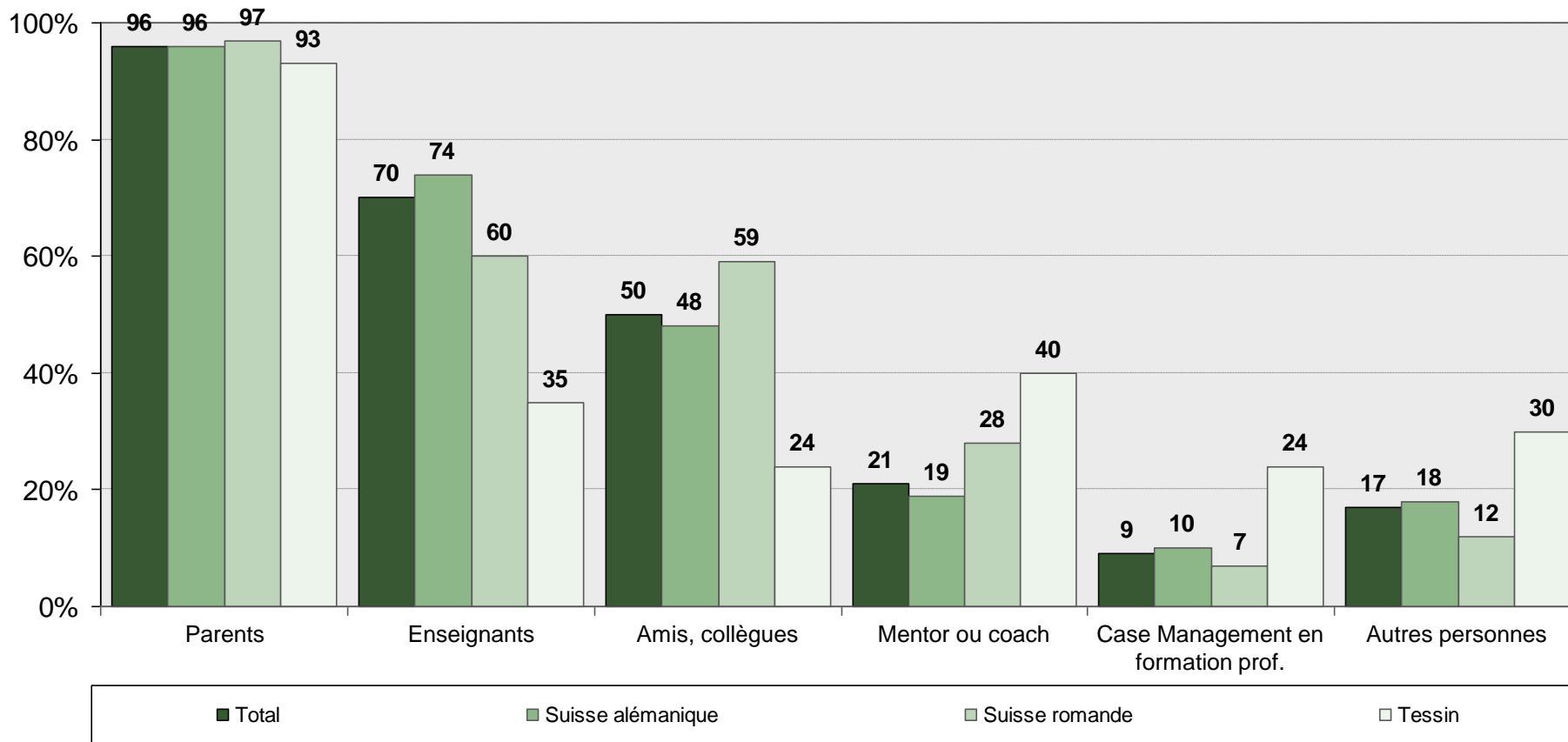
21 % des jeunes interrogés indiquent avoir obtenu pendant leur processus de choix d'une profession le soutien d'un mentor ou d'un coach. 9 % ont eu recours au Case Management en matière de formation professionnelle.

Région linguistique: au Tessin, l'importance du soutien par des enseignants ou amis est sensiblement plus faible qu'en Suisse alémanique et romande. En revanche, le recours à un mentor, à un coach ou au Case Management en matière de formation professionnelle est plus fréquent au Tessin que dans les autres régions.

Nationalité: chez les jeunes étrangers, l'assistance des parents est moins forte que chez les jeunes suisses. Par conséquent, ils sont plus fréquemment soutenus par leurs enseignants, un mentor ou un coach.

Assistance au processus de choix d'une profession – selon les régions

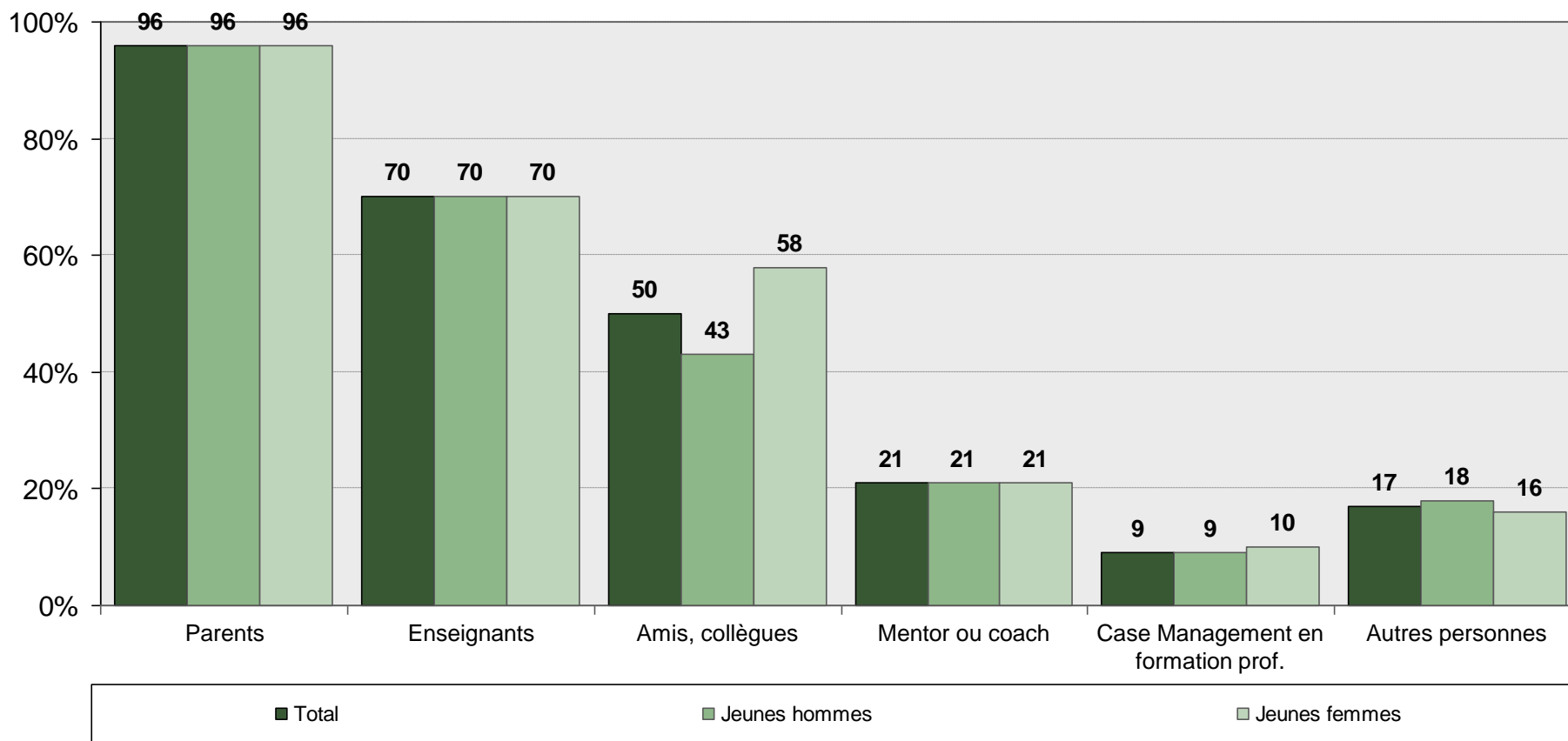
- Dans toutes les régions, les parents constituent le soutien le plus important à la recherche d'une place.
- Au Tessin, l'importance du soutien par des enseignants ou amis est sensiblement plus faible qu'en Suisse alémanique et romande. En revanche, le recours à un mentor, à un coach ou au Case Management en matière de formation professionnelle est plus fréquent au Tessin que dans les autres régions.



Cette question a été posée pour la première fois en 2012. Plusieurs réponses possibles.

Assistance au processus de choix d'une profession – selon les sexes

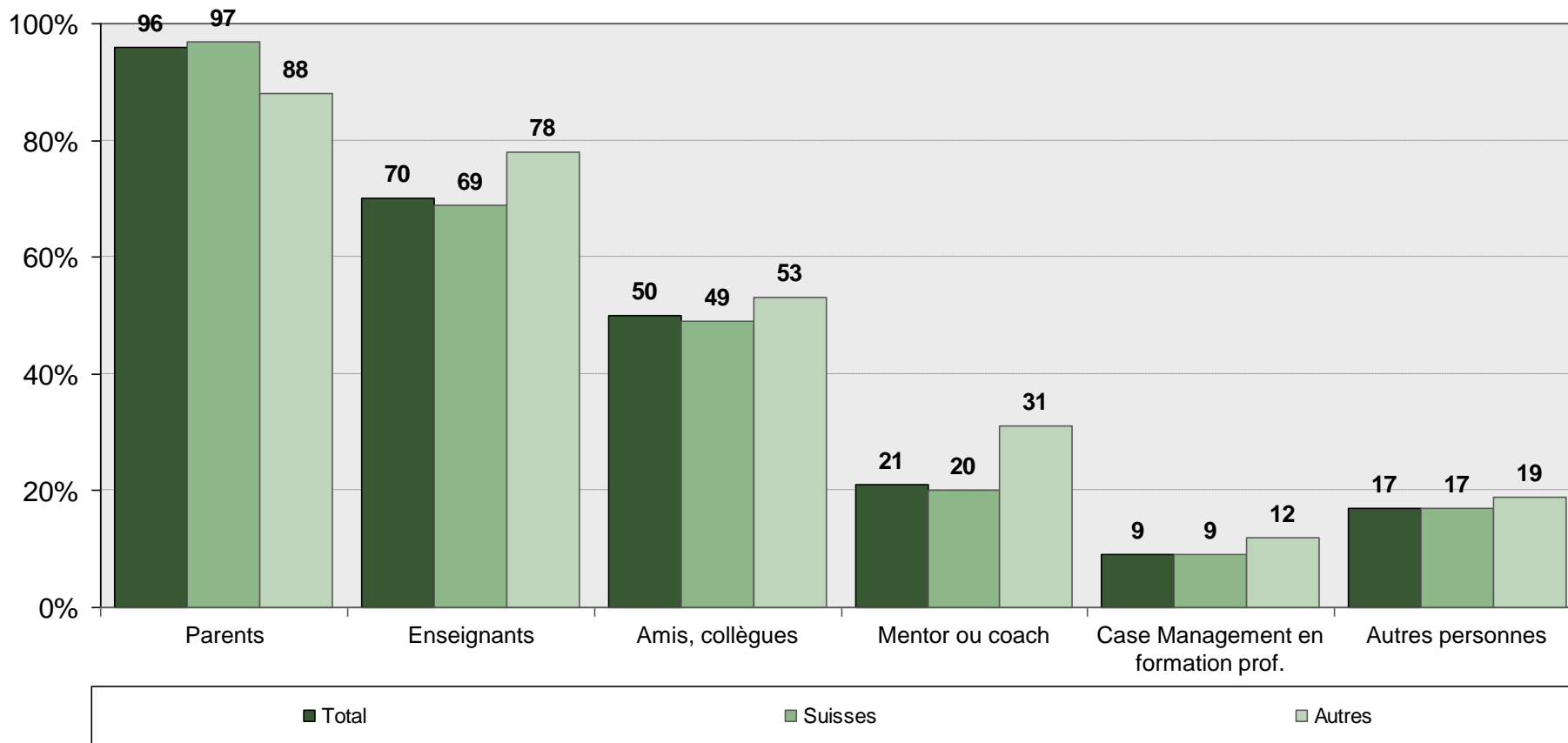
- Plus souvent que les jeunes hommes, les jeunes femmes bénéficient de l'assistance d'amis ou de collègues.



Cette question a été posée pour la première fois en 2012.

Assistance au processus de choix d'une profession – selon les nationalités

- Les jeunes étrangers reçoivent moins de soutien de leurs parents que les jeunes suisses. Ils bénéficient donc plus souvent de l'assistance de leurs enseignants, d'un mentor ou d'un coach.



Cette question a été posée pour la première fois en 2012.



Annexe

Remarques

Répartition en branches des professions d'apprentissage

La répartition en branches des professions d'apprentissage sur la base de l'ISCED, que l'Office fédéral de la statistique utilise également, a été introduite dans l'enquête du Baromètre des places d'apprentissage en avril 2008. La liste d'affectation des différentes professions à ces branches figure au complet dans la Description de l'étude, qui fait l'objet d'un document séparé.

Entrées en formation professionnelle initiale (OFS)

Les données sur le nombre des entrées en formation professionnelle initiale de chaque année sont tirées des publications « Statistique de la formation professionnelle initiale » de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Il s'agit ici des entrées en formation professionnelle initiale, y compris dans les formations professionnelles initiales non réglementées par la LFPr (sans les formations de courte durée), les formations en écoles supérieures de commerce et d'informatique, les formations professionnelles initiales avec attestations fédérales et les stages. Les contrats d'apprentissage nouvellement conclus, resp. les entrées en formation professionnelle, correspondent à un nombre apuré (sans les interruptions de la 1^{re} année, prolongations, poursuites de formations dès la 2^e année, sans les contrats de stages pratiques).

Entrées en formation professionnelle initiale (enquête auprès des jeunes)

Les données sur le nombre des entrées en formation professionnelle initiale selon l'enquête sont basées sur les déclarations des jeunes ayant indiqué en août qu'ils commencent une formation professionnelle initiale lors de l'année de l'enquête.

File d'attente

La file d'attente comprend les jeunes qui se trouvent face au choix d'une formation l'année de l'enquête et qui, lors de l'enquête d'août, cherchent une place pour l'an prochain ou ont obtenu la promesse d'une telle place.

Définition des groupes cibles

Echantillon de départ des entreprises

Toutes les entreprises dès deux employés. Les résultats décrits sont basés sur les données des fournisseurs de places d'apprentissage lors de l'année actuelle de l'enquête, 2012.

Pour la première fois en 2010, le secteur primaire (économie agricole et forestière) a été intégré à l'échantillon.

Personnes cibles de l'enquête auprès des jeunes

Jeunes gens âgés de 14 à 20 ans placés face au choix d'une formation (niveau secondaire II). Face au choix d'une formation signifie que le jeune homme ou la jeune fille est contraint(e) cette année de décider de la nouvelle orientation de sa formation. Ces jeunes peuvent se trouver en fin de scolarité obligatoire, mais aussi arriver au terme d'une solution transitoire, sortir d'une école de culture générale ou avoir déjà terminé, voire interrompu un apprentissage.

Interprétation des résultats en fonction de la taille de l'échantillon – intervalle de confiance

Lors de l'interprétation des résultats de l'enquête, il faut considérer que les résultats d'une étude de ce type évoluent constamment dans le cadre d'une certaine marge d'erreur, dont la fourchette peut être précisée sur la base de relations statistiques. Pour les proportions mentionnées dans la présente enquête, cela signifie que les valeurs réelles peuvent, avec un taux de sécurité de 95 %, diverger de la manière suivante des résultats fournis par nos échantillons: pour 2500 interviews max. $\pm 2\%$, pour 1000 interviews max. $\pm 3,2\%$, pour 500 interviews max. $\pm 4,5\%$ et pour 100 interviews max. $\pm 10\%$.

Description de l'étude :

Baromètre des places d'apprentissage Août 2012

Enquête auprès des jeunes et des entreprises

**Sur mandat de l'Office fédéral de la formation professionnelle
et de la technologie OFFT**



Qualitätsgarantie Garantie de qualité Garanzia di qualità

Luzern:
Spannortstrasse 7/9
CH-6000 Luzern 4
Tel 041 367 73 73
luzern@link.ch

Lausanne:
Rue de Bourg 11
CH-1002 Lausanne
Tel 021 317 55 55
lausanne@link.ch

Zürich:
Flurstrasse 30
CH-8048 Zürich
Tel 044 497 49 49
zurich@link.ch

Lugano:
Via Landriani 3
CH-6900 Lugano
Tel 091 913 87 87
lugano@link.ch

www.link.ch

Impressum

Baromètre des places d'apprentissage
Août 2012

Editeur : Office fédéral de la
formation professionnelle et de la technologie
Effingerstrasse 27, 3003 Berne

Rédaction : LINK Institut
Spannortstrasse 7/9, 6003 Lucerne
Susanne Graf

Sommaire

1.	Situation initiale et données du problème	4
2.	Déroulement de l'enquête	4
2.1	Concept de base	4
2.2	Enquête auprès des entreprises.....	5
2.2.1	Population de base	5
2.2.2	Groupe cible	5
2.2.3	Procédé de sélection	5
2.2.4	Méthode d'investigation	5
2.2.5	Taille de l'échantillon et saturation	6
2.2.6	Pondération des données	7
2.2.7	Extrapolation.....	7
2.3	Enquête auprès des jeunes face au choix d'une formation.....	8
2.3.1	Population de base	8
2.3.2	Groupe cible	8
2.3.3	Procédé de sélection	8
2.3.4	Méthode d'investigation	9
2.3.5	Taille de l'échantillon et saturation	10
2.3.6	Pondération des données	10
2.3.7	Extrapolation.....	11
3.	Réalisation des interviews	12
4.	Base de données des formations professionnelles initiales	12
5.	Evaluation des données et établissement du rapport	13
	Annexe A: formations professionnelles initiales	14
	Annexe B: contenu du questionnaire entreprises août 2012	17
	Annexe C: contenu du questionnaire jeunes août 2012	19

Description de l'étude

1. Situation initiale et données du problème

Depuis 1997, l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) examine la situation du marché de l'apprentissage en Suisse, à l'aide d'enquêtes représentatives dans les secteurs de l'offre et de la demande. Comme cet instrument doit révéler la situation et les tendances de l'évolution à court terme de ce marché dans le sens d'un baromètre météorologique, il porte le nom de « Baromètre des places d'apprentissage ».

Depuis le début, la réalisation de cette enquête a été confiée à l'Institut LINK. Cet institut a collaboré au design de l'étude appliquée aujourd'hui au Baromètre des places d'apprentissage, l'a testé et l'a constamment adapté à l'évolution des conditions. Au cours de cette collaboration, les conditions cadres de son contenu, de sa technique et de ses infrastructures ont été constamment optimisées.

Actuellement, le design de l'enquête doit répondre en particulier aux exigences suivantes :

- Il présente des indicateurs aussi fiables que possible sur la situation du marché de l'apprentissage. Les résultats de l'échantillon sont extrapolés à la population de base définie.
- Les enquêtes sont exhaustives. La situation des entreprises offrant des places d'apprentissage et celle des demandeurs de ces places doivent être tirées au clair séparément et mises en parallèle lors de l'interprétation des résultats.
- Le système de recherche doit être conçu de manière souple. Chacune des catégories principales (les régions, les branches comme les thèmes) doivent pouvoir être mises en œuvre de façon modulaire.
- Les résultats doivent être présentés de manière conviviale et mis à disposition rapidement.
- Le système de recherche doit être évalué chaque année et optimisé constamment de façon à permettre des comparaisons précises.

Pour cette étude, les tâches de l'Institut de recherche résident dans la conception et la préparation des interviews en accord avec l'OFFT, la réalisation des travaux sur le terrain, l'évaluation des données et l'analyse des résultats.

2. Déroulement de l'enquête

2.1 Concept de base

Cet instrument de recherche doit se limiter à l'interview des acteurs en mesure de nous fournir au sujet du marché des places d'apprentissage les informations les plus importantes, le plus directement possible. Cela signifie que nous nous concentrons sur les personnes directement concernées du côté de l'offre et de la demande : les entreprises formatrices (employeurs) et les jeunes placés face au choix d'une formation.

Ces deux groupes sont interrogés deux fois par an. Une enquête en avril (jour de référence = 15 avril) fournit les premières informations sur l'évolution pour l'été à venir. Les mêmes entreprises et les mêmes jeunes sont interrogés sur leur situation réelle en août lors d'une seconde vague de l'enquête (interviews de contrôle), jour de référence = 31 août.

2.2 Enquête auprès des entreprises

2.2.1 Population de base

La population de base de l'échantillon de départ des entreprises comprend toutes les entreprises inscrites au Registre fédéral des entreprises et exploitations (RFE) de l'Office fédéral de la statistique et qui occupent au moins deux employés. Jusqu'à 2009, les entreprises du secteur primaire en étaient exclues. A partir de 2010, les entreprises de tous les secteurs sont intégrées à la population de base.

La population de base pour la deuxième vague de l'enquête en août comprend toutes les entreprises qui ont répondu à sa première vague, qu'elles forment des apprentis ou pas selon leurs déclarations lors de l'enquête d'avril.

2.2.2 Groupe cible

Le groupe cible de l'enquête est constitué de tous les fournisseurs de places d'apprentissage, soit les entreprises qui forment des apprentis (actuellement ou pour la première fois). Les interviews sont réalisées avec les personnes qui s'occupent des apprentis au sein de l'entreprise.

2.2.3 Procédé de sélection

La plupart des entreprises de Suisse occupent de 2 à 9 employés. Le nombre de celles qui comptent 100 employés ou plus est en revanche très réduit. Pour obtenir suffisamment de réponses des grandes entreprises également, l'échantillon des entreprises est disproportionnel par rapport à leur répartition effective. La même procédure est appliquée à la répartition des régions linguistiques. Pour la sélection de l'échantillon de départ, la population de base est par conséquent constituée en couches selon les critères suivants:

- Région linguistique (Suisse alémanique, Suisse romande, Tessin)
- Taille de l'entreprise (2-9 employés, 10-99 employés, 100 et plus employés)

Cette répartition en couches disproportionnelles de l'échantillon permet d'obtenir suffisamment de réponses, tant pour les régions linguistiques que pour les classes de taille des entreprises.

La taille brute de cet échantillon atteint 7100 adresses. Comme le Registre fédéral des entreprises et exploitations ne permet pas la distinction entre entreprises formatrices et non formatrices d'apprentis, nous avons écrit à toutes ces entreprises, qu'elles forment des apprentis ou non.

2.2.4 Méthode d'investigation

L'enquête est réalisée en principe par écrit. Depuis 2008, la possibilité est offerte en outre de remplir le questionnaire sur Internet. Les entreprises qui ne retournent pas ou ne remplissent pas online leur questionnaire dans le délai prescrit sont contactées et interrogées par téléphone. Les enquêteurs et enquêtrices ont été spécialement formés à cette tâche.

Pendant toute la durée de l'étude, LINK a tenu à la disposition des entreprises une ligne de renseignements téléphoniques desservie pendant la journée. En outre, depuis 2006, une adresse e-mail pour chacune des langues nationales est mise en service, de façon que les entreprises auxquelles nous avons écrit puissent également se procurer des renseignements par e-mail.

2.2.5 Taille de l'échantillon et saturation

Le présent rapport repose sur les réponses de 5 458 entreprises sur les 5 914 à qui nous avons écrit. Parmi elles, 2 103 entreprises font partie de notre groupe cible clé des entreprises formatrices d'apprentis.

Le tableau suivant donne un aperçu des valeurs concrètes de saturation :

Questionnaires expédiés	5914	100%
- Retours suite à des dissolutions d'entreprises, adresses impossibles à tirer au clair	24	0.4 %
- Echechs neutres (le questionnaire avait déjà été rempli par un autre site)	23	0.4 %
- Pas de réponse / non atteintes (y.c. problèmes de numéro de téléphone)	292	4.9 %
- Refus par écrit	3	0.1 %
- Refus par téléphone	58	1.0 %
- Problèmes de langue	1	0.0 %
- Autres échecs	55	0.9 %
Réponses au questionnaire, au total	5458	92.3 %

Réponses au questionnaire, au total	5458	100%
→ dont avec apprentis, au total	2103	38.5 %
→ dont par écrit	880	→ 41.8 %
→ dont par téléphone	506	→ 24.1 %
→ dont en ligne	717	→ 34.1 %
→ dont sans apprentis, au total	3355	61.5 %
→ dont par écrit	1490	→ 44.4 %
→ dont par téléphone	1403	→ 41.8 %
→ dont en ligne	462	→ 13.8 %

La saturation se monte ainsi au total à 92 % environ des questionnaires expédiés, soit au même niveau qu'en 2011.

2.2.6 Pondération des données

Le taux non proportionnel choisi pour la sélection de l'échantillon provoque une distorsion systématique de cet échantillon (les grandes entreprises et celles de Suisse romande et du Tessin sont surreprésentées), qui doit être corrigée avant l'évaluation. Pour assurer une structure optimale de l'échantillon dans le jeu des données à évaluer, ces données sont donc pondérées à l'aide du dénombrement fourni par le Registre des entreprises et établissements (REE). Concrètement, le jeu de données de l'enquête réalisée auprès des entreprises est soumis aux critères de pondération suivants :

- Régions (Suisse alémanique, Suisse romande, Tessin)
- Taille des entreprises (2-9 employés, 10-99 employés, 100 et plus employés)
- Répartition NOGA (depuis 2010 selon la norme NOGA 2008¹ avec 48 classes).

2.2.7 Extrapolation

L'extrapolation des entreprises est basée sur les indications d'entrées en formation professionnelle initiale de l'année précédente selon l'Office fédéral de la statistique² et sur celles fournies dans les interviews sur les places d'apprentissage attribuées l'année dernière.

Le facteur d'extrapolation H est calculé de la manière suivante :

$$H = \frac{\text{Entrées en formation professionnelle initiale l'année précédente selon l'OFS}}{\text{Nombre de places d'appr. attribuées l'année précédente selon l'enquête}}$$

Ce facteur est multiplié par le nombre des places d'apprentissage offertes cette année selon l'enquête, ce qui donne le nombre extrapolé des places d'apprentissage que nous pouvons effectivement attendre cette année.

$$\text{Nombre de places} = H * \text{nombre de places offertes cette année selon l'enquête}$$

Concrètement, cela signifie pour 2012 :

- Nombre de places attribuées l'an dernier selon l'enquête : 2 151 places
- Entrées en formation professionnelle initiale 2011 selon l'OFS : 80 710 entrées
- $H_{2012} = 80\ 710 / 2\ 151 = 37.5$
- Nombre de places offertes en 2012 = $37.5 * 2\ 454 \sim 92\ 000$ places.

¹ La NOGA 2008 (Nomenclature Générale des Activités économiques) est une systématique statistique des branches économiques. Elle permet de classer les unités statistiques entreprises et établissements en fonction de leur activité économique et de les regrouper en des ensembles cohérents.

² Les indications sur le nombre des entrées en formation professionnelle initiale pour l'année en cours proviennent de la publication « Statistique de la formation professionnelle initiale » de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Il s'agit là des entrées en formation professionnelle initiale, y compris dans les formations non réglementées par la Loi sur la formation professionnelle (sans les formations de courte durée), formations en écoles supérieures de commerce et d'informatique, formations certifiées et stages. Les contrats d'apprentissage nouvellement conclus, resp. les entrées en formation professionnelle, correspondent à un nombre corrigé (sans les interruptions au cours de la 1^{re} année, les prolongations de durée, les poursuites d'enseignement à partir de la 2^e année de formation, les contrats de stages).

2.3 Enquête auprès des jeunes face au choix d'une formation

2.3.1 Population de base

La population de base de l'échantillon de départ des jeunes comprend toutes les personnes âgées de 14 à 20 ans domiciliées en Suisse, assimilées au niveau de la langue (allemand, français, italien) et pouvant au moins être atteintes par téléphone du réseau fixe dans un ménage stable (parents).

2.3.2 Groupe cible

Les personnes cibles de l'enquête réalisée auprès des jeunes sont de jeunes hommes et de jeunes femmes assimilés au niveau de la langue, âgés de 14 à 20 ans, domiciliés en Suisse et placés face au choix d'une formation en été 2012. En principe, font partie de notre groupe cible tous les jeunes qui...

- se trouvent actuellement en 9^e année de scolarité
- interrompent ou terminent cet été une école de culture générale
- interrompent cet été une formation professionnelle initiale
- commencent cet été une nouvelle formation (par exemple formation professionnelle initiale / école) ou une année de transition.

2.3.3 Procédé de sélection

Dans une première étape, dans le cadre de l'Omnibus CATI de LINK³ tous les ménages sont interrogés quant à leur composition pour ce qui concerne les différentes catégories d'âges. L'Institut LINK dispose ainsi chaque année d'une nouvelle base d'adresses brute d'environ 60 000 ménages, dans lesquels les personnes interrogées ont donné leur accord pour une nouvelle interview. Pour chacun de ces ménages, nous savons s'il comporte ou non des personnes âgées de 10 à 19 ans.

Dans cet échantillon de base de ménages abritant des personnes âgées de 10 à 19 ans⁴, tous les jeunes âgés de 14 à 20 ans ont été enregistrés lors d'un premier contact téléphonique. Ensuite, il a été déterminé pour chaque jeune personne si elle faisait effectivement partie de notre groupe cible.

Cette condition est tirée au clair de manière détaillée à l'aide d'une interview de recrutement complète au niveau des ménages. Pour éviter dans la mesure du possible de perdre des personnes cibles lors du recrutement au niveau des ménages, une question de contrôle supplémentaire a été posée pour la première fois en 2010 à toutes celles qui ne se sont pas qualifiées par l'une des questions clés : « Etes-vous sûr que X ne se trouvera pas confronté au choix d'une profession cet automne ? » Si la réponse à cette question a été « Non, certainement pas », la personne cible correspondante est réputée qualifiée pour l'interview principale.

³ L'Omnibus CATI (Computer Assisted Telephone Interviewing) de LINK comporte chaque semaine 1 200 interviews téléphoniques de personnes âgées de 15 à 74 ans, réalisées dans toute la Suisse.

⁴ Comme cette interview remonte à un an au moins, le recrutement intègre également les ménages qui abritent des personnes âgées de 14 à 20 ans.

Au sein de ce groupe de personnes cibles en principe recrutées peuvent surgir au cours de l'interview des raisons pour lesquelles certains jeunes ne font cependant pas partie de ce groupe cible :

- Poursuite de la scolarité obligatoire
- Formation professionnelle initiale terminée et début du travail et/ou service militaire (travail et/ou service militaire seulement)
- Gymnasiens/ennes : jeunes pour lesquels seule la voie purement gymnasiale entre en considération (actuellement scolarité obligatoire, gymnase à partir du mois d'août)
- Etudiants/es : jeunes pour lesquels seules des études supérieures entrent en considération dès août.

Pour la première vague de l'enquête, les deux derniers groupes cités des gymnasiens/ennes et des étudiants/es ne font pas partie du groupe cible clé; ils seront cependant intégrés à nouveau à la population de base pour la seconde vague de l'enquête en août. Ils répondent donc lors de la première vague de l'enquête à une brève interview (situation actuelle, intérêts et statistique seulement).

Pour l'enquête d'août, nous reprenons contact avec tous les jeunes interrogés lors de la première enquête de l'année. En outre, nous demandons dans le cadre de l'enquête d'août aux gymnasiens/ennes, étudiants/tes et personnes sujettes à différents échecs lors de l'interview d'avril (fin de la formation professionnelle initiale et début du travail et/ou du service militaire, situation actuelle identique à la situation future), si ces personnes – contrairement à leurs attentes d'avril – se trouvent placées face au choix d'une formation (c'est-à-dire que la condition qui a conduit à l'échec n'existe effectivement plus en août). De plus, dans l'évaluation de la deuxième vague de l'enquête, nous avons exclu les jeunes qui ont maintenant définitivement commencé des études.

Comme auparavant, les personnes de plus de 20 ans et celles qui, après leur 9^e année scolaire, se sont trouvées placées devant le choix d'une formation dans le courant de l'été seulement (par ex. interruption ou changement inattendu de leur formation), ne sont pas intégrées au présent échantillon.

2.3.4 Méthode d'investigation

L'enquête a été réalisée à l'aide d'interviews à partir des laboratoires téléphoniques centraux de LINK à Lucerne, à Lausanne et à Lugano. Les enquêtes téléphoniques assistées par ordinateur sont réalisées à l'Institut LINK à l'aide des **programmes TIP** (Telephone Interviewing Program) et **CASO** (Computer Assisted Sample Organizer).

Tous les enquêteurs et enquêtrices ont été spécialement formés à cette étude par la direction du projet et suivis par des surveillants/tes pendant toute la durée de l'enquête.

Pour pouvoir interroger même les jeunes très mobiles, plusieurs tentatives de contact avec les ménages cibles ont été effectuées divers jours de la semaine et à diverses heures de la journée, de même que des rendez-vous convenant à chacun ont été fixés. Pour les jeunes qui séjournaient hors de leur ménage pendant la période de terrain (séjour linguistique entre autre), une interview proxy avec un membre de leur parenté a été tentée. Avec 7.5 %, la part de ces interviews proxy par rapport aux interviews complètement réalisées et demeure dans un cadre comparable à celui des années précédentes.

2.3.5 Taille de l'échantillon et saturation

Le tableau suivant présente une vue d'ensemble du quota de saturation chez les jeunes :

Personnes cibles potentielles sur la base de l'enquête d'avril	3983	100%
- Refus	118	3.0 %
- Problèmes de numéros de téléphone	39	1.0 %
- Autres échecs (pas de personnes cibles / impossibles à atteindre)	157	3.9 %
Total des interviews réalisées avec des jeunes = quota de saturation	3669	92.1 %
Total des interviews réalisées avec des jeunes	3669	100 %
- Pas d'appartenance au groupe cible clé	1095	29.8 %
Nombre total des interviews pour l'évaluation (non pondéré)	2574	70.2 %

2.3.6 Pondération des données

Le choix du design de l'enquête avec des échantillons non proportionnels provoque une distorsion systématique de cet échantillon, qui doit être corrigée avant l'évaluation. De plus, les échecs en cours d'enquête (ménages impossibles à atteindre / personnes qui ne peuvent pas participer / refus) contribuent à ce que la structure de l'échantillon diverge de celle de la population de base.

Pour assurer une structure optimale de l'échantillon dans le jeu des données à évaluer, ces données sont donc pondérées au niveau du total des jeunes recrutés âgés de 14 à 20 ans à l'aide des statistiques correspondantes. Concrètement, les critères de pondération suivants ont été mis en œuvre :

- Cantons (26 classes)
- Ages (7 classes séparées – une par année de naissance)
- Sexes.

2.3.7 Extrapolation

L'extrapolation des jeunes est basée fondamentalement sur l'hypothèse que les jeunes qui ont fréquenté une 8^e classe l'an dernier (selon l'Office fédéral de la statistique⁵), seront en 9^e classe l'année de l'enquête – et donc totalement intégrés à l'étude. Il s'agit là toutefois d'une estimation, car les écoliers/ères des classes spéciales manquent dans les statistiques et le passage de la 8^e à la 9^e classe se déroule différemment. Au moment de la rédaction de ce rapport, les nouveaux chiffres pour l'année scolaire 2010-2011 ne sont pas encore disponibles. C'est la raison pour laquelle l'évolution démographique chez les jeunes est intégrée à l'évaluation⁶. Pour le facteur d'extrapolation de la vague d'août, il a été tenu compte en outre du quota de saturation (chap. 2.3.5 de la présente description de l'étude).

Le facteur d'extrapolation H est donc calculé de la manière suivante :

$$H = \frac{\text{Nombre estimé des jeunes en 9^e année scolaire}}{\text{Nombre des jeunes en 9^e année scolaire selon l'enquête * quota de saturation}}$$

Ce facteur est multiplié par le nombre de jeunes placés face au choix d'une profession selon l'enquête, ce qui donne le nombre extrapolé de jeunes qui se trouvent effectivement face au choix d'une formation :

$$\begin{aligned} &\text{Nombre des jeunes face au choix d'une formation} \\ &= H * \text{nombre des jeunes face au choix d'une formation selon enquête} \end{aligned}$$

Concrètement pour 2012 :

- Nombre estimé des jeunes en 9^e année scolaire 2011/2012 selon la statistique de la 8^e classe 2010-2011 : 83 000
- Nombre de jeunes en 9^e année scolaire selon l'enquête : 1 529
- $H_{2012} = 83\ 000 / 1\ 529 = 58.9$
- Nombre de pers. face au choix d'une formation en 2012 = $58.9 * 2\ 703 \sim 158\ 000$

⁵ Les indications de nombres de jeunes en 8^e classe l'an dernier proviennent de la publication: « Eco-liers, écolières et étudiants 2009/10 », de l'Office fédéral de la statistique.

⁶ L'évaluation est basée sur le nombre des jeunes quittant l'école en 2012, tiré de la publication « Scénarios 2011-2020 pour le niveau secondaire II », de l'Office fédéral de la statistique.

3. Réalisation des interviews

Les questionnaires élaborés par LINK en collaboration avec l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) ont été optimisés en 2006 et 2010. Cette opération concerne principalement la procédure de recrutement des ménages dans le domaine de l'enquête auprès des jeunes, décrite plus haut en détail. Quelques questions supplémentaires sont venues compléter le questionnaire destiné aux jeunes pour la seconde vague de l'enquête. Pour la teneur concrète des questions posées, nous renvoyons le lecteur aux annexes A et B de la présente description de l'enquête.

Calendrier de réalisation de la deuxième enquête de 2012 :

- Expédition des questionnaires aux entreprises : 14 août 2012
- Rappels téléphoniques aux entreprises : 5 au 14 septembre 2012
- Délai final de réception des questionnaires des entreprises : 21 septembre 2012
- Période de terrain de l'enquête auprès des jeunes : 21 août au 14 septembre 2012

Du côté de notre mandant (OFFT), cette étude a été coordonnée par Philipp Theiler. L'Office fédéral de la statistique (OFS) s'est chargé de la constitution de l'échantillon des entreprises.

Cette enquête a été réalisée du côté de LINK par le groupe de projet suivant : Susanne Graf (responsable du projet), André Pauli (constitution de l'échantillon et programmation CATI), Theres Jakob (programmation en ligne), Elisabeth Zurfluh (direction de terrain, CATI Lucerne), Andrea Hostenstein (direction de terrain, CATI Lausanne), Petra Sibbern (direction de terrain, CATI Lugano), Anne-Marie Medimurec (direction de l'enquête par écrit, codification et saisie des données), Thomas Bauer (évaluation des données).

4. Base de données des formations professionnelles initiales

Pour les enquêtes de 2006, la base de données des formations professionnelles initiales (professions d'apprentissage) a subi une refonte intégrale. Complétée depuis lors chaque année, cette base de données compte 223 entrées en 2012. L'année 2008 a vu l'introduction de la répartition des professions entre les branches d'activité sur la base de l'ISCED, telle qu'elle est utilisée également par l'Office fédéral de la statistique. L'affectation de chacune des professions aux différentes branches figure au complet à l'annexe A de la présente description de l'étude.

5. Evaluation des données et établissement du rapport

L'évaluation informatique des résultats regroupe la totalisation générale des réponses à chaque question ainsi que la totalisation selon les divers sous-groupes ou breaks (échantillons partiels). Elle fournit des résultats quantitatifs représentatifs des groupes cibles définis. Lors de l'interprétation des résultats de l'enquête, il faut considérer que les résultats d'une étude de ce type évoluent constamment dans le cadre d'une certaine marge d'erreur, dont la fourchette peut être précisée sur la base de relations statistiques. Pour les proportions mentionnées dans la présente enquête, cela signifie que les valeurs réelles peuvent, avec un taux de sécurité de 95 %, diverger de la manière suivante des résultats fournis par nos échantillons : pour 2500 interviews max. ± 2 %, pour 1000 interviews max. $\pm 3,2$ %, pour 500 interviews max. $\pm 4,5$ % et pour 100 interviews max. ± 10 %.

Le rapport complet décrivant les résultats de l'enquête se présente sous forme du présent rapport détaillé de résultats et d'un condensé de ce rapport. Le rapport condensé et le rapport détaillé de résultats du Baromètre de l'apprentissage peuvent également être consultés sur Internet, à l'adresse : www.bbt.admin.ch/barometre.

Annexe A : formations professionnelles initiales

Dans les résultats, les formations professionnelles initiales (professions d'apprentissage) proposées au choix des candidats sont réparties depuis 2008 en dix branches sur la base de l'ISCED⁷. Le tableau suivant montre les professions réunies dans ces différentes branches. Pour des raisons de simplification, les professions y figurent à la forme masculine seulement.

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES	
ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION	AIDE POLYBATISSEUR AFP	GEOMATICIEN CFC
	AIDE-CARRELEUR AFP	INSTALLATEUR SANITAIRE CFC
	AIDE-CONSTRUCTEUR DE FONDATIONS AFP	MACHINISTE DE CIMENTERIE
	AIDE-CONSTRUCTEUR DE ROUTES AFP	MAÇON CFC
	AIDE-CONSTRUCTEUR DE SOLS INDUSTRIELS ET DE CHAPES AFP	MAQUETTISTE D'ARCHITECTURE
	AIDE-MAÇON AFP	MARBRIER DU BATIMENT CFC
	CALORIFUGEUR-TOLIER	OPERATEUR DE SCIAGE D'EDIFICE CFC
	CARRELEUR CFC	PAVEUR CFC
	CHARPENTIER	PEINTRE EN BATIMENTS
	CONSTRUCTEUR DELEMENTS EN BETON PREFABRIQUES CFC	PLATRIER
	CONSTRUCTEUR DE FONDATIONS CFC	PLATRIER-PEINTRE
	CONSTRUCTEUR DE ROUTES CFC	POËLIER-FUMISTE CFC
	CONSTRUCTEUR DE SOLS INDUSTRIELS ET CHAPES CFC	POLYBATISSEUR CFC
	CONSTRUCTEUR DE VOIES FERREES CFC	POSEUR DE PIERRE AFP
DESSINATEUR CFC	POSEUR DE REVETEMENTS DE SOLS	
FERBLANTIER CFC	TAILLEUR DE PIERRE CFC	
BUREAU ET INFORMATION	AGENT EN INFORMATION DOCUMENTAIRE CFC	EMPLOYÉ DE COMMERCE CFC FORMATION INITIALE DE BASE
	AGENT RELATION CLIENT CFC	EMPLOYÉ DE COMMERCE CFC FORMATION INITIALE ÉLARGIE
	ASSISTANT DE BUREAU AFP	
SERVICES	AGENT DE PROPRIÉTÉ AFP	EMPLOYÉ EN INTENDANCE AFP
	AGENT DE PROPRIÉTÉ CFC	EMPLOYÉ EN RESTAURATION AFP
	AGENT D'EXPLOITATION CFC	ESTHETICIEN CFC
	ASSISTANT EN PODOLOGIE CFC	GESTIONNAIRE EN INTENDANCE CFC
	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIVE CFC	MATELOT DE LA NAVIGATION INTÉRIEUR CFC
	COIFFEUR AFP	MÉCATRONICIEN DE REMONTÉES MÉCANIQUES CFC
	COIFFEUR CFC	NETTOYEUR DE TEXTILES CFC
	CONDUCTEUR DE CAMION	RAMONEUR CFC
	CUISINIER CFC	RECYCLEUR CFC
	EMPLOYÉ DE REMONTÉES MÉCANIQUES AFP	SPECIALISTE EN HOTELLERIE CFC
	EMPLOYÉ EN CUISINE AFP	SPECIALISTE EN RESTAURATION CFC
EMPLOYÉ EN HOTELLERIE AFP		
SANTÉ ET ACTIVITÉS SOCIALES	AIDE EN SOINS ET ACCOMPAGNEMENT AFP	ASSISTANT MÉDICALE CFC
	ASSISTANT DENTAIRE CFC	CUISINIER EN DIÉTÉTIQUE CFC
	ASSISTANT EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE CFC	OPTICIEN CFC
	ASSISTANT EN PROMOTION DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET DE LA SANTÉ CFC	ORTHOPÉDISTE CFC
	ASSISTANT EN SOINS ET SANTÉ COMMUNAUTAIRE CFC	TECHNICIEN POUR DENTISTE CFC
INFORMATIQUE	AIDE EN INFORMATIQUE AFP	INFORMATICIEN CFC

⁷ ISCED: International Standard Classification of Education

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES	
IMPRESSION, DESIGN ET MÉTIERS D'ART	ASSISTANT EN MÉDIAS IMPRIMÉS AFP	OPÉRATEUR DE MÉDIAS IMPRIMÉS CFC
	BIJOUTIER CFC	PEINTRE EN DÉCORS DE THÉÂTRE CFC
	CONCEPTEUR EN MULTIMÉDIA	PEINTRE VERRIER CFC
	COUTURIER D'INTÉRIEUR AFP	PHOTOGRAPHE
	CRÉATEUR DE TISSU CFC	PHOTOGRAPHE DE LABORATOIRE
	DÉCORATEUR D'INTÉRIEURS	POLYDESIGNER 3D CFC
	FACTEUR D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE CFC	POLYGRAPH CFC
	FLEURISTE AFP	RÉALISATEUR PUBLICITAIRE CFC
	FLEURISTE CFC	SCULPTEUR SUR BOIS CFC
	FONDEUR D'ÉTAÏN (ZH)	SCULPTEUR SUR PIERRE CFC
	GRAPHISTE CFC	SPECIALISTE EN PHOTOGRAPHIE CFC
	GRAVEUR EN HELIOGRAVURE ÉLECTRONIQUE	TECHNOLOGUE EN IMPRESSION CFC
	LUTHIER	VANNIER CRÉATEUR CFC
MÉDIAMATICIEN CFC		
AGRICULTURE	AGRICULTRICE CFC	GARDIEN D'ANIMAUX CFC
	AGROPRACTICIEN AFP	GARDIEN DE CHEVAL AFP
	ARBORICULTEUR CFC	HORTICULTEUR CFC
	AVICULTEUR CFC	MARAÎCHER CFC
	CAVISTE CFC	PROFESSIONNEL DU CHEVAL CFC
	FORESTIER-BUCHERON CFC	VITICULTEUR CFC
INDUSTRIES DE TRANSFORMATION	AGENT TECHNIQUE DES MATIÈRES SYNTH. CFC	GAINIER
	AIDE-MENUISIER AFP	GARNISSEUR DE MEUBLES CFC
	ARTISAN DU BOIS CFC	GLASSAPPARATEBAUER (BS)
	ARTISAN DU CUIR ET DU TEXTILE CFC	MARBRIER CFC
	ASSISTANT SPÉCIALISÉ DANS LA VIANDE AFP	MENUISIER/EBENISTE
	BOTTIER-ORTHOPÉDISTE CFC	MEUNIER
	BOUCHER-CHARCUTIER CFC	PAPETIER CFC
	BOULANGER-PÂTISSIER-CONFISEUR AFP	PRACTICIEN EN DENRÉES ALIMENTAIRES AFP
	BOULANGER-PÂTISSIER-CONFISEUR CFC	PRATICIEN DES MATIÈRES SYNTHÉTIQUES AFP
	CÉRAMISTE CFC	PRATICIEN SUR BOIS AFP
	CÉRAMISTE INDUSTRIEL CFC	RÉPARATEUR DE CHAUSSURES AFP
	CHARRON	SCIEUR DE L'INDUSTRIE DU BOIS CFC
	CONSTRUCTEUR DE SKI (LU)	TECHNOLOGUE EN EMBALLAGE CFC
	CORDONNIER CFC	TECHNOLOGUE EN DENRÉES ALIMENTAIRES
	COURTEPOINTIER CFC	TECHNOLOGUE EN INDUSTRIE LAITIÈRE
	CRÉATEUR DE VÊTEMENTS	TECHNOLOGUE EN TEXTILE CFC
	DOREUR-ENCADREUR CFC	TONNELIER CFC
	EMPLOYÉ EN INDUSTRIE LAITIÈRE AFP	VERNISSEUR INDUSTRIEL CFC
FLEXOGRAPHE CFC	VITRIER	
VENTE	ASSISTANT DU COMMERCE DE DÉTAIL AFP	LIBRAIRE CFC
	ASSISTANT/E EN PHARMACIE CFC	LOGISTICIEN AFP
	DROGUISTE CFC	LOGISTICIEN CFC
	GESTIONNAIRE DU COMMERCE DE DÉTAIL CFC	

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES	
PROFESSIONS TECHNIQUES	AGENT D'ENTRETIEN DE BATEAUX	MÉCANICIEN DE PRODUCTION CFC
	AIDE EN TECHNIQUE DU BATIMENT AFP	MÉCANICIEN EN CYCLES CFC
	AIDE-CONSTRUCTEUR METALLIQUE AFP	MECANICIEN EN MAINTENANCE D'AUTOMOBILES CFC
	AIDE-MOULEUR AFP	MÉCANICIEN EN MOTOCYCLES CFC
	ARMURIER	MÉCANICIEN EN MOTOCYCLES DE PETITE CYLINDRÉE ET CYCLES CFC
	ASSISTANT EN MAINTENANCE D'AUTOMOBILES AFP	MECANICIEN/NE D'APPAREILS A MOTEUR CFC
	ASSISTANT EN TRAITEMENT DE SURFACE AFP	MECANICIEN/NE EN MACHINES AGRICOLES CFC
	AUTOMATICIEN CFC	MECANICIEN/NE EN MACHINES DE CHANTIER CFC
	CARROSSIER-PEINTRE CFC	MECANICIEN-BOITIER
	CARROSSIER-TOLIER CFC	MECATRONICIEN D'AUTOMOBILES CFC
	CONSTRUCTEUR D'APPAREILS INDUSTRIELS	MICROMECHANICIEN
	CONSTRUCTEUR DE BATEAUX	MONTEUR AUTOMATICIEN CFC
	CONSTRUCTEUR D'INSTALLATIONS DE VENTILATION CFC	MONTEUR-FRIGORISTE
	CONSTRUCTEUR METALLIQUE CFC	MOULEUR CFC
	COUTELIER	MOULEUR/-EUSE DE FONDERIE
	DESSINATEUR EN MICROTECHNIQUE	OPÉRATEUR DE MACHINES AUTOMATISÉES CFC
	DESSINATEUR-CONSTRUCTEUR INDUSTRIEL CFC	OPÉRATEUR EN HORLOGERIE AFP
	DESSINATEUR-CONSTRUCTEUR SUR METAL CFC	OPTICIEN EN INSTRUMENTS
	ELECTRICIEN DE MONTAGE CFC	PLANIFICATEUR-ELECTRICIEN CFC
	ELECTRICIEN DE RESEAU	POLISSEUR AFP
	ELECTRONICIEN CFC	POLYMÉCANICIEN CFC
	ELECTRONICIEN EN MULTIMÉDIA	PRACTICIEN EN PNEUMATIQUE AFP
	ELECTROPLASTE CFC	PRATICIEN EN MÉCANIQUE AFP
	GRAVEUR CFC	PROJETEUR EN TECHNIQUE DU BÂTIMENT CHAUFFAGE CFC
	HORLOGER DANS LE DOMAINE PROFESSIONEL DE L'INDUSTRIE	PROJETEUR EN TECHNIQUE DU BÂTIMENT SANITAIRE CFC
	HORLOGER DANS LE DOMAINE PROFESSIONEL DU RHABILLAGE	PROJETEUR EN TECHNIQUE DU BÂTIMENT VENTILATION CFC
	HORLOGER-PARCTICIEN	REPOUSSEUR-EMBOUTISSEUR
	INSTALLATEUR EN CHAUFFAGE CFC	SERRURIER SUR VEHICULES CFC
	INSTALLATEUR-ELECTRICIEN CFC	TECHNISCÉNISTE CFC
	LABORANT CFC	TECHNOLOGUE DE FONDERIE
LABORANT EN PHYSIQUE	TECHNOLOGUE EN PRODUCTION CHIMIQUE ET PHARMACEUTIQUE CFC	
LABORISTE	TÉLÉMATICIEN CFC	
MARÉCHAL-FERRANT CFC	TERMINEUR EN HABILLAGE HORLOGER CFC	
AUTRES PROFESSIONS	DANSEUR INTERPRÈTE CFC	AUTRE METIER

Annexe B : contenu du questionnaire entreprises août 2012

Interview par écrit / en ligne

- Q 0 : Formations professionnelles initiales offertes
- Q 1 : Combien d'apprentis (de 1^{re} à 4^e année) votre entreprise forme-t-elle actuellement, au 31 août 2012, au total ?
- Q 2 : Combien de nouvelles places d'apprentissage votre entreprise a-t-elle attribuées définitivement, maintenant en 2012 ? On entend par là seulement les places d'apprentissage commençant en 1^{re} année en 2012.
(Répartition en femmes et en hommes)
- Q 3 : Combien de places d'apprentissage sont-elles restées vacantes dans votre entreprise ? C'est-à-dire, combien de places d'apprentissage n'avez-vous pas pu pourvoir en 2012, bien que vous les ayez annoncées ?
- Q 3.1 : Pourquoi ces places sont-elles restées vacantes ?
(Plusieurs réponses)
- Aucune postulation reçue
 - Uniquement des postulations inadéquates reçues
 - Les postulants/tes ont renoncé à court terme
 - Autre, à savoir : (noter svp)
- Q 3.2 : Qu'advient-il de ces places d'apprentissage restées vacantes ?
(Plusieurs réponses)
- restent ouvertes, pourront évtl. encore être pourvues
 - Seront à nouveau annoncées l'an prochain
 - Seront converties en formations professionnelles élémentaires avec attestation/stages
 - Seront supprimées, resp. ne seront plus annoncées l'an prochain
 - Autre, à savoir : (noter svp)
- Q 4 ⁸: Parmi tous les apprentis commençant un apprentissage dans votre entreprise en 2012 à titre nouveau, combien commencent-ils un second apprentissage et ont-ils donc déjà achevé une formation professionnelle (CFC ou AFP)?

⁸ La question sur premier / second apprentissage a été nouvellement intégrée au questionnaire en août 2012.

Q 5 : Depuis l'an dernier, l'offre de places d'apprentissage a-t-elle changé dans votre entreprise ?

- Oui, nous offrons davantage de places d'apprentissage
- Oui, nous offrons moins de places d'apprentissage
- Non, nous offrons autant de places d'apprentissage

Q 5.1 : Quelles sont les raisons pour lesquelles vous offrez davantage de places d'apprentissage aujourd'hui ? (Plusieurs réponses possibles)

- Situation économique actuelle
- Restructuration de l'entreprise (fusion, nouveaux départements dans l'entreprise)
- Forte demande de places d'apprentissage
- Souci d'assurer la relève dans la profession
- Nous n'offrons pas chaque année le même nombre de places d'apprentissage
- Autre, à savoir (noter svp)

Q 5.2 : Quelles sont les raisons pour lesquelles vous offrez moins de places d'apprentissage aujourd'hui ? (Plusieurs réponses possibles)

- Situation économique actuelle
- Restructuration de l'entreprise (fusion, moins de départements dans l'entreprise)
- Demande faible / inexistante de places d'apprentissage
- Pas de candidats/tes qualifiés/ées sortant des écoles
- Il existe suffisamment de main-d'œuvre sur le marché du travail
- Nous n'offrons pas chaque année le même nombre de places d'apprentissage
- Manque de formateurs/trices
- Autre, à savoir (noter svp)

Q 6 : Pour conclure, nous nous intéressons aux apprentis qui ont terminé leur formation professionnelle au sein de votre entreprise en été 2012. Veuillez s'il vous plaît indiquer le nombre d'entre eux.

- qui obtiendront un emploi fixe dans votre entreprise
- qui obtiendront un emploi temporaire dans votre entreprise
- qui quitteront votre entreprise
- dont l'emploi futur n'est pas encore déterminé

Annexe C : contenu du questionnaire jeunes août 2012

Interview téléphonique

<04000>

Lors de notre dernière interview, nous vous avons demandé ce que vous désiriez faire après l'été et si vous aviez déjà trouvé une solution pour votre avenir. J'aimerais savoir ce que vous faites finalement maintenant. Dites-moi donc je vous prie ce qu'il en est pour vous le 31 août.

<06000>

Pour quelle (profession d'apprentissage/profession de stage/profession de préapprentissage) vous êtes-vous décidé ?

<06021>

Quelles autres professions d'apprentissage entrent-elles en considération ?

<06110>

Avez-vous déjà signé votre contrat d'apprentissage, ou pas ?

- Contrat d'apprentissage déjà signé
- Contrat d'apprentissage pas encore signé

<06120>

Quand précisément avez-vous commencé ou commencerez-vous votre apprentissage (formation professionnelle initiale) chez votre nouvel employeur ?

<06130>

Et quand avez-vous commencé ou commencerez-vous l'école professionnelle ?

Filtre: est actuellement en apprentissage

<06150>⁹

Est-ce votre premier apprentissage ou avez-vous précédemment achevé déjà un apprentissage avec CFC ou AFP et commencez-vous votre second apprentissage ?

- Premier apprentissage
- Achevé déjà un apprentissage avec AFP – second apprentissage
- Achevé déjà un apprentissage avec CFC – second apprentissage

<10000>

Vous effectuez maintenant (*apprentissage/stage/préapprentissage/solution transitoire/autre*). Dans quelle mesure êtes-vous personnellement satisfait de cette situation professionnelle ?

- Très satisfait
- Satisfait
- Pas très satisfait
- Pas du tout satisfait

<10100>

Parmi les affirmations que je vais vous citer, laquelle correspond-elle tout à fait, en partie ou pas du tout à ce que vous faites maintenant ? Ce que vous faites maintenant est-il pour vous...

- < une solution idéale / souhaitée
- < une solution transitoire
- < une solution d'urgence

⁹ La question 06150 (premier / second apprentissage) a été nouvellement intégrée au questionnaire en août 2012.

Filtre : est actuellement en formation professionnelle initiale
<10200>¹⁰

Lors du choix de votre profession d'apprentissage, vous êtes-vous informé sur les possibilités de perfectionnement professionnel et de formation continue dont vous disposerez après l'apprentissage ?

- Oui, intensivement
- Oui, un peu
- Non, pas du tout

<11200>

Combien de temps (*solution transitoire*) doit-il/elle durer ?

<11300>

Que ferez-vous probablement ensuite ?

- Chercher (à nouveau) une place d'apprentissage dans la même profession pour laquelle j'ai déjà cherché / à laquelle je me suis déjà intéressé
- Chercher (à nouveau) une place d'apprentissage dans une profession pour laquelle je n'ai PAS encore cherché / à laquelle je ne me suis PAS encore intéressé
- Fréquenter une (autre) école
- Chercher un emploi / un job
- Commencer l'apprentissage / formation professionnelle initiale promis
- Autre (*ouverte – sera codé ultérieurement*)

<11310>

Quand votre apprentissage / formation professionnelle initiale (*promis*) doit-il commencer ?

<11320>

Pour quand cherchez-vous cette place d'apprentissage ?

<11400>

Je vous cite maintenant encore quelques affirmations émises par des jeunes. Dites-moi je vous prie lesquelles sont vraies pour vous personnellement et lesquelles ne le sont pas :

Filtre : est actuellement en apprentissage

- < J'ai trouvé une place d'apprentissage (formation professionnelle initiale) dans la profession pour laquelle j'avais postulé dès le début.
- < Je n'ai pas trouvé de place d'apprentissage dans la profession pour laquelle j'avais postulé dès le début. C'est pourquoi je fais maintenant un apprentissage (formation professionnelle initiale) dans une autre profession.
- < Je voulais tout d'abord entreprendre une autre formation. Comme cela n'a pas joué, l'apprentissage (formation prof. init.) est maintenant pour moi plutôt un second choix.

Filtre : n'est actuellement pas en apprentissage

- < Au début, je voulais commencer un apprentissage (formation professionnelle initiale) cette année, mais je n'ai pas trouvé de place.
- < Je tiens toujours à faire un apprentissage (formation professionnelle initiale) et je continuerai donc à chercher une place qui me convienne.

<11413>

Combien de demandes d'emploi pour un apprentissage ou une formation professionnelle initiale avez-vous écrites ?

¹⁰ La question 06150 (possibilités de perfectionnement professionnel) a été nouvellement intégrée au questionnaire en août 2012.

Filtre: est actuellement en formation professionnelle initiale / Stage, formation professionnelle élémentaire

<14500>¹¹

On peut bien sûr obtenir le soutien ou l'aide de différentes personnes pour la recherche d'une place d'apprentissage. Je vous cite maintenant différentes personnes. Dites-moi s'il vous plaît si ces personnes vous soutiennent ou vous ont soutenu dans votre recherche d'une place d'apprentissage.

- Vos parents
- Vos enseignants
- Vos amis et collègues
- Un mentor ou un coach
- Le case management formation professionnelle (*nom selon le canton*)
- Autres personnes
- Aucun soutien obtenu
- Ne sait pas / pas de réponse

Filtre: n'a aucune solution ou une solution d'urgence

<15000>^{*12}

Vous n'avez donc pas encore obtenu d'accord ou seulement une solution d'urgence pour cet été. Je vous cite différentes raisons pour lesquelles une personne pourrait ne pas avoir trouvé de solution ou seulement une solution d'urgence jusqu'ici. Dites-moi, je vous prie, à chaque fois, si cette affirmation ne s'applique pas du tout, s'applique en partie ou s'applique tout à fait à vous.

- < Commencé trop tard à postuler
- < Mauvaises notes
- < Pas envie de chercher quelque chose
- < Ne pas savoir ce que l'on a envie de faire
- < Trop peu de soutien d'autres personnes
- < Il n'y a aucune explication à cela

<15020>¹³

Vous avez déclaré que vous avez reçu trop peu de soutien d'autres personnes. De qui auriez-vous attendu davantage de soutien?

- Vos parents
- Vos enseignants
- Vos amis et collègues
- Un mentor ou un coach
- Le case management formation professionnelle (*nom selon le canton*)
- Autres personnes
- Ne sait pas / pas de réponse

<15030>^{*}

A votre avis, existe-t-il d'autres raisons qui n'ont pas encore été mentionnées jusqu'ici, qui ont conduit à ce que vous n'avez pas encore trouvé de solution ou seulement une solution d'urgence pour cet été? <Question ouverte>

¹¹ La question 14500 a été nouvellement intégrée au questionnaire en avril 2012.

¹² La question 15000 a été nouvellement intégrée au questionnaire en 2011 et adaptée en 2012.

¹³ La question 15020 a été nouvellement intégrée au questionnaire en avril 2012